

TABLE DES MATIERES

Introduction et préambule	
Chapitre I - Contexte général	
Définition d'un Centre Social Historique de l'ESCDD Les agréments Rôle et rattachement à la fédération Nombre de salariés Une gouvernance associative en mouvement Les conventions partenariales et le financement du projet Chapitre II - Un Projet Social pour l'ESCDD	
L'agrément "Centre Social" Historique du renouvellement du Projet Social La collecte des données Les éléments d'étonnement	
Chapitre III - Le diagnostic	
Notre territoire Forces et faiblesses du territoire Bilan sur les actions 2014 - 2018 Accueil et Accès aux Droits Enfance Jeunesse Développement Social Local Parentalité / famille Activités socio-culturelles Communication	
Chapitre IV - Le nouveau projet par thématiques	
Introduction et Préambule Accueil et Accès aux Droits Enfance Jeunesse et Prévention Spécialisée Développement Social Local Activités socio-culturelles Vieillissement et Territoire Enjeux Transversaux Projet Animation Collective Famille	1
Conclusion	1
Remerciements	

tisseur de liens sur le territoire Diois "

- Madame Popeline de Brocard -



En guise d'introduction...

Quelle histoire voulons-nous raconter pour l'Espace Social et son territoire ?

" Il était une fois... Il était une fois un centre social dans une région rurale et de montagne, une région qui... ". On pourrait commencer notre histoire ainsi, mais cela induirait une histoire au passé alors que notre histoire se conjugue au présent, et encore plus au futur avec ce nouveau projet social pour la période 2019-2022.

Le dernier renouvellement, en 2014, avait été concomitant à une période trouble en terme de financements publics par le jeu de baisse importante de la part d'un des trois plus importants financeurs de l'association. Les choix qui ont été faits à l'époque ont permis à l'activité du centre de perdurer malgré le départ de certains salariés, la restructuration d'autres postes et une charge de travail renforcée sur l'ensemble de l'équipe salariée.

Quatre ans plus tard nous voici à l'aube d'un nouveau cycle. Étape obligatoire pour le renouvellement de l'agrément "Centre Social" octroyé par la Caisse d'Allocations Familiales, étape nécessaire pour re-questionner les priorités de l'association, étape indispensable et enthousiasmante pour renforcer le lien avec le territoire et ses habitants.

En commençant le travail de renouvellement au début de l'année 2018, nous nous sommes demandés selon quel angle attaquer celui-ci. Qu'est-ce qui parlerait le plus au public, aux habitants, qu'ils connaissent le centre social ou non ? Qu'est-ce qui montrerait le mieux la pertinence du travail d'une équipe, bénévole et salariée, nombreuse, au service du territoire. La première piste a été d'imaginer un territoire sans le centre social, et par effet miroir apporter, mettre en lumière ce que nous faisons pour celui-ci. Peut-être un peu trop compliqué... Nous avons choisi un autre parti-pris : mettre en lumière ce que nous faisons, ce que nous apportons à la population, quel que soit son âge, son genre, son statut. Car c'est bien là que réside la vraie richesse de l'Espace Social : être un lieu ouvert à tous, sans condition aucune. Un lieu des possibles, une fabrique des possibles comme le titre éponyme de notre projet national. Si on se réfère à la définition du mot "fabrique", on retrouve la quintessence de ce qui fait la particularité de notre association :

"Établissement de moyenne importance ou peu mécanisé qui transforme des matières premières ou des produits semi-finis en produits propres à la consommation ". Par analogie donc on peut voir le centre social comme une coopérative où salariés, bénévoles et habitants se croisent, discutent, construisent ensemble des projets, des actions, qui visent à apporter un plus pour le territoire, pas simplement un lieu de consommation, mais un lieu de co-construction. Nous avons, bien entendu, des obligations envers nos financeurs, mais celles-ci sont en adéquation avec les objectifs de l'association : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité en font partie et sont le socle de nos activités. Le "développement social local", définition un peu jargonneuse pour le soutien que nous apportons aux projets des habitants également.

Sur un territoire aussi étendu que le Diois, notre vigie doit être la question de l'équité. Nous ne pouvons malheureusement pas apporter le même niveau de service partout. Il faudrait alors être présents, et au quotidien, sur l'ensemble des bassins de vie, mais nous avons responsabilité d'accompagner tous ceux qui veulent faire vivre notre territoire partout où il s'étend, sur les 1200 km2 et 51 communes qui le composent.

Vous constaterez au fil des pages de ce document prospectif le soin que nous avons apporté à répondre au mieux, dans la mesure de nos moyens et de notre champ d'intervention, aux questionnements que nous avons identifiés, que ce soit par le biais de notre grande enquête de territoire, via les porteurs de paroles qui ont été organisés sur le premier semestre, et grâce au travail partagé que nous avons réalisé lors des restitutions avec les habitants.

Ainsi, après une présentation générale de l'association et de son contexte partenarial et territorial, nous exposerons l'ensemble de ce que nous avons mis en place lors de ce renouvellement. Nous développerons les éléments du diagnostic que nous avons tiré des données auxquelles nous avons accès (statistiques, enquête, paroles d'habitants). Nous poursuivrons en mettant en lumière les liens entre notre diagnostic et les pistes de développement élaborées pour les quatre prochaines années, qu'il s'agisse de poursuivre des actions déjà effectives, d'en arrêter certaines, de mettre en avant des projets émergents en adéquation avec les demandes et besoins des habitants. Certaines sont spécifiques, d'autres très transversales, toutes répondent à des besoins exprimés par les habitants.

Pour terminer cette introduction, il est nécessaire d'éclairer un des objectifs que nous nous fixons pour les quatre prochaines années : réussir à mesurer l'impact social de nos activités. De nos jours la baisse des financements publics est plus qu'une crainte, elle fait désormais partie, à quelques exceptions près, de notre quotidien. De mois en mois, les politiques publiques se délitent, et les structures qui résistent encore sont de plus en plus sollicitées pour répondre, autant que possible, aux manques criants qui apparaissent, notamment sur les territoires comme le notre : rural, de montagne, loin des métropoles et des services centralisés, territoire où il est de plus en plus difficile de parler d'égalité, d'équité, tant le fossé se creuse avec les foyers de populations plus importants. Les questions de mobilité, de vieillissement, d'accès aux droits viennent donc compléter le socle de ce qui fait que nous sommes un centre social inscrit dans SON territoire, que nous sommes là pour tisser, pour nourrir les liens qui sont indispensables au quotidien. Être capable de mesurer l'impact de nos actions, selon des critères que nous aurons coconstruits, avec les habitants et nos partenaires, sera donc le grand chantier du premier semestre 2019. À la rentrée des classes, nous aurons ainsi à notre disposition un outil qui nous permettra, beaucoup plus qu'auparavant, de suivre l'évolution, la mise en œuvre de nos objectifs, pour répondre au mieux aux besoins du territoire.

C'est pourquoi nous mettrons aussi en lumière le travail important que nous comptons mener pour aider, soutenir, accompagner, mais aussi pour apprendre des autres structures en charge de l'animation de la vie sociale sur le territoire. Seul, l'espace social ne peut rien, ou pas suffisamment. En partenariat, en lien avec les associations présentes sur les différents bassins de vie du Diois, et avec les habitants, nous pouvons beaucoup, et nous avons la chance d'avoir de forts soutiens de la part de la CAF, de la Communauté des Communes du Diois et du Département pour réaliser ces missions. Ce soutien, bien au-delà d'un simple apport financier, est nécessaire pour avancer, comme l'est aussi le travail des dizaines de bénévoles qui, chaque jour, donnent de leur temps, mettent à disposition leurs compétences pour faire vivre, aux côtés des salariés, une association qui se veut un acteur important du territoire. Les financeurs sont une jambe, les bénévoles et salariés la seconde, pour avancer ensemble.

Préambule:

Depuis plusieurs années, les méthodes d'action sociale sont fortement requestionnées. La société change et avec elle les interventions des centres sociaux sur les territoires doivent s'adapter. Notre société doit faire face à de multiples défis : environnemental, démocratique, vieillissement de la population, montée des inégalités et de la précarité.

Face à cela, les centres sociaux sont souvent les premières structures de proximité auprès desquelles les personnes vont pouvoir s'informer sur leurs différents droits, être accompagnées dans le développement de leur pouvoir d'agir. Car le défi est bien celui-ci aujourd'hui, permettre à chacun de se mobiliser, de participer à la réflexion pour trouver des solutions aux problèmes du quotidien. En juin 2013, les centres sociaux ont défini un nouveau projet ambitieux " La fabrique des possibles ", un outil important pour alimenter la réflexion sur les actions à mettre en place, à favoriser, à soutenir sur les territoires.

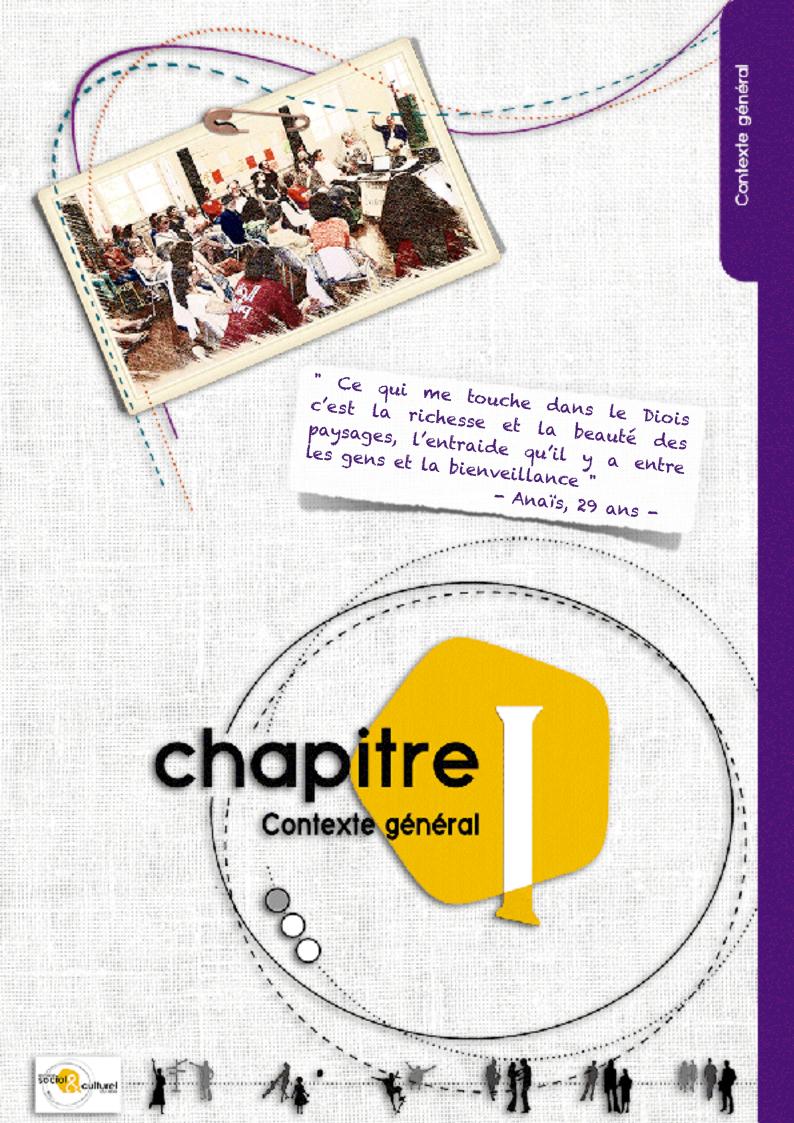
Précisément, sur un territoire comme celui de l'ESCDD, les défis sont multiples et parfois très localisés, d'où l'importance de s'appuyer sur la parole " d'expert du quotidien " des habitants. Pour cette raison, lors du premier semestre 2018, nous sommes partis à la rencontre des habitants. La réalité, les questionnements, et les besoins, ne seront effectivement pas les mêmes pour les résidents du centre de Die, vivant à proximité des services et des offres de transport, que ceux d'un hameau ou d'un petit village. Alors que dire du fossé entre notre territoire et les grandes zones urbaines! La volonté « d'aller vers » les habitants devient alors essentielle, face à l'isolement social et géographique de certains, pour pouvoir répondre au mieux aux besoins du plus grand nombre.

Ce recensement des besoins, des attentes de la population permet d'avoir une photographie précise des actions à prioriser. Il permet aussi d'identifier des personnes, des groupes prêts à travailler ensemble afin de répondre à des besoins communs.

Le Diois est une zone étendue avec des spécificités importantes : surreprésentation des familles monoparentales et des retraités, problèmes de transport liés aux distances importantes entre les villages, problèmes de garde pour les enfants... Face à ces constats, l'ESCDD s'est toujours fortement mobilisé pour soutenir les actions des habitants et des collectifs, mais aussi en imaginant des solutions, avec toujours le souci de rendre les habitants acteurs du changement, pour ne pas faire à la place de, mais avec eux.

Pour ce faire, les liens étroits avec les collectivités, notamment avec la Communauté de Communes, le lien fort avec la Fédération des Centres Sociaux sont des éléments essentiels. Lieu du développement et de l'accès aux droits, le centre social se doit d'être une courroie de transmission des attentes et préoccupations des habitants vers les élus, qui financent des actions, mais qui peuvent aussi intervenir sur le développement des politiques publiques.

Être garant du pouvoir d'agir des habitants, c'est tout cela : s'assurer d'avoir les moyens de les accompagner, de les soutenir dans leurs démarches et revendications.





Le centre social, c'est quoi ?

Commençons par donner la définition d'un centre social, tel qu'il est défini par notre Fédération Nationale:

"Un centre social c'est un lieu, une fabrique d'initiatives, porté par des habitants, appuyé par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet de territoire, quelle que soit sa taille ".

C'est sûr, cette définition est un peu datée, voire jargonneuse, mais nous faisons notre l'idée générale, car elle correspond à ce qu'est l'Espace Social et Culturel Du Diois : d'abord un lieu d'initiatives habitantes, et pas un service public, une collectivité ou une entité administrative du social.

Plus précisément, un centre social, ce sont des activités et services, de l'accompagnement de projets et du développement de la citoyenneté, mais c'est avant tout un lieu d'accueil, d'écoute, de fabrication du collectif. En bref, un lieu qui se doit d'être convivial.

Ainsi on y retrouve:

- Une dimension individuelle : Le centre social propose aux habitants des services et activités adaptés aux besoins qu'ils ont exprimés en coopération avec les acteurs locaux.
- Une dimension collective: Le centre social est le lieu d'accompagnement des projets collectifs des habitants pour répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Le centre social concoure aussi à développer le pouvoir d'agir des habitants. Encore une fois, nous sommes dans un champ lexical un peu rébarbatif, mais l'idée-force est là : être le lieu où les questions de société qui touchent le territoire peuvent être posées et où elles peuvent trouver des réponses innovantes dans un cadre, avec des personnes ressources en charge d'organiser le débat, et ainsi permettre la co-construction collective des réponses.

En résumé, on peut donc dire que le centre social exerce des fonctions :

- d'organisation de services et d'activités
- d'animation du processus d'éducation populaire
- d'animation de la relation élus-citoyens
- d'animation des réseaux d'acteurs
- d'accompagnement des habitants

En conséquence, Le centre social assume différentes postures :

- d'organisateur (il met en place pour les habitants)
- d'animateur (il développe une action de sa propre initiative)
- de médiateur (il anime sur la forme, il est facilitateur entre différentes parties...)
- de passeur (il aide au développement, il soutient les habitants)

À l'heure des grands dérèglements climatiques, il est nécessaire de s'interroger sur la place des centres sociaux sur ces questions, particulièrement sur notre territoire où l'enquête menée auprès des habitants, nos porteurs de paroles ont mis l'accent sur ce lien fort entre l'environnement et les usagers du territoire qu'ils soient habitants, salariés ou touristes de passage. Notre territoire est fragile, il a des spécificités qui peuvent aggraver la situation des personnes en cas de crise (problème de mobilité, logements " passoire thermique ", difficultés d'accès aux soins, potentiel fiscal bas...), mais il a aussi de grandes ressources avec des projets innovants qui y fleurissent partout, une solidarité active et des initiatives anciennes qui mettent en avant des projets, des solutions locales face à ces désordres globaux. Penser le projet social comme un outil de résilience pour le territoire peut être une option à envisager.

Un peu d'histoire...

En 1974, la ville de Die crée une structure d'éducation populaire sous la forme d'une Maison des Jeunes et de la Culture (MJC).

Cette structure, associative, a impulsé une dynamique locale et a eu un rôle important dans le développement local, avec des périodes plus ou moins actives. Pendant ses vingt-cinq années d'existence, l'activité a fluctué et, dans les années 1990, la structure se sclérose par manque d'innovation.

En 1996, la commune de Die met en œuvre une procédure "Nouvelles Familles, Nouvel Habitat", contrat tripartite entre la D.D.A.S.S, le Conseil Général de la Drôme et la ville de Die. Il s'agit d'un contrat d'accompagnement du développement social d'un territoire rural, équivalent du Contrat Ville pour les quartiers d'habitat social en milieu urbain. Ce dispositif instaure des temps de consultations de la population par la constitution de groupes de travail autour de thématiques variées comme la petite enfance, la jeunesse, la vie associative, l'action sociale et culturelle, et permet d'élaborer des projets puis des actions. Près de 200 personnes y participent alors.

Dès 1998, la réflexion entreprise autour de la thématique " Action Sociale " fait nettement émerger la volonté des habitants de créer, non pas une structure de plus, mais une instance et un lieu capable de créer des liens entre l'existant, de soutenir dans la durée les initiatives et les projets des habitants. Ainsi, avec l'appui déterminant de la Fédération des Centres Sociaux, la population dioise va s'investir dans les différentes commissions et groupes de travail qui construisent le projet de centre social. Dans le même temps, la MJC engage un travail interne visant à redéfinir son projet d'éducation populaire ainsi que son fonctionnement. Par le biais d'une volonté municipale qui ne souhaite pas financer deux structures d'éducation populaire sur la commune, ces deux démarches vont converger vers la création d'une nouvelle association nommée " Espace Social et Culturel de Die et du Diois ".

En 2001, l'ESCDD est créé, absorbe les activités de la MJC, compte huit Équivalents Temps Pleins et change de locaux. Il propose des espaces autour de l'objet déposé dans ses statuts : faire vivre des espaces d'apprentissage et d'exercice de la vie démocratique; d'éducation populaire et de solidarité; de promotion individuelle et collective; de développement social et culturel du citoyen et que l'association soit un acteur, un interlocuteur pour l'élaboration des politiques locales.

Depuis 2012, les différents secteurs de l'ESCDD - enfance, jeunesse, animation territoriale, administration et accueil tous publics - sont regroupés dans le centre de Die à l'ancien tribunal, un grand bâtiment réhabilité à cet effet par la Communauté des Communes du Diois qui a pris la compétence " Centre Social " en 2007.

En 2014, le projet social pour la période 2015-2018 a mis l'accent sur le développement du pouvoir d'agir des habitants, comme indiqué par le sous-titre de sa rédaction. Malgré les grandes tensions qui ont eu lieu concernant les financements de l'association, nous verrons que de nombreuses initiatives habitantes ont été accompagnées, soutenues par l'équipe et les bénévoles de l'association.

Les agréments

En plus de l'agrément " Centre Social ", L'ESCDD possède plusieurs autres agréments au titre de ses différentes activités.

★ L'agrément Sport - 14/09/1992

Il est lié à la partie "Socio-Culturelle " de l'association, c'est-à-dire aux activités proposées aux adhérents, dans le cadre d'ateliers animés par des intervenants extérieurs, des salariés de l'association ou des bénévoles.

Pour obtenir cet agrément, une association sportive, qui a pour objet la pratique d'une ou plusieurs activités physiques ou sportives, doit être affiliée à une fédération sportive agréée. Toutefois, une association qui concourt au développement ou à la promotion du sport et des activités sportives, sans que la pratique sportive elle-même figure dans son objet, peut obtenir l'agrément sans condition d'affiliation. L'affiliation de l'association sportive à une fédération sportive agréée par l'Etat en application de l'article L. 131-8 du Code du sport vaut agrément.

L'agrément est notamment fondé sur l'existence de dispositions statutaires garantissant le fonctionnement démocratique de l'association, la transparence de sa gestion et l'égal accès des femmes et des hommes à ses instances dirigeantes. Plus précisément, les statuts de l'association doivent comporter les dispositions, fixées par l'article R. 121-3 du Code du sport1.

★ L'agrément JEP (Jeunesse et Éducation Populaire) - 30/01/1986

De nombreux ministères utilisent la procédure de l'agrément. Celui de la "Jeunesse et Education Populaire" est le plus ancien, d'après une Ordonnance du 2 octobre 1943, rendue applicable par l'Ordonnance du 9 août 1944, qui fait référence à cette procédure (en l'espèce, il s'agissait de réserver aux associations agréées le bénéfice éventuel de subventions).

★ La reconnaissance comme structure d'Intérêt Général - 30/05/2006

Toute association qui veut en obtenir la capacité juridique doit d'abord effectuer une déclaration préalable. Cette déclaration est à adresser à la préfecture ou à la sous-préfecture du siège social de l'association.

Pour être d'intérêt général, une association doit réunir trois conditions :

- une gestion désintéressée,
- pas d'activité lucrative,
- pas de fonctionnement au profit d'un cercle restreint.

La notion d'association " d'Intérêt Général " est en réalité purement fiscale : les associations d'intérêt général peuvent délivrer aux particuliers et aux entreprises qui leur font un don, un justificatif (reçu fiscal) permettant aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt.

Rôle et rattachement à la fédération

Adhérente de la fédération des centres sociaux de la Drôme, l'ESCDD prend part aux travaux de celle-ci, travaux initiés en lien avec la fédération Auvergne Rhône-Alpes et la Fédération Nationale des Centres Sociaux.

L'ESCDD évolue dans le cadre départemental d'un projet de transformation sociale porté par l'Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux qui est l'espace ressource, d'expérimentation et de prospective des sept fédérations de centres sociaux de Rhône-Alpes (Ain, Ardèche, Drôme, Loire / Haute-Loire, Isère, Rhône et 2 Savoie).

Le cadre départemental vise à :

- Animer le réseau des centres sociaux de la Drôme.
- A pour objectif d'établir et de stimuler la liaison entre les associations affiliées par l'échange de pratiques et de recherches, par la conception et la mise en œuvre d'opérations communes à une échelle départementale, dans une démarche de mutualisation des ressources.
- Elle anime des temps de réflexions départementaux au sein de son Forum, de son Agora ou dans des commissions Ad Hoc ainsi que des recherche-actions qui visent à outiller le réseau (compréhension des questions sociales, rôle des centres sociaux, façons d'intervenir ...)
- ▶ Elle a également pour objectif d'élaborer des positions politiques et des stratégies communes entre les associations affiliées dans le cadre de son projet.
- ▶ Elle a pour mission d'assurer la représentation du réseau départementale des centres sociaux auprès des pouvoirs publics et organismes d'action, de recherches sociales et d'éducation populaire.

Nombre de salariés

Au 1er janvier 2019, l'association emploie 25 salariés pour une équivalence temps plein (ETP) de 13. La part des salaires dans le budget global s'élève à plus de 70 %.

Une gouvernance associative en mouvement

L'association est dirigée par une présidence collégiale de 4 coprésidentes : Anne Laure Bonnardel, Véronique Montagne, Pascale Evieux et Florence Eldin. Elles sont mandatées par le Conseil d'administration de l'association qui s'est fortement renforcé depuis la dernière Assemblée Générale du 25 mai 2018.

Désormais, quatorze habitants administrent l'association. Les statuts ont évolué pour laisser une place plus importante aux associations adhérentes, aux associations reconnues Espace de Vie Sociale (Accorderie, Les Lucioles, Valdequint) et aux membres de droits qui, même sans droit de vote, participent activement à la vie du CA (Département, CCD, Ville de Die) via la création de

collèges au sein du CA. Chaque thématique développée par l'Espace Social peut aussi être le lieu de la création d'une commission de travail partagé. Ces commissions réunissent salariés, bénévoles et habitants autour d'une thématique précise. Elles sont de nouveau actives depuis cette année et ont été mobilisées dans la dernière phase du renouvellement du projet social pour définir les enjeux, objectifs et actions qui seront mises en œuvre dans les quatre prochaines années.

Les conventions partenariales et le financement du projet

Avec un budget de plus de 600 000 euros pour l'année 2018, les trois principaux financeurs (CAF, CCD et Département) couvrent près des 2/3 des financements reçus.

La CAF finance les activités de l'ESCDD dans le cadre de l'agrément Centre Social et de l'agrément Animation Collective Familles, mais aussi les activités Petite Enfance (LAEP), Enfance (ALSH) et Jeunesse (Espace Jeunes/PRAPJ) et par le biais d'un contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS). Elle soutient également l'animation territoriale et l'Accès aux Droits.

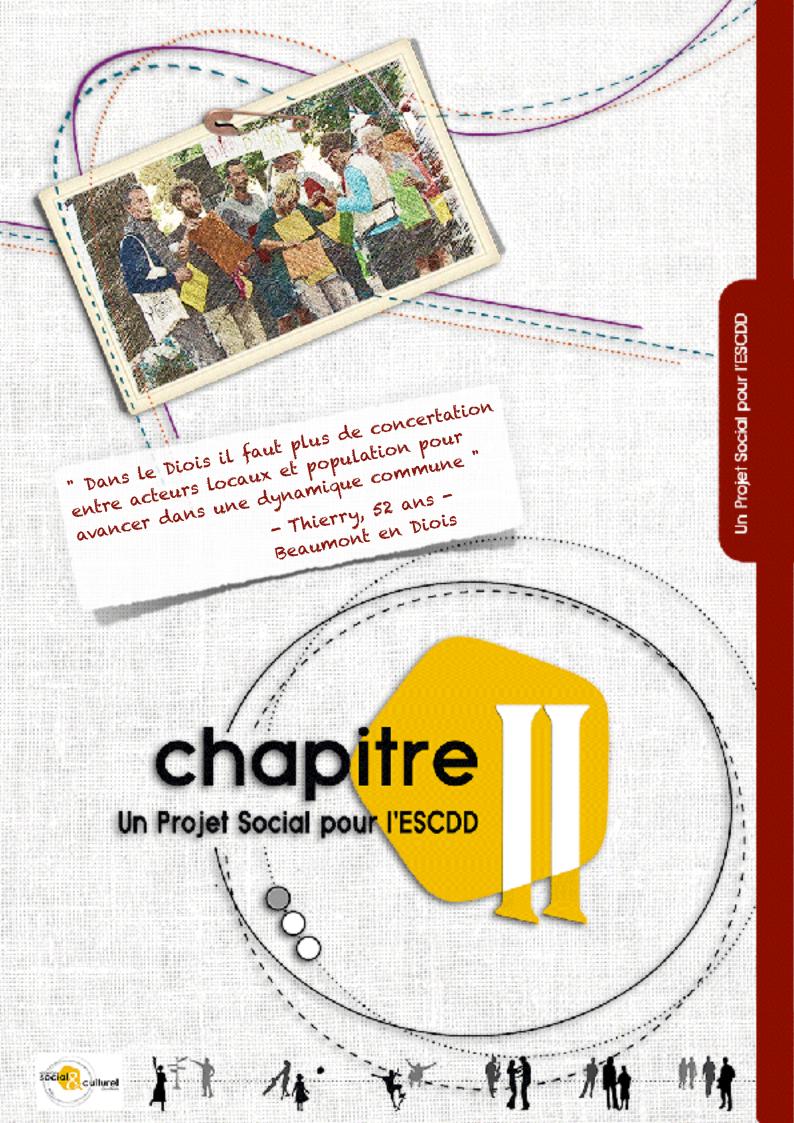
La CCD finance elle aussi l'Accueil de Loisirs (ALSH) et la Petite Enfance (LAEP), l'animation territoriale, ainsi que le pilotage général de l'association, une partie de la logistique, et la mise à disposition des locaux.

Le Département de la Drôme finance les activités de l'Espace Jeunes dans le cadre de l'Animation Jeunesse mais aussi de la Prévention Spécialisée.

Le FONJEP soutient des postes "FONJEP attribués pour appuyer les projets associatifs, selon différents critères:

- Soutenir la fonction de coordination des têtes du réseau associatif,
- Faciliter l'insertion des jeunes dans la société en développant leur autonomie et leur accès à l'information,
- Faciliter l'insertion des jeunes en développant leur mobilité,
- encourager l'engagement citoyen des jeunes et leur participation à la vie associative,
- Promouvoir pour tous les activités éducatives à caractère artistique, culturelles, scientifiques ou environnementales dans le temps de loisirs,
- Valoriser la qualité éducative des vacances et des loisirs organisés pour tous les enfants et les jeunes ».

Le reste des partenariats assurent un peu moins de 10 % des ressources. Ces conventions sont signées avec la MSA (ALSH, LAEP, Pilotage), la CARSAT (pour les actions Vieillissement), La CCBDP (pour l'ALSH de la Motte Chalancon), l'ARS (pour les actions Parentalité), et l'Etat sur des fonds de la Délégation aux droits des femmes, de l'ASP (emplois aidés).





Qu'est-ce que l'agrément " Centre Social " ?

L'agrément "Centre Social " est la somme de deux agréments complémentaires. Un agrément général qui s'inscrit dans une démarche de Développement Social Local, visant à soutenir la fonction "Animation Globale et Coordination " et un agrément spécifique "Animation Collective Familles ".

★ L'agrément " Animation Globale et Coordination "

L'agrément "Centre Social "doit s'inscrire dans une démarche de Développement Social Local :

"C'est un processus de développement social à l'échelle d'un territoire qui tend à l'élaboration et à la réalisation d'un projet s'appuyant sur la mise en oeuvre d'une stratégie globale fondée sur la mobilisation des habitants et des acteurs locaux."

Un Centre Social a quatre missions:

- un équipement de proximité à vocation sociale globale,
- un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle,
- un lieu d'animation de la vie sociale
- un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.

Ces missions coordonnées et animées par un personnel qualifié permettent au centre social de recevoir l'agrément qui conditionne le versement de la prestation de service "Fonction Animation Globale et Coordination ".

L'agrément centre social par la CAF permet donc le versement de la prestation de service " Animation Globale et Coordination " ; celui-ci est conditionné par la mise en oeuvre de :

- la fonction de coordination et d'animation par une équipe de professionnels qualifiés,
- de la participation effective des habitants,
- d'une dynamique partenariale

La fonction " animation globale et coordination " s'identifie au travers d'une approche généraliste et de l'existence d'un fil conducteur entre les différentes actions.

Le projet centre social doit présenter des objectifs généraux du projet, issus des problématiques sociales repérées dans le cadre du diagnostic préalable, déclinés en objectifs opérationnels et en actions.

★ L'agrément spécifique " Animation Collective Familles "

Il s'appuie sur un projet " Animation Collective Familles ", ouvrant droit à la prestation de service correspondante. Ce projet fait partie intégrante du projet social de l'équipement.

Cette prestation de service est destinée à soutenir de façon spécifique, dans le cadre d'un projet bien différencié et cohérent avec l'ensemble, les actions

collectives conduites par les centres sociaux au bénéfice d'un public ciblé : les groupes familiaux.

Le tableau ci-après présente les missions caractéristiques de l'animation collective familles telles que définies dans les textes Cnaf (lettre circulaire 196 du 27 juillet 1998) et telles que déclinées au niveau départemental par la Caf de la Drôme dans le cadre de sa politique d'action sociale locale.

Définition Cnaf	Déclinaison locale	Exemples opérationnels	
Renforcement des liens sociaux, familiaux, parentaux par l'accompagnement à la fonction parentale, par la consolidation des groupes familiaux à partir de projets collectifs	 Gagner en efficacité par la mise en cohérence des différentes actions conduites par rapport aux enfants, aux parents, dans les domaines de préoccupations familiales: logement, santé, cadre de vie, loisirs, consommation, éducation. Mettre en synergie les interventions directes conduites auprès des familles, qu'elles soient individuelles ou collectives. Favoriser l'interactivité, la mise en œuvre de réseaux de proximité et la connaissance des problématiques observées, par exemple, à travers les différentes activités, à l'accueil Atteindre les familles qui fréquentent peu ou pas le centre social; aller au devant d'elles. 	 ▶ Renforcer la fonction parentale par un travail collectif autour des problèmes quotidiens rencontrés par les familles : éducation, cadre de vie, logement, loisirs, santé, consommation. ▶ Consolider les groupes familiaux à partir de projets collectifs : vacances, week-end familles, loisirs communs. 	
Développement de l'autonomie, de la citoyenneté, des solidarités et des initiatives locales	 Développer les liens sociaux et des solidarités familiales intra ou inter-familiales. Favoriser l'initiative des familles. 	Développer les liens sociaux et les solidarités familiales par la mise en place de réseaux d'échanges, l'animation, de jardins familiaux.	
Un référent famille pour fédérer les actions liées aux familles dans le centre social	Présence d'un référent famille qualifié (diplôme de Travailleur Social) garant du fil conducteur du projet animation collective famille et de son articulation avec le projet global.	Son rôle: Impulser, fédérer, conduire les actions en direction des familles. susciter de nouvelles actions en adéquation avec la demande sociale des familles et le projet.	

Définition Cnaf	Déclinaison locale	Exemples opérationnels
Un projet spécifique d'animation familiale collective validé par le Conseil d'administration de la Caf	Intégration de ce projet (décliné en actions) dans le projet général du centre social mais présenté séparément afin d'identifier les enjeux spécifiques au public familial. Ce que l'on doit retrouver dans le projet : > un diagnostic > analyse des besoins > les objectifs spécifiques > les actions développées (existantes et nouvelles) > le partenariat.	 A partir des observations de l'ensemble des professionnels, il s'agit de recenser les demandes et les besoins des familles connues individuellement et collectivement en intégrant les éléments du diagnostic du territoire. ▶ Projet construit en associant les groupes familiaux. ▶ Mise en œuvre d'une démarche d'évaluation.

L'ESCDD est une association reconnue " centre social " avec ses propres priorités

* La lutte contre toutes formes de précarité

Préoccupation très importante sur le territoire, les questionnements liés à la précarité sous toutes ses formes sont une des thématiques transversales dont l'ESCDD tient à s'occuper particulièrement. Pour ce faire, les salariés et bénévoles de l'association :

- Assurent une veille de territoire orientée vers les questions de précarité, dans le logement, l'accès aux droits et l'emploi.
- Permettent d'affiner, avec les personnes en situation de précarité ou préoccupées par ces questions, leurs besoins, envies et attentes. Une fois la réflexion initiée, nous les accompagnons dans la mise en œuvre des échanges et débats nécessaires à la recherche de solutions.

Faciliter l'accès aux droits pour les personnes en précarité est aussi une de nos priorités.

L'accès aux droits

Intimement lié à la notion d'accueil inconditionnel, l'accès aux droits pour tous les habitants du Diois est la mission principale du point accueil du centre social. Nous essayons de renforcer cette fonction d'information, de mise en lien au sein des locaux du centre social, en développant des permanences d'accès aux droits sur l'ensemble du territoire, grâce au centre social itinérant, grâce aux liens que nous tissons avec les EVS (Espaces de Vie Sociale) du territoire. Une action importante de cette thématique est le développement de l'atelier socio-linguistique " ABC ". Atelier réunissant énormément de bénévoles, il permet à des personnes nouvelles sur le territoire sans maîtrise de la langue, de trouver un lieu d'échange, de sociabilisation, un lieu de rencontre, afin que leur intégration se passe au mieux.

* L'animation du territoire et l'accompagnement des habitants

Être à l'écoute du territoire, être réactif vis-à-vis des enjeux qui s'y dessinent, assurer une veille sociale de territoire, faire remonter aux élus et partenaires

l'expertise d'usage des habitants à propos des thématiques de notre projet social, proposer aux acteurs du territoire des méthodes d'animation participatives, représente un aperçu de ce que nous pouvons mettre à disposition de tous les habitants. Nous les accompagnons en fonction de leurs besoins autour de ce qui fait enjeu pour eux.

* L'accompagnement de la vie associative

Force importante du territoire, les associations sont diverses et près de 60 % des habitants font partie au moins d'une association. De par la formation de ses salariés, et les compétences de ses bénévoles, l'ESCDD peut proposer un accompagnement des projets associatifs sur le territoire. Elle propose aussi des formations à destination des acteurs associatifs, de la mise à disposition de moyens matériels, de locaux, de ressources, et d'informations mutualisables. Nous œuvrons aussi au rapprochement, à la mise en lien des associations œuvrant sur des objets similaires ou complémentaires.

La parentalité, la famille, la petite enfance

Une priorité au-delà des objectifs relevant du projet spécifique "Animation Collective Famille". Les salariés rattachés à cette thématique apportent un soin particulier à l'accompagnement des envies, attentes, des parents et familles concernant les relations parents / enfants et les questions relatives à la famille / enfance dans le Diois. Nous accompagnons la réflexion sur les besoins identifiés et permettons le développement des initiatives portées par les parents et les familles. En favorisant les projets collectifs "familles" (sorties familles, vacances, fêtes, événements solidaires...), en les accompagnant sans jamais faire à la place de, mais bien avec, nous participons au développement de l'autonomie chez un nombre important de familles. Les actions liées à cette thématique ne peuvent pas être des actions de consommation. La part des familles, dans le choix, le montage et la réalisation de ces actions est déterminante. Concernant la petite enfance, l'ESCDD gère le LAEP "Bleu Hamac".

La prévention spécialisée et l'animation jeunesse

Mission confiée par le département de la Drôme et soutenue par la CCD, elle a pour objectif de se mettre en contact avec les adolescents du territoire afin de leur proposer une écoute et un accompagnement. Son ambition est de faciliter le lien et la relation entre les ados, les parents, les institutions et les adultes en général. Cela passe par une écoute bienveillante des jeunes pour qu'ils construisent leur propre vision de la société, qu'ils en soient acteurs et qu'ils affirment leurs valeurs, leurs engagements et leurs modes de vie. Cela passe aussi par l'accompagnement des jeunes dans leur construction en s'appuyant sur leurs potentialités, individuelles et collectives, ainsi que sur celles offertes par le territoire, en prenant en compte leurs difficultés. Depuis deux ans, l'accent est mis sur l'accompagnement collectif des jeunes participant à des projets de solidarité internationale. Ces actions se poursuivent avec les développements de nouveaux partenariats sur le territoire et à l'international. Ils sont accompagnés par une équipe salariée qui, chaque année, complète ses compétences via des échanges avec leurs pairs d'autres pays européens et des formations spécifiques à l'accompagnement de projets de solidarité internationale. Enfin, l'Espace Jeunes à comme mission d'assurer une présence sociale sur le territoire et d'essayer au mieux d'accompagner les jeunes en rupture dans leurs projets d'insertion sociale en lien avec les autres partenaires présents.

* L'enfance

Accueillir les enfants entre 4 et 12 ans et leur proposer des activités de qualité dans un environnement sécurisant et adapté à leurs besoins est l'objectif principal de l'ALSH du centre social. Sur un territoire aussi vaste que le Diois, il est aussi nécessaire de soutenir, de développer toute initiative visant à une meilleure équité dans l'accès à ce type de service. Depuis deux ans, l'ESCDD développe ses accueils sur Die grâce à une équipe salariée renforcée, l'ouverture d'un accueil à La Motte Chalancon, et accompagne les autres structures du territoire qui réalisent ces mêmes prestations. L'enrichissement de cet accueil passe aussi par une politique tarifaire adaptée aux ressources financières des familles, afin qu'elles puissent accéder à nos accueils de loisirs. En contribuant à la formation des acteurs de l'enfance sur le territoire, en permettant à des enfants de mieux vivre leur scolarité, en proposant un espace de parole et d'écoute active aux parents, nous contribuons aussi à la constitution d'une véritable alliance éducative dans le Diois pour tous les acteurs en charge d'accompagner les enfants dans et hors de l'école.

Les activités socio-culturelles

Ces activités sont historiques au sein de l'association. Sous le statut de MJC, les activités socio-culturelles étaient déjà présentes. L'Espace Social contribue à une plus grande socialisation sur le territoire, en proposant des lieux de rencontre, d'échange, de partage autour de la pratique d'activités culturelles et sportives, pour offrir à tous les habitants l'accès à une activité, avec la mise en place d'une politique tarifaire adaptée aux ressources de chacun, et en développant des activités décentralisées sur tout le territoire.

Historique du renouvellement du Projet Social

Préambule:

Le renouvellement du projet social 2018-2022 a été l'occasion d'aller à la rencontre des habitants et acteurs locaux pour recueillir leurs envies et leurs besoins dans le Diois.

Nous avons été présents sur des lieux variés du territoire, les espaces publics des différents bassins de vie : Vallée de Quint, marché de Die, de Luc-en-Diois et de Châtillon-en-Diois, dans des quartiers de Die (Pluviane et Cocause), mais aussi dans des structures sociales du territoire : Maisons de retraite, Marpa, Aire Trésor... Cette diversité des espaces choisis nous a permis de favoriser également la diversité des profils des personnes interrogées sur l'enquête et s'exprimant lors des porteurs de paroles. Surtout, nous avons pu toucher un public autre que celui ayant répondu à l'enquête en ligne.

L'ensemble de cette démarche de recueil et d'analyse de données a été mené tout au long de l'année de manière participative et mixte, en mobilisant salariés, administrateurs, et partenaires de l'Espace Social.

D'autre part, ce renouvellement a été rythmé par des instances participatives, mises en place à l'ESCDD : comité technique « CocoTek » et comité politique « CocoDak ». Ces instances ont réuni salariés, administrateurs et bénévoles de l'association, élus locaux et partenaires techniques et politiques du territoire. Après décision en CocoTek, nous avons également proposé à des habitants tirés au sort

de participer à ces réunions, pour leur donner la possibilité de donner leur avis sur notre processus de renouvellement du projet social, sans être forcément en lien avec notre structure.

Pendant l'année 2018, des temps de partage et de mise en commun ont été réalisés sous différentes formes : présentation aux élus intercommunaux de l'Espace Social et de ses missions, point d'étape à tous les Conseils d'Administration de l'ESCDD, restitutions publiques animées, à Die, Luc-en-Diois, Sainte Croix et La Motte Chalancon.

Ces paroles récoltées, ces temps de concertations avec les habitants et les acteurs locaux représentent la base d'un travail qui va perdurer tout au long des quatre ans à venir et sera complété notamment par la mise en place d'outils de mesure de l'impact social, inscrit dans notre projet, et que nous construirons en commissions de travail au premier semestre 2019.

Calendrier du renouvellement du Projet Social

Etapes : séminaire, enquête, restitution et rédaction des fiches synthétiques

2018

Janvier

22 janvier : (10h-13h) : Réunion CAF/ESCDD/CCD discussion préliminaire au lancement du renouvellement

Mars

20 mars : (journée) : Séminaire de lancement du projet social (salariés et administrateurs) : Espace Barral

Avril

10 avril: (9h-11h): CocoDaK n°1 (Comité de pilotage du renouvellement)

20 avril : (10h-12h) : CocoTeK n°1 (Comité technique de suivi du renouvellement) : travail sur le plan de diffusion de l'enquête

23 avril: (12h-15h): Repas/formation aux "porteurs de paroles"

Mai

4 mai: (9h-12h): Porteurs de paroles (Luc-en-Diois)

4 mai: (14h-16h): CocoTek n°2

14 mai: (9h-12h): Porteurs de paroles (La Motte Chalancon)
15 mai: (18h30-22h): Conseil d'Administration de l'ESCDD
16 mai: Lancement de l'enquête dans sa version numérique
18 mai: (9h-12h): Porteurs de paroles (Châtillon-en-Diois)

18 mai : (14h-17h) : Porteurs de paroles (Vallée de Quint)

24 mai: (18h): Assemblée Générale de l'ESCDD

28 mai : (17h30-19h) : Présentation de la démarche de renouvellement aux élus des principaux bassins de vie de la CCD.

Juin

4 juin: (14h-16h): CocoTek n°3

12 juin : (18h30-22h) : Conseil d'Administration de l'ESCDD. Présentation de la démarche aux nouveaux administrateurs élus.

20 juin : (17h30-18h30) : Présentation de la démarche de renouvellement à tous les élus de la CCD.

26 juin: (16h-18h): Enquête à Pluviane (Die)

29 juin: (9h-11h): CocoTek n°4

29 juin : (15h-17h): Enquête à l'Ehpad et de à la Marpa de Luc-en-Diois

Juillet

3 juillet: (10 h-12 h): Enquête à Aire Trésor

3 juillet: (18 h 30-21 h 30): Conseil d'Administration de l'ESCDD

5 juillet : (9 h-11 h): CocoDak n° 2. Présentation des premiers résultats partiels de

l'enquête.

5 juillet : (16 h-18 h) : Enquête à Cocause (Die) 20 juillet : Début du traitement des enquêtes.

27 juillet: (14 h-16 h): CocoTek n° 5

Aout

31 août: (14h-16h): CocoTek n°6

Septembre

11 septembre: (16h-18h): Coordination et préparation des restitutions publiques.

17 septembre : (10h-13h): Préparation de l'animation des restitutions

18 septembre : (soirée) : Restitution à Luc-en-Diois

20 septembre : (soirée) : Restitution à La Motte Chalancon

25 septembre : (soirée) : Restitution à Sainte Croix

27 septembre : (14h-16h): Préparation de l'animation de la restitution générale.

29 septembre : (journée): Restitution générale à Die

Octobre

5 octobre : (14h-16h) : CocoTek n°7. Formulation des nouveaux objectifs. Préparation des commissions de travail associé.

Novembre

Les commissions de travail associé

06 novembre : Développement Social Local

09 novembre : Jeunesse **12 novembre** : Mobilité

13 novembre: Enfance Famille

13 novembre: Accueil

15 novembre : Loisirs/Culture **16 novembre** : Vieillissement

19 novembre: Mesure d'Impact Social

22 novembre (14h-16h): CocoTek n°8

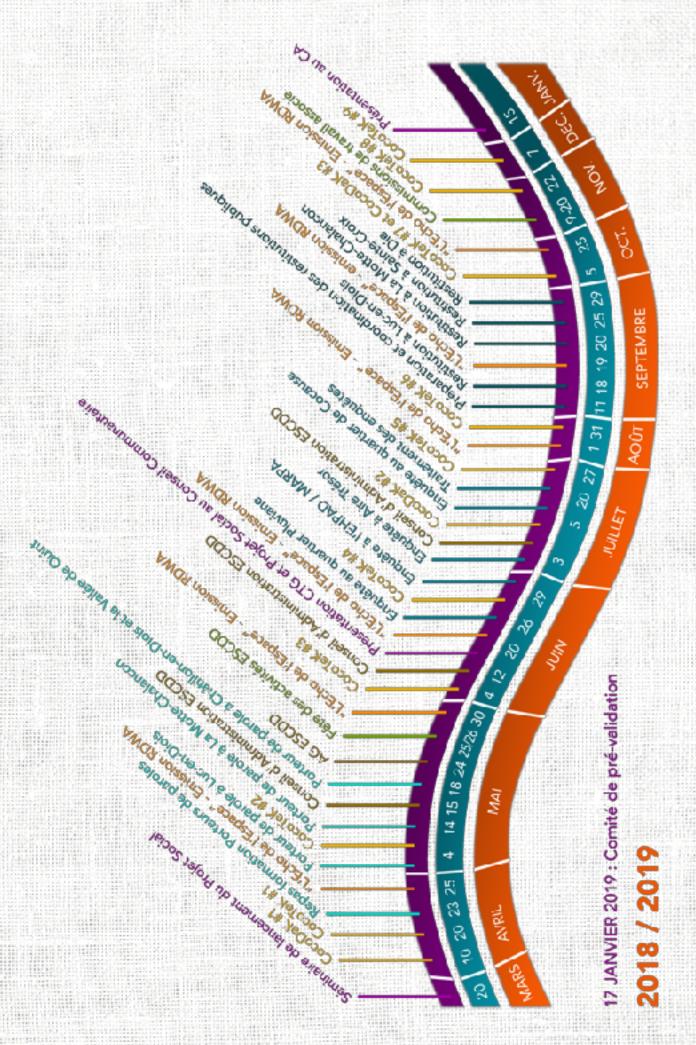
Décembre

7 décembre : CocoTek n°9

2019

15 janvier : Présentation du nouveau projet social au Conseil d'Administration de l'ESCDD pour validation.

17 janvier : Comité de pré-validation du projet social avec la CAF, la CCD et les autres partenaires



La collecte des données froides

Nous travaillons avec de nombreux partenaires pour développer nos actions tout au long de l'année. Qu'ils soient financiers, opérationnels ou les deux, certains d'entre eux possèdent des données statistiques dont certaines sont publiques. Ces dernières nous aident à affiner notre connaissance du territoire et de ses habitants. Principalement, la CAF et la CCD apportent ces éléments. Nous bénéficions aussi des enquêtes menées par nos partenaires associatifs (les EVS : Accorderie du Diois, ValdeQuint et les Lucioles). Enfin, nous utilisons les données statistiques issues de la CARSAT et de l'INSEE.

Celles-ci nous renseignent particulièrement sur la typologie de la population dioise : sa composition par genre, les structures familiales, l'âge et les catégories socio-professionnelles, mais aussi sur les revenus; des données que nous avons également exploitées dans le préambule de ce projet : surreprésentation des familles monoparentales et des retraités, problèmes de transport liés aux distances importantes entre les villages, problèmes de garde pour les enfants, potentiel fiscal peu élevé, difficulté d'accès aux services publics, tension sur l'accès aux services de santé (notamment les spécialistes)...

Elles sont indispensables à une vision globale du territoire, mais restent " froides ", c'est-à-dire qu'il leur manque le côté vivant, sensible et humain, en opposition aux " données chaudes ".

La collecte des données chaudes

Les "données chaudes "sont donc a contrario celles qui vont s'appuyer sur la parole des habitants : des données collectées lors des rencontres initiées tout au long de l'année du renouvellement, mais aussi par les salariés dans l'exercice de leurs métiers en lien avec les habitants. Lors de ce renouvellement, nous avons souhaité multiplier les formes de rencontres avec les habitants du territoire, en allant au plus proche de leurs lieux de vie.

Nous avons effectué des temps de "Porteurs de paroles" sur des lieux publics. Avec une question unique, nous avons sillonné le Diois à la rencontre des habitants, en les interrogeant, et en enregistrant leurs réactions dans le cadre de l'émission" l'Écho de l'Espace "diffusé tout au long de l'année sur Radio RdWA.

Cette question était simple et ouverte :

"Qu'est-ce qui vous touche dans le Diois?"

Elle a permis de recueillir la parole de centaines d'habitants sur tous les bassins de vie du Diois. Vous les retrouverez en illustration tout au long du document.

Nous avons également mené une grande enquête, importante pour la récolte de ces données. En tant que telle, elle pourrait s'apparenter à de la " donnée froide ", mais lorsque les questionnaires sont remplis en tête à tête, en présence d'un bénévole ou d'un salarié de l'association, celle-ci prend une couleur particulière.

À l'occasion des émissions de radios que nous avons initiées chaque mois, des invités sont aussi venus parler de leur travail, de leur engagement au sein de l'ESCDD ou du partenariat actif qu'ils avaient avec notre structure. Ils ont illustré notre implication sur le territoire.

Nous avons également eu le souci d'inviter les représentants élus à toutes les occasions possibles. Nous avons notamment initié deux réunions en direction des élus de la CCD, les 28 mai et 20 juin, enfin de partager avec eux l'expression du vécu des habitants et leurs appréhensions des enjeux du territoire Diois. Sur un

territoire de 11 500 habitants représentés par plus de 500 élus (municipaux, communautaires, départementaux et régionaux), il nous semble important de nous associer avec les garants du fonctionnement de la République sur les territoires.

Enfin, à l'occasion des quatre restitutions de l'enquête, qui se sont déroulées sur les communes Luc-en-Diois, La Motte Chalancon, Sainte-Croix et Die, nous avons pu recueillir ces retours précieux des habitants, " experts du quotidien ".

Des "données chaudes "porteuses de sens pour la structure

Ces moments ont été importants pour la structure associative de l'ESCDD.

Ils ont permis d'intéresser un grand nombre de personnes à ce que nous faisons au quotidien. Le travail conséquent autour de l'enquête, des porteurs de paroles, a décidé nombre d'habitants à se porter candidats à l'administration de l'association. C'est en grande partie grâce à ces différents rendez-vous qu'ils ont trouvé l'intérêt de mettre à disposition de l'ESCDD leur temps et leurs compétences pour le développement d'une structure qui œuvre pour le bien commun.

Au-delà d'un renouvellement d'agrément que nous pourrions considérer comme une étape technique, une tâche à gérer en sus de nos activités, cette année 2018 a marqué l'arrivée importante de bénévoles dans l'association. La réactivation d'un travail partagé entre salariés, bénévoles et habitants a pu être relancée et s'est montrée prolifique et pertinente en fin d'année.

Actuellement, pratiquement toutes les thématiques développées par l'Espace Social ont une commission de travail associé. Les salariés se sentent soutenus dans leurs missions et peuvent mettre à contribution les bénévoles afin de faire valider un cadre politique pour le développement de leurs activités.

L'ensemble des propositions émergentes et des idées d'actions exprimées par les habitants lors des temps de restitutions publiques, seront prises en considération et remises au travail de manière collective lors des temps de commissions de travail associé (bénévoles et salariés) afin d'ancrer les stratégies et plans d'action des différents secteurs d'activités au plus près des besoins et envies des habitants.

Analyse de la population allocataire CAF 2017 pour le renouvellement agrément centre social

1. Répartition du nombre d'allocataires

C'est sur la ville de Die (46%) et le territoire de Luc-en-Diois (40%) que l'on retrouve le plus fort taux d'allocataires (nb de personnes couvertes par les allocations CAF sur la population) mais il reste inférieur à celui du département (48%). Cela s'explique par le fait que sur le Diois il y a une part plus importante d'allocataires MSA que sur la Drôme.

2. Composition familiale des dossiers allocataires

Un taux de dossiers allocataires isolés important (49,8%) et plus fort que la Drôme (38%), à relier à la présence d'un foyer occupationnel pour personnes porteuse de handicap Clair Matin à La Motte Chalancon (taux pour territoire La Motte Chalancon: 61%).

Aussi à noter que le taux de familles monoparentales est près de 16% comme pour la Drôme.

3. Sexe de l'allocataire principal par composition familiale

17% sont des familles nombreuses (3 enfants et plus)

Et 46% de ces familles ont des enfants de 0-5 ans, même taux que sur le département. En plus forte proportion sur le territoire de Châtillon-en-diois (51,7%) ou Luc-en-Diois (49,3%) et en moins forte proportion sur la commune de Lus (27,3%).

28,8% ont des enfants de 0-2 ans révolus, en plus forte proportion sur le territoire de Châtillon-en-Diois (37,3%) et en moins forte proportion sur le territoire de la Motte Chalancon.

4. Le auotient familial des familles allocataires

52,8% des familles dioises ont un quotient inférieur à 715 euros (quotient en dessous duquel les droits aide aux vacances sont attribués). Il est de 69% pour le territoire La Motte Chalancon.

Il est à noter la forte présence de quotients très bas : 12,7% des familles allocataires du Diois alors que ce taux est de 7,5% pour la Drôme.

- 5. Répartition des enfants mineurs à charge des familles allocataires par tranche d'âge
- Les enfants " d'âge crèche " (0-2 ans) sont plus représentés que la moyenne (17,7%) sur le territoire de Châtillon en Diois (21,6%)
- Les enfants " d'âge maternelle " (3-5 ans révolus) sont plus représentés que la moyenne (16,1%) sur le territoire de la Vallée de Quint (19,5%) et moins représentés sur le territoire de La Motte-Chalancon (7,8%)
- Les enfants " d'âge élémentaire " (6-11ans révolus) sont plus représentés que la moyenne (34,4%) sur le territoire de la Vallée de Quint (51,2%) et sur la commune de Lus-la-croix haute (44,7%) et moins sur le territoire de St Nazaire le désert (27,6%)
- Les enfants 12-15 ans sont plus représentés que la moyenne (21,5%) sur le territoire de la commune de Lus (28,2%) et le territoire de La Motte Chalancon (28,6%) et moins sur le territoire vallée de Quint (12,2%).
- Les enfants de 16-17 ans à la charge de familles allocataires représentent 10,3% sur le territoire et sont plutôt bien répartis.

6. Les enfants de 0 à 5ans

1 enfant diois sur 7 de 0-2 ans et 1 enfant de 3-5 ans sur 5 vivent dans une famille monoparentale dans le Diois

Le plus fort taux d'enfants 0-2 ans et de 3-5 ans vivants dans une famille monoparentale se trouve sur le territoire de Luc et inversement le plus faible se trouve sur Châtillon.

Comment ce critère est-il pris en compte dans les critères d'admission des crèches?

7. Activités des parents d'enfants de 0-2 ans

43,6% des enfants de 0-2 ans vivent dans une famille avec des parents actifs avec emploi (52,3% sur le territoire Châtillon-en-Diois et 34% sur le territoire Luc-en-Diois).

8. Activités/emploi

Actifs diois avec emploi à 54% (60% sur Lus), ils sont 61% pour la Drôme. Au niveau des genres :

Les femmes aussi actives avec emploi (54,6%) que les hommes (53,8%).

Le taux de femmes avec emploi est plus important sur la vallée de Quint (60,5%), Lus (58,2%) et Châtillon (58,9%) que la moyenne dioise (54,6%)

Le taux d'hommes actifs avec emploi est plus important sur Lus (63,3%) et Châtillon (60,8%) que la moyenne dioise (53,8%)

9. Précarité

Le taux de dossiers allocataires dépendants (pour lesquels les prestations représentent plus de la moitié des ressources) est supérieur à celui de la Drôme : 30% en Diois (se maintient 30,4% en 2014) et 22,8% en Drôme.

Les ménages à bas revenu représentent 44,4% des ménages allocataires du Diois soit 10 points de plus que pour le département. Le plus fort taux de ménages à bas revenu se situe sur le territoire vallée de Quint, puis Châtillon-en-Diois et Luc.

Les 2 tranches d'âge avec le plus fort taux de ménages à bas revenu sont les 30-39 ans et les 50-59 ans. Et celle avec le plus faible taux est les 60ans et plus

Près de 70% (231 familles) des familles monoparentales sont à bas revenu.

Seulement 17,8% (59) des familles monoparentales sont en-dessus du seuil bas revenu grâce aux prestations CAF (appelé ménages fragiles)

Et seulement 12,4% des familles monoparentales sont en-dessus du seuil des bas revenu quelque-soit le niveau de prestations qu'elles perçoivent.

661 enfants de 0 à 17ans (40,4%) vivent dans une famille à base revenu.

Intérêt de donner un détail par tranche d'âge. Par exemple le plus fort taux d'enfants en famille à bas revenu est chez les 3-5ans et chez les 16-17 ans.

10. Aide au logement

56,3% des ménages allocataires perçoivent une allocation logement pour 52% sur le département.

25,6% des ménages allocataires percevant APL alors que sur la Drôme 43,8%- voir avec le groupe logement ESCDD.

11. Handicap

12,7% pour les adultes percevant AAH sur le Diois contre 8,5% en Drôme ce qui semble logique compte tenu de la présence de structures pour personnes handicapées (Clair matin, ESAT...)

2,4% (23)des ménages allocataires perçoivent l'allocation d'éducation de l'enfant handicapés AEEH (3,3% pour la Drôme)

12. RSA

351 des ménages allocataires CAF (16,8%) perçoivent le RSA contre 12% sur le département dont 33 ménages le perçoivent pour cause d'isolement et grossesse (RSA majoré isolement= anciennement API).

Les éléments d'étonnements

* Une enquête plébiscitée

L'enquête que nous avons initié a remporté un succès unanime auprès des habitants. Quand on donne la parole aux Diois, ils la prennent !!!

Avec plus de 620 réponses complètes (dont prés de 150 partielles), nous avons récolté les avis d'un échantillon important de la population, même si nous regrettons de n'avoir pas suffisamment réussi à toucher les jeunes du territoire. L'accès simple, la promotion sur les réseaux sociaux, mais surtout la présence physique des salariés et bénévoles ont permis ce succès. Naïvement nous pensions que l'accès numérique allait privilégier les réponses d'une population jeune, alors que les retraités ont primés sur la totalité des réponses.

Une crainte massive de disparition des services publics

Hôpital, Poste, trains, disparition des services de proximité, dématérialisation accrue... Sur l'ensemble des réponses de l'enquête, une très grande majorité de personnes pointent la crainte d'un territoire " hors champ ". Un territoire avec peu d'habitants, de plus en plus difficile d'accès, loin des métropoles, avec de moins en moins de services, de flux de vie; un territoire vivant l'été, grâce au tourisme, mais difficile en hiver. Aujourd'hui, la crainte se rapproche de plus en plus d'un sentiment d'inéluctabilité. La disparition de la maternité, les menaces sur la ligne TER, la fin de l'accueil du public en sous-préfecture, sont les marqueurs qui reviennent le plus souvent par les paroles exprimées.

* Une envie de plus de démocratie directe

Face à cette crainte de la disparition des services publiques, ce n'est pas la résignation qui règne, mais plutôt l'envie de plus participer à la défense de cette " chose publique " qu'est le bien commun. La population demande plus de consultation (référendum, vote, conseil de jeunes, commission habitants / élus), plus de projets collectifs, même humbles, plus de budgets participatifs.

Un besoin fortement exprimé de développement des liens entre les habitants

(Entre générations, anciens et nouveaux habitants...)

Au delà de l'image d'accueil du territoire et des nombreuses initiatives permettant de créer du lien entre habitants, de nombreuses personnes ont exprimé le besoin de plus de liens concrets, d'entraide et de coopération entre les différentes populations du Diois. Est ce le fait que la population est plus exigeante qu'ailleurs sur la qualité des liens auxquels elle aspire ? Est ce la persistance d'une fracture entre habitants anciens et néo-ruraux ? Est ce enfin la spécificité d'un territoire rural et de montagne où l'isolement est structurel ?

Un lien très fort avec la nature et l'environnement

La nature, l'environnement et l'écologie sont des éléments de réponse massives à la question des porteurs de paroles, autant des personnes jeunes, plus âgées, qui habitent depuis longtemps sur le territoire ou depuis peu, ou encore des personnes de passage. Cette préoccupation environnementale est partagée par tous. Ils en vantent la qualité, la proximité et l'importance. Ils relient ces questions avec une certaine vision de la vie sur le territoire.





« Il n'y a pas de champignons et le temps est dégueulasse!» - Félicie, 62 ans -Luc-en-diois

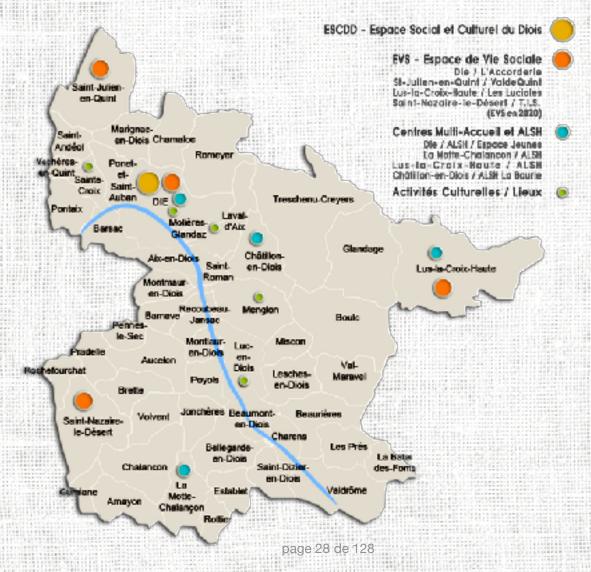
Notre territoire

Avant toute chose, il nous semble nécessaire de d'identifier les éléments de géographie humaine et physique qui constituent notre territoire.

Territoire rural et de montagne situé aux sources de la Drôme, entre Vercors et Provence, le Diois regroupe une population de 11 440 habitants, sur une superficie de 1 200 km2, animées par 51 communes. De 240 à 2456 m d'altitude, il bénéficie d'une grande diversité tant biologique que climatique, mêlant les ambiances préalpines et provençales.

Avec une densité de population de moins de 10 hab/km2 (5 si on enlève la ville centre), c'est un territoire étendu possédant un habitat très diffus, un espace géographique clairement délimité par des ensembles naturels : au Nord par les plateaux du Vercors, à l'Est par les Hautes-Alpes, au Sud par les Baronnies, et à l'Ouest par l'ouverture de la vallée de la Drôme sur Valence et l'axe rhodanien.

Le Diois est organisé en Communauté de Communes du Diois (CCD) depuis 2001.



La communauté des Communes est constituée de plusieurs bassins de vie et vallées qui regroupent la quasi-totalité de sa population.

Die / 6163 habitants

Die, Solaure-en-Diois, Barsac, Chamaloc, Laval-d'aix, Marignac-en-Diois, Montmaur-en-Diois, Ponet-et-saint-auban, Pontaix, Romeyer

Luc-en-Diois / 1671 habitants

Luc-en-Diois, Aucelon, Barnave, La-batie-des-fonds, Beaumont-en-diois, Beaurières, Charens, Val-Maravel, Jonchères, Lesches-en-diois, Miscon, Montlaur-en-diois, Pennes-le-sec, Poyols, Les prés, Recoubeau-Jansac, Valdrôme.

Châtillon-en-Diois / 1552 habitants

Châtillon-en-Diois, Boulc, Glandage, Menglon, Saint-Roman, Treschenu-Creyers.

La-Motte-Chalancon / 606 habitants

La Motte-chalancon, Arnayon, Bellegarde-en-diois, Establet, Rottier, Saint-dizieren-diois.

- Lus-la-Croix-Haute / 540 habitants
- Vallée de la Roanne / 372 habitants

Saint-Nazaire le Désert, Brette, Aucelon, Gumiane, Pradelle, Rochefourchat, Pennes le sec, Rimon et savel, Saint-Benois-en-diois, Volvent.

Vallée de Quint / 363 habitants

Saint-Andéol, Saint-Julien-en-Quint, Sainte-Croix, Vachères-en-Quint.

Forces et faiblesses du territoire

A partir des résultats de l'enquête menée auprès des habitants en 2018, et de l'ensemble des paroles recueillies sur les marchés dans les différents bassins de vie, nous avons mis en lumière les éléments qui nous semblent les plus pertinent, les forces, comme les faiblesses du territoire Diois.

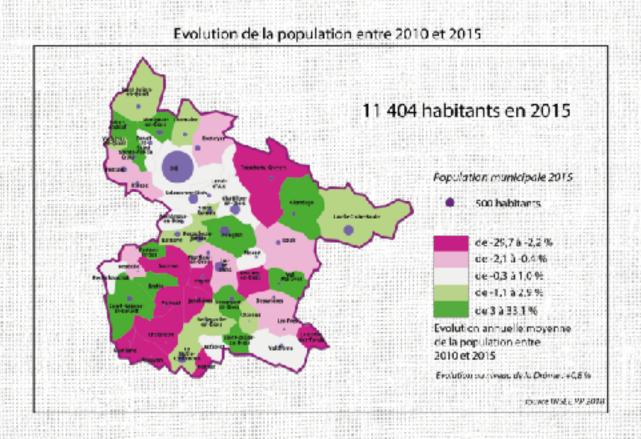
Ce qui fait la force du territoire :

- Une vie associative et un fort engagement bénévole des habitants (plus de la moitié des habitants déclarent faire partie d'une association),
- Une présence de 3 Espace de Vie Sociale (EVS) sur les différents bassins de vie du diois (soit en proportion, plus que sur les autres territoires métropolitains),
- Un attachement au territoire très important que l'on soit nouvel ou ancien habitant,
- Une présence d'infrastructures publiques encore conséquente (avec de grandes craintes pour leur avenir) : hôpital, cité scolaire (collège-lycée), souspréfecture, théâtre, médiathèque, cinéma...
- Une offre culturelle riche (mais différentié selon les saisons),
- Une proximité des habitants et acteurs locaux avec leurs élus (facilité d'accès aux élus)
- Un attrait touristique fort, facteur de dynamisme pour le territoire,
- Un environnement naturel plutôt préservé,
- Une implication citoyenne dans la transition énergétique (Rencontres de l'Ecologie, coopérative d'habitants sur le photovoltaïque, projet énergie hydrogène, défense du transport ferroviaire...

Ce qui fragilise, représente les faiblesses du territoire :

- Un territoire très vaste et un éloignement des bassins de vie entre eux (Lus la Croix Haute, La Motte Chalancon),
- ▶ Un manque de transports en commun sur le territoire, qui renforce l'isolement géographique " naturel "
- Une fragilité économique des foyers, une part importante du nombre de familles monoparentales,
- Un démantèlement en cours des services publics (maternité, sous-préfecture, Poste, Gare...),
- Un manque de places pour la garde d'enfants (malgré un investissement conséquent de la collectivité locale)
- Un manque d'offre de logements décents et à prix accessibles (dont le tourisme est particulièrement responsable),
- Un manque d'emplois sur le territoire,
- L'inexistence de lieux rassembleurs et d'activités pour les jeunes,
- Une fracture numérique très prégnante en dehors des plus importants bassins de vie (zones blanches, absence d'internet...),
- Un manque de connaissance et de valorisation du mandat d'élu rural.

Bilan sur les actions 2015 - 2018



L'analyse des objectifs du projet social précédent, les pistes d'actions mises en œuvre totalement ou partiellement, apporteront des éléments de réflexion pour ce nouveau projet social.

En 2014, nous avions défini neuf grandes thématiques sur lesquelles nous allons revenir dans les pages suivantes. À l'intérieur de ces thématiques, nous avions défini des objectifs et des pistes d'actions. Au premier semestre 2018, lors du séminaire de lancement du renouvellement du projet social, l'équipe salariée et les administrateurs ont réalisé un travail d'analyse en commun, pour adapter au mieux nos priorités futures aux besoins des habitants.

Grâce au code couleur suivant nous pourrons voir si ces objectifs ont été mis en œuvre totalement, partiellement ou pas du tout. Nous pourrons aussi pointer des actions mises en œuvre qui n'avaient pas été prévues dans le cadre du projet social précédent, car la force des centres sociaux réside aussi dans leurs capacités d'adaptations rapides aux demandes et besoins des habitants.

Rappel des objectifs généraux pour le projet 2015-2018

- Renforcer notre accueil, notre écoute, notre présence sur le territoire, et notre capacité à " aller vers ", notamment les personnes les plus éloignées de l'action collective (toucher les personnes non organisées collectivement et isolées et faire se rencontrer des personnes qui ne se rencontrent jamais)
- Travailler sur les différentes formes de précarité présentes dans le Diois et exprimées lors de l'enquête conscientisante. Avec une approche centrée autour du Développement du Pouvoir d'Agir qui correspond à une demande forte des personnes interrogées
- Être réactifs par rapport aux événements du territoire
- Maintenir les 6 missions de l'ESCDD : accueil, accompagnements, réseaux, débat /participation, formation, rencontre/éducation
- Développer le travail associé (administrateurs et salariés)
- Poursuivre la réflexion sur la gouvernance afin d'améliorer l'articulation entre Bureau associatif, Conseil d'Administration et équipe salariée
- Poursuivre nos stratégies d'alliances et de partenariat avec les autres associations et institutions du territoire
- Poursuivre le travail engagé de recherche d'équilibre financier structurel
- Développer nos capacités de communication interne et externe

Accueil et accès aux droits

Présentation

L'Accu<mark>eil est à la fois un</mark> poste stratégique et une posture essentielle. Il constitue le premier contact du public avec l'ESCDD, qu'il s'agisse de rencontrer la population dans les locaux du Palais social ou sur une place de village.

Depuis son origine, l'ESCDD vise à ouvrir son accueil inconditionnel le plus largement possible. La fréquentation de l'accueil de l'ESCDD connaît des fluctuations, selon les journées, ou certaines périodes de l'année. La plupart des demandes sont liées à l'accès aux droits : consultation de sites institutionnels pour une recherche d'emploi, recherche de logement, consultation de boîtes mails, demande d'accès à une ligne téléphonique, demande de photocopies pour la constitution de dossiers, dans le cadre de démarches administratives multiples...

Parfois, il s'agit simplement de venir partager un moment, échanger sur quelque sujet qui préoccupe. Ce moment d'échange est accompagné par l'accueillant-e autour d'une boisson chaude. Une certaine solidarité est a l'œuvre entre les visiteurs, qu'il s'agisse de venir à bout d'une manipulation informatique ou d'échanger des ressentis d'expérience avec les différentes instances administratives, ou encore se transmettre des petites annonces.

La prise en charge du poste d'Accueil a fait l'objet de nombreuses réorganisations en termes de personnel entre 2014 et 2018, notamment en élargissant les horaires et périodes d'ouverture, pour permettre à l'employée titulaire de participer à des réunions de réseaux ou à des sorties, et assurer un accueil sur les différents bassins de vie du territoire. Depuis septembre 2017, suite à l'arrêt de la personne en poste, puis de l'aménagement thérapeutique de son temps de travail, l'accueil est pris en charge en alternance par deux salariés, parfois renforcé par un troisième.

Les adhésions et inscriptions aux activités

L'accueil, c'est aussi la rencontre et l'inscription des quelques 700 adhérents chaque année, de bénévoles participant activement à la vie de l'association en tant qu'administratrices ou administrateurs, prenant part aux activités socio-culturelles, aux ateliers de " langue et socialisation ", ou à l'accompagnement à la scolarité. Les adhérents sont au cœur de la vie et des actions de l'ESCDD.

L'accueil en Car'ambule

L'étendue du territoire Diois crée des situations d'isolements géographiques et/ou sociaux rendant parfois difficile l'accès aux droits, à l'information ou simplement au lien social. Pour répondre à ces besoins, le Centre Social s'est occupé de développer une itinérance, pour "aller vers " l'ensemble des habitants, notamment ceux isolés géographiquement ou socialement.

Cette itinérance est rendue possible par la Car'ambule, un véhicule dont l'animation est assurée par des agents de développement et les animateurs de l'accueil, et peuvent être accompagnés par des administratrices ou administrateurs de l'association. La Car'ambule se déplace par demi-journée, sur les marchés, selon un calendrier trimestriel, ainsi que sur des événements réguliers ou ponctuels, à la rencontre d'habitants, d'associations, d'élus.

Ces déambulations permettent de rompre avec l'éloignement du centre névralgique de Die et l'ESCDD et participe ainsi à lutter contre les discriminations en matière de mobilité.

Au cours de l'année 2018, la Car'ambule a principalement servi à aller à la rencontre des habitants dans le cadre des actions liées au renouvellement du

projet social (cf. calendrier du renouvellement).

Les Petits Déjeuners Partenaires

Espaces de rencontre de l'ensemble des partenaires sociaux exerçant dans le Diois, les Petits Déjeuners Partenaires sont très appréciés et leur fréquence annuelle a augmenté, notamment depuis 2016 : 5 petits déjeuners partenaires en 2015, 8 en 2016, 10 en 2018 ! Les invitations sont adressées actuellement à 126 destinataires (pour 90 en 2016). Chaque rencontre est l'occasion pour chacun de présenter son actualité, d'informer sur son fonctionnement, de partager ses questionnements. C'est également une occasion pour les participants de se croiser entre collègues pendant un temps convivial et bienveillant, d'échanger éventuellement sur tel dossier, telle situation commune.

Accueil des "Permanences Partenaires"

Lieu identifié par les habitants, l'ESCDD accueille de plus en plus de permanences de partenaires extérieurs, associatifs ou collectifs. Ainsi le CIDFF, la CLCV, l'AFOC, la CIMADE, la CAF, le Collectif Migrants bénéficient de créneaux réguliers pour développer leurs activités.

Les objectifs 2015-2018

Objectif 1: Maintenir la mission d'accueil de tous les habitants du Diois dans le cadre de son Point Accueil (Point Infos Familles, informations associatives, services existants dans le Diois et ailleurs, inscriptions aux activités socio-culturelles et sportives...), avec une fonction d'information, de mise en lien, selon une amplitude d'ouverture de l'accueil plus étendue (mercredi, jeudi, vendredi de 9 à 12 h – lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14 à 18 h).

L'accueil, point d'entrée dans le Centre Social, a été considérablement renforcé les quatre dernières années, avec l'arrivée d'un second salarié en soutien, et la mise en place d'une Commission d'Accueil en lien avec les activités socio-culturelles, et menée avec le pôle Logistique et la Direction. Les deux agents d'accueil participent plus grandement à des formations et rencontres départementales. elles affirment leurs connaissances des fonctions d'accueil, favorisent un échange riche avec les collègues des autres structures. L'ouverture de l'accueil est élargie à des périodes auxquelles il était traditionnellement fermé. Désormais, un accueil est proposé en demi-journées pendant toutes les vacances, sauf deux semaines en fin d'année.

Objectif 2 : Renforcer l'accueil et les permanences d'accès aux droits sur l'ensemble du territoire via le projet Car'Ambule, Centre Social Itinérant.

- Dans les locaux, les permanences d'accès aux droits sont beaucoup plus nombreuses qu'il y a quatre ans : CIDFF, CLCV, AFOC, CIMADE, Collectif Migrants, CAF accueillent un public toujours plus nombreux. L'Aide aux Démarches Administratives (ADA) assuré par le CIDFF (Droits des Femmes) a pris fin le 31 décembre 2018. Des moyens financiers complémentaires permettraient sa pérennisation. Cependant, l'appel à projet du Département, identifié pour cette action, ne fait plus apparaître le Diois comme territoire d'intervention, malgré un besoin persistant.
- Nos interventions sur le territoire avec la Car'ambule et l'itinérance ne nous semblent cependant pas entièrement satisfaisantes. Les déplacements sont conséquents, mais l'équipement du véhicule est bien en deçà du nécessaire pour en faire un véritable Centre Social Itinérant. Il est également important d'y

impliquer nos partenaires sur le territoire, ceux qui assurent des permanences dans nos locaux, les EVS et autres associations qui animent la vie sociale dans le Diois. Il n'a pas été possible de mettre en place des permanences d'accès aux droits dans d'autres bassins de vie, faute de moyens en personnel.

Objectif 3: Réorganiser et développer l'action " Ecrivains Publics ".

→ Depuis cinq ans, l'accueil sur rendez-vous à l'ESCDD pour l'accompagnement " Ecrivains Publics " est pris en charge par Isabelle. Les demandes d'accompagnement se multiplient : constitution de dossiers de demande d'aide juridictionnelle, de rassemblement de pièces pour dossiers de retraite, mise à jour de curriculum vitae, etc... Soit plus d'une centaine de rendez-vous par an. À noter, le gros travail effectué en 2016 par une stagiaire, Flore Viglieno, qui a abouti à la création d'une plateforme " ecrire.diois.fr ". Cette plateforme propose de répertorier les ressources et les lieux du territoire dédiés à l'accompagnement à la lecture et à l'écriture, et favorise la mise en liens avec les autres structures en Drôme. Le manque de temps et de bénévoles n'a pas permis de réaliser cet objectif, alors que les besoins deviennent plus prégnants à mesure que progresse la dématérialisation massive des actes administratifs. Le CIDFF, partenaire historique de l'ESCDD, qui propose des permanences juridiques, d'abord deux fois par mois, puis, depuis 2016, une fois par mois, a répondu à un appel d'offre pour mettre en place des permanences bimensuelles d'aide aux démarches administratives, et soutenir une demande toujours plus large. Toutefois, nous remarquons que les demandes d'" Ecrivains publics " sont spontanées, et souvent ne souffrent pas de délai. Il est rare que les personnes soient prêtes à patienter pour un rendez-vous à distance d'une semaine.

Objectif 4: Organiser cinq "Petits Déjeuners Partenaires "par an, maintenir du lien au travers de réunions informelles entre partenaires professionnels.

Nous avons largement dépassé cet objectif avec 10 petits déjeuners en 2018. Leurs formes sont particulièrement adaptées et appréciées par les structures, de plus en plus nombreuses à y participer. Cette formule a même été source d'inspiration pour d'autres Centres Sociaux de la Vallée de la Drôme.

Les actions 2015 - 2018

Actions envisagées	réalisées	Année de réalisation
Poursuite de notre stratégie de " aller vers " via le projet, Car'Ambule.	Partiellement	2016-2018
Mise en place de temps d'accueils décentralisés sur l'ensemble du territoire, dans la mesure de nos moyens humains	Partiellement	2014-2018
Reprise de l'action " Ecrivains publics / accès aux droits " pour renforcer les services apportés aux habitants (création d'un collectif " Ecrivains Publics " avec une formation dispensée en interne)	Non	
Maintien des permanences d'accès aux droits (CIDFF, CAF, CLCV, MIFE), et développement si de nouveaux besoins non pourvus apparaissent	Oui (MIFE jusqu'en 2016)	2014-2018 (MIFE 2014-2016)
Poursuite de notre mission d'accès à des services et mises à disposition de matériels, de locaux pour les habitants et associations du territoire.	Oui	2014-2018
Proposition à des partenaires de développer l' " aller Vers " en nous accompagnant dans la Car'Ambule, Centre Social Itinérant.	Partiellement	2017

Bilan effectif

malgré des freins identifiés:

- → La poursuite de notre stratégie de "aller vers " avec le projet Car'ambule a été effective, même si elle n'a été à la hauteur de nos espérances. En effet, la mise en place de temps d'accueil décentralisés sur l'ensemble du territoire avec nos moyens humains n'a pas pu régulariser l'itinérance des permanences.

 Cette initiative s'est cependant déployée sur plusieurs bassins de vie, correspondant au périmètre géographique des anciens cantons. Une quarantaine de sorties de l'accueil de l'ESCDD ont été réalisées ces quatre dernières années,
 - la météo : compte tenu de périodes de gel et de mauvais temps pouvant s'étendre de novembre à mai, les sorties s'effectuent plus volontiers de mai à octobre, sachant que la période de congés privilégiée par la convention se situe nécessairement au mois d'août
 - la capacité à organiser l'accueil à Die pendant les sorties : en effet, la question s'est parfois posée, malgré la réorganisation des personnels, de fermer l'accueil de Die afin de proposer un accueil sur la place publique.
- → Le maintien des permanences d'accès aux droits (CIDFF, CAF, CLCV, MIFE), voire le développement, si de nouveaux besoins non pourvus apparaissent.:
 - Création des permanences de l'AFOC (Association Force Ouvrière de Consommateurs) deux fois par mois.
 - ▶ Le CIDFF a perdu une permanence juridique par mois et gagné une permanence d'aide aux démarches administratives (ADA). La MIFE (Maison pour l'Information sur la Formation et l'Emploi) — dépendant du CIDFF — a

perdu sa permanence sur le territoire Diois.

Il est à noter l'implication forte d'un réseau de bénévoles de l'ESCDD, Les Collectives, qui agissent en lien avec le CIDFF dans l'accompagnement du droit des femmes et à l'égalité.

- La CIMADE propose des rendez-vous ponctuels dans les locaux de l'ESCDD.
- Les permanences sur rendez-vous de la CAF, destinées aux familles avec enfants rencontrant une difficulté ou faisant face à un changement de situation.
- Les autres partenaires ont maintenu leurs permanences avec une fréquence accrue.
- → La poursuite de notre mission d'accès à des services et mises à disposition de matériels, de locaux pour les habitants et associations du territoire.

 Cette action a connu un accroissement exponentiel, notamment concernant les mises à disposition de matériels, de locaux et même de véhicules. Cette gestion est très chronophage et fera l'objet de nouvelles propositions d'organisation.
- → La proposition à des partenaires de développer leur "aller vers " en les invitant à nous accompagner dans la Car'Ambule, Centre Social Itinérant.

 Cette initiative a été suivie, puisque que l'Accorderie, le Relais Assistantes Maternelles, le LAEP Bleu Hamac, l'EVS ValdeQuint nous ont accompagnés lors de certaines sorties sur le territoire. Ces partages ont été très enrichissants, notamment sur les retours des partenaires concernant le sous-équipement de la Car'ambule et leurs idées d'aménagement. Par exemple, un véritable accès mobile à Internet pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives.

L'enfance

Présentation:

Forte de quatre salariés, l'équipe de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est au service des familles et des enfants du territoire diois. Durant les quatre dernières années, celle-ci s'est étoffée et est désormais constituée de trois emplois en CDI et d'un emploi aidé sous la forme d'un emploi d'avenir. À noter qu'au début du précédent agrément, en 2014, l'équipe n'était constituée que d'un seul poste en CDI, sur la fonction de direction de l'ALSH. Les roulements dans les équipes d'animations n'étaient alors pas propices au développement d'actions de qualité se rapprochant plus d'un simple système de garde, et sans réel projet éducatif. Cette consolidation de l'équipe a permis de mettre en place une organisation, de nouvelles périodes d'accueil, de nouveaux projets impossibles à développer auparavant. Mais nous devons trouver des moyens financiers pour réussir à maintenir cette organisation, alors que les aides d'Etat baissent sur le financement des postes.

Aujourd'hui, l'ALSH est ouvert toute l'année à l'exception d'une ou deux semaines à Noël, selon le calendrier des vacances scolaires. Un autre accueil a été ouvert sur la commune de la Motte Chalancon en 2018 pour développer l'équité d'accueil sur le territoire, et de nombreux séjours sont désormais proposés aux enfants sur les petites et grandes vacances.

La philosophie qui accompagne ce développement est simple et s'inspire un peu de ce que nous essayons de mettre à disposition de l'ensemble des habitants : une capacité accrue de décider par soi-même. Nous voulons que les enfants puissent répondre à leurs besoins et envies, qu'ils puissent bénéficier d'un réel temps de loisirs. C'est dans ce but que nous avons décidé de co-construire avec eux leur espace de loisirs, et de ne plus proposer de programme trop détaillé à l'avance.

Toutes les journées commencent par une réunion avec les enfants où chacun peut exprimer et argumenter sur ce qu'il veut faire à l'Accueil de Loisirs. Chaque jour des ateliers en lien avec leurs demandes sont mis en place par les animateurs. L'équipe est présente pour poser un cadre, aider dans l'organisation, faire évoluer ces ateliers, guider les enfants dans leurs réalisations.

2019 est l'année d'un nouveau projet social pour l'association, mais aussi une année pour re-questionner projet éducatif de l'Accueil de Loisirs. Cette tâche sera un des premiers chantiers de la nouvelle commission de travail associé, qui, grâce à l'arrivée de nouveaux bénévoles depuis quelques mois, peut être réactivée. Déjà des liens se tissent entre différentes thématiques présentes au sein de l'Espace Social. Des Olympiades ont lieu entre les plus jeunes du Centre de Loisirs et les résidents de l'EHPAD du " Fil de Soi ", à la satisfaction des uns comme des autres.

Les objectifs 2015 - 2018

Objectif 1: Accueillir les enfants entre 4 et 12 ans et leur proposer des activités de qualité dans un environnement sécurisant et adapté à leurs besoins.

Objectif 2 : Développer nos animations enfance sur le territoire Diois.

Objectif 3 : Mettre en place un panel de séjours d'été pour tous les enfants du Diois et en assurer la coordination.

Ces trois premiers objectifs sont largement atteints. Les changements opérés au sein de l'équipe salariée de l'ALSH portent aujourd'hui leurs fruits. Les trois postes en CDI permettent une permanence, et un travail d'équipe important. Les moyens humains manquaient lorsque l'équipe était majoritairement composée d'emplois temporaires. Un travail important reste à effectuer pour tendre vers l'équilibre financier de ces activités. A chaque enfant supplémentaire accueilli, la structure creuse son déficit, alors que nos accueils plus larges, plus diversifiés sont plébiscités par les familles.

Objectif 4 : Contribuer à la formation des acteurs de l'enfance sur le territoire.

La confiance que nous a octroyée la Communauté des Communes sur l'encadrement des formations TAP, les liens de plus en plus forts que nous avons avec les autres structures d'Accueils de Loisirs valident le professionnalisme de notre équipe, qui est aussi à la disposition du territoire au-delà de l'association.

Objectif 5 : Permettre à des enfants de mieux vivre leur scolarité.

Objectif 6 : Contribuer à ce que les parents trouvent leur place dans le système scolaire.

Nous développons des projets CLAS soutenus financièrement par la CAF. Ils sont importants pour les élèves participants, mais ne touchent malheureusement pas suffisamment d'enfants. D'un autre côté, la mise en place de "l'Alliance éducative " depuis l'année dernière devrait permettre un meilleur dialogue entre l'ensemble des adultes en lien avec les enfants scolarisés (parents, enseignants, intervenants extérieurs, personnels des ALSH...) et pourrait améliorer à terme la vie des élèves dans et en dehors de l'école sur une plus grande échelle.

Objectif 7 : Proposer un espace de parole et d'écoute active bienveillante aux parents.

Cet objectif n'est que très partiellement rempli et nous cherchons encore les formes que cet espace pourrait prendre. Nous restons persuadés de l'importance d'un tel lieu, mais le manque de place, de temps de travail dédié ne nous a pas encore permis de bien répondre à cet objectif. Nous pouvons cependant noter que l'équipe de l'ALSH, le/la référente famille sont aujourd'hui beaucoup plus sollicitées, en raison d'un lien de confiance important établi avec les familles dont nous accueillons les enfants à l'ALSH, et avec celles qui participent aux activités familles de l'ESCDD (week-end, séjours, journées thématiques). L'émission de Rdwa consacré à la famille (cf. annexe) illustre parfaitement bien ce propos.

Le besoin d'accueil est très important sur le territoire et nos locaux ne nous permettent pas aujourd'hui d'accueillir un nombre d'enfants suffisant pour équilibrer financièrement cette activité, même avec le soutien important de la CAF et de la CCD; à moins, éventuellement, d'augmenter les tarifs, mais au détriment d'une partie des familles qui n'auraient probablement plus accès à ce service. Il faut donc se tourner vers d'autres solutions.

Objectif 8 : Faire le lien avec les actions menées dans le cadre de l'Animation Collective Famille.

Même si nous constatons aujourd'hui les prémices d'un travail en commun, nous ne pouvons pas sérieusement penser que cet objectif est atteint. Des réflexions sont en cours afin de rendre effective la constitution d'une véritable équipe autour de l'Espace Enfance Famille » équipe qui réunirait le référent famille, l'équipe de l'ALSH et du LAEP (cf. projet à venir).

Objectif 9: Permettre à toutes les familles d'accéder à notre accueil de loisirs par une politique tarifaire adaptée aux ressources financières.

■ La politique tarifaire en cours aujourd'hui permet à un grand nombre de famille d'inscrire leurs enfants à l'ALSH. Le besoin d'accueil est très important sur le territoire et nos locaux ne nous permettent pas aujourd'hui d'accueillir un nombre d'enfants suffisant pour équilibrer financièrement cette activité, même avec le soutien important de la CAF et de la CCD. Si nous augmentions les tarifs cela serait peut-être possible, mais une partie des familles ne pourrait alors pas forcément avoir accès comme aujourd'hui à ce service. Il faut donc se tourner vers d'autres solutions.

Les actions 2015 - 2018

Actions envisagées	réalisées	Commentaires
Ouverture de l'Accueil de Loisirs les mercredis et vacances scolaires (à l'exception des vacances de noël et du mois d'août)	Oui et même plus	Ouverture non-stop depuis 2018
Mise en place des séjours d'été	Oui	Mise en place en plus de 3 séjours, dont deux de 7 jours depuis l'été 2017
Adaptation et aménagement en fonction de l'aménagement des rythmes scolaires	Oui depuis 2015 en proposant un service de récupération des enfants à l'école	Septembre 2018, ouverture à nouveau le mercredi matin.
Mise en place d'un espace d'écoute pour les parents	Partiellement	Il est proposé chaque jour d'ouverture un temps d'accueil avec boissons chaudes. Le projet tend vers plus avec peut-être un salon de jardin l'été
Mise en place d'animations festives enfants/parents	Partiellement	Cette proposition est faite de façon régulière, elle est parfois difficile à mettre en place du fait des locaux un peu étroits en hiver, automne, et printemps.
Mise en place d'Accueils de Loisirs décentralisés sur les communes du Diois, via la Car'Ambule	Non	Nous n'avons pas pu faire ces opérations de délocalisation par manque de personnel.
Relais vers des acteurs sociaux et éducatifs	Oui	De façon ponctuelle.

Actions envisagées	réalisées	Commentaires
Relais vers l'animatrice famille	Oui	En présentant les projets, en accompagnant les familles à prendre contact avec l'animatrice.
Mise en place de deux groupes d'accompagnement à la scolarité, animés par des salariés et des bénévoles	Oui	Deux groupes et deux projets depuis 2015. Nous proposons des projets sur l'année scolaire avec une retransmission lors de la fête des écoles, et sur place avec les familles
Mise en place de projets ludiques qui mobilise du partenariat local (médiathèque, théâtre,) et la présence des parents		Nous ne mobilisons pas encore assez les structures. Mise en place de temps communs avec l'EHPAD du "fil de soi" en 2017/2018. Nous solliciterons plus les partenaires locaux avec le projet de plan mercredi.
Révision des tarifs pour permettre l'accès à tous	Oui	En 2014 et 2016. A revoir en 2019 en unifiant les tarifs de Die et de La Motte Chalancon.
Mise en place d'une formation continue sur site à destination des salariés et bénévoles qui encadrent les temps d'activités périscolaires	Oui	4 journées de formations ont été mises en place, très appréciées et donc redemandées sur l'année scolaire en cours.

La prévention spécialisée / La Jeunesse

Présentation:

L'équipe de l'Espace-Jeunes a pour mission d'aller à la rencontre des ados du Diois pour leur proposer une écoute et un accompagnement. L'Espace Jeunes a pour ambition de faciliter le lien et la relation entre les ados, les parents et les institutions et les adultes en général. De plus, l'équipe salariée est mandatée pour accompagner, de manière collective, les groupes de jeunes développant des projets de solidarités internationales. L'équipe développe aussi des projets « CLAS » de remobilisation scolaire, projet qui ont permis à des dizaines de jeunes de développer des projets autour du théâtre, des nouvelles technologies... Enfin l'équipe est mobilisée autour des enjeux liés au numérique. Les salariés de l'Espace Jeunes font partie des « promeneurs du Net » dispositif visant à accompagner les jeunes dans leur vie numérique, sur les réseaux.

Les objectifs 2015-2018

Objectif 1 : Offrir une écoute bienveillante aux jeunes pour qu'ils construisent leur propre vision de la société, qu'ils en soient acteurs et qu'ils affirment leurs valeurs, leurs engagements et leurs modes de vie.

 Cet objectif a été atteint dans la mesure où il a guidé tout au long des quatre ans, la posture d'accueil des éducateurs de l'Espace jeunes, favorisant l'expression et l'émergence de projets par les jeunes.

D'autre part, l'accompagnement de projet collectif des jeunes a permis d'atteindre cet objectif par la création de " junior associations ", la formation et l'animation de groupe de jeunes. En effet, les méthodes de travail des éducateurs s'ancrent dans des pratiques et des outils d'éducation populaire plaçant la parole des jeunes au centre, en valorisant leur savoirs et expériences vécues.

Objectif 2: Mettre en valeur les modes de vie des jeunes, leurs pratiques culturelles pour un meilleur épanouissement et reconnaissance sur le territoire.

Cet objectif est atteint dans la mesure où il guide l'ensemble des accompagnement des jeunes que ce soit au niveau individuel ou collectif. La relation éducative est mis en place de manière globale, intégrant le jeune dans son environnement, en lien avec un ensemble de partenaires éducatifs.

Objectif 3 : Accompagner les jeunes dans leur construction en s'appuyant sur leurs potentialités, individuelles et collectives ainsi que sur celles offertes par le territoire, en prenant en compte leurs difficultés.

Cet objectif a été partiellement atteint, particulièrement par l'organisation d'activité s'appuyant sur les désirs des jeunes et sur leur culture : semaine des talents, activité Parkour, concert Dub, journée Japon, imprimante 3D.... Ces actions manquent encore de valorisation à l'échelle du territoire, il reste à améliorer le lien avec les élus locaux des différents bassins de vie afin de mieux faire vivre la la culture des jeunes dans le Diois. Certaines actions sont en cours d'élaboration, notamment la journée de valorisation des jeunes prévue en avril 2019.

Objectif 4 : Assurer une présence sociale sur le territoire.

Cet objectif a été atteint entre 2014 et 2016, grâce à la présence effective de trois salariés au sein de l'équipe de l'Espace Jeunes, qui a permis la présence physique sur les espaces publics et au plus proche des jeunes sur le territoire.
 À partir de 2016, les baisses de budget ont contraint l'équipe Jeunesse à fonctionner à deux salariés, réduisant considérablement le temps de présence auprès des jeunes. D'autre part, l'ensemble des travaux publics menés sur les espaces proche de la Cité scolaire et des lieux de rassemblement des jeunes a restreint le développement d'actions de terrain.

Il a fallu prioriser les actions et se spécialiser sur certaines questions : notamment la promotion de la santé et la réduction des risques par exemple l'action du "Vélo santé ".

Objectif 5 : Accompagner les jeunes en rupture dans leurs projets d'insertion sociale en lien avec les partenaires.

Cet objectif a été atteint partiellement avec la perte des chantiers éducatifs dû à la priorisation des actions, en raison de la baisse des subventions. Cependant, les liens de partenariat fort, développés notamment avec la mission locale et la cité scolaire, ont permis de favoriser l'insertion sociale des jeunes (persévérance scolaire, appui au parcours d'insertion).

Objectif 6 : Favoriser l'accès des jeunes aux structures ou dispositifs existants, notamment dans le domaine de l'animation socio-culturelle ou de l'éducation populaire.

■ Tout au long des accueils et accompagnements de jeunes, qu'ils soient individuels ou collectifs, l'équipe d'éducateurs a été d'une part en capacité d'orienter les jeunes vers des dispositifs adéquats leur permettant de se réaliser : mobilité internationale (Service volontaire européen, bourses au projets solidaires...), engagement civique et citoyen (service civique volontaire et Parlement des jeunes). D'autre part, les nombreux réseaux et relais de partenaires de l'Espace Jeunes ont permis de partager des informations et d'orienter les jeunes en fonction de leurs besoins, tant au niveau de la prévention qu'au niveau des activités sociales et socio-culturelles.

Les actions 2015 - 2018

L'ensemble des actions envisagées en 2014 pour la période 2015-2018 ont été mises en œuvre

Actions envisagées	réalisées	Commentaires
Accompagnement de projets collectifs de jeunes (sorties,	2014— 7 jeunes	Formations annuelles PRAPJ accompagnement de projet
séjours activités, projet citoyen,	2015— 10 projets	
d'intérêt général).		Depuis 2016, moins de
	2016— 12 projets	projets, qui concernent plus
		de jeunes, notamment autour
	2017— 9 projets et	de la solidarité.
	94 jeunes	
Animation d'un club citoyen à		Arrêt du club en septembre
la cité scolaire du Diois.	2014	2015 à cause d'une
		nécessaire priorisation (baisse de personnel).

Actions envisagées	réalisées	Commentaires
Animation de l'accompagnement à la scolarité à destination de jeunes rencontrant des difficultés scolaires et/ou sociales.	2014 2015 2017-18 2018-19	Jusqu'en 2016 CLAS, avec équipes de bénévoles (1 groupe collégiens et 1 groupe lycéen) puis pause, du fait de la priorisation. Reprise en 2017, avec intervenant extérieur "Atelier Expressions"
ise en place de projets autour des nouvelles technologies pour aider les jeunes décrocheurs scolaires dans leur parcours de formation. Projet copiloté avec la cité scolaire.	2015 2016	Projet "Je modernise mon collège avec les imprimantes 3D " Projet Do It Yourself, des jeunes entrepreneurs autour de la culture numérique
Animation d'ateliers d'éducation à la sexualité à la cité scolaire.	Depuis toujours 2016	Développement des ateliers à destination de l'ensemble des élèves de la cité scolaire
Animation d'ateliers de prévention de la consommation de produits psycho actifs à la cité scolaire.	Depuis 2014 Depuis 2016	Atelier "et toi tu fais quoi ?" - 4e Projet vélo itinérant sur la santé
	2016 2017	Atelier "et toi tu fais quoi ?" - 4e Projet vélo itinérant sur la santé Ateliers prévention, usages des produits psycho-actifs - 4e Atelier en réduction des risques - 3e Formation auprès des assistants d'éducation
Accompagnement éducatif (individuel ou en petit groupe) de jeunes relevant du dispositif de prévention spécialisée.	2014-2015	 développement d'un réseau de structures accueillantes dynamique partenariale formation citoyenne des jeunes
Animation d'un groupe de travail réunissant des élus de Die et des jeunes afin de coconstruire des propositions pour la réhabilitation de la place Saint-Pierre (située en face de la cité scolaire).	2015-2016	 Accompagnement d'un groupe de jeunes pour participer à la réflexion sur la réhabilitation de la place Saint-Pierre.
Aide à l'organisation de moments festifs pour les jeunes (fêtes, concerts)	Depuis 2014	 Accompagnement à l'organisation de Gala des lycéens Fête du jeu Présence en soirées électro-dub

Actions envisagées	réalisées	Commentaires
Aide à l'organisation de moments festifs pour les jeunes (fêtes, concerts)	Depuis 2014	 Accompagnement à l'organisation de Gala des lycéens Fête du jeu Présence en soirées électro-dub
Ateliers culturels organisés avec les jeunes : graff, manga	2014-2016 Depuis 2016	Car'Ambule : goûter villages (arrêt : chronophage pour le peu de jeunes concernés) – Vélo santé sur Die
Travail de rue	Depuis 2015	 moins de déambulation régulière sur l'Espace Public faute de disponibilité plus d'actions en milieu scolaire, restructuration de l'équipe (perte d'un poste)

Développement social local

Préambule:

Dans le projet social 2014-2018, les objectifs du développement social local sont organisés en quatre thématiques :

- Les questions touchant les différentes formes de précarité.
- L'animation du territoire.
- L'accompagnement de la vie associative.
- L'accompagnement de collectifs d'habitants.

Il convient donc pou<mark>r chacun d'</mark>en dr<mark>ess</mark>er un bilan : réalisé ou non et d'en faire une analyse qualitative.

1 / Les questions de précarité

Un focus particulier a été donné pendant les quatre dernières années sur les différentes formes de précarité qu'éprouvent les habitants du Diois. En effet, qu'elle soit au niveau économique, démocratique ou sociale, la précarité peut prendre différentes formes. Elle est toujours un frein au développement du pouvoir d'agir pour les habitants. Cette grille de lecture a aussi permis de prioriser les types d'accompagnement à mener par les agents de développement.

Les objectifs 2015-2018

Objectif 1: assurer une veille de territoire orientée vers les questions de précarité et en premier lieu sur les priorités définies par les habitants lors des enquêtes : le logement, l'accès aux droits et l'emploi.

- Ces priorités ont en effet été mises au travail depuis deux ans, particulièrement sur les questions du logement. Des actions sont toujours en cours, menées en collaboration avec une commission de travail associé unissant l'agent de développement et des bénévoles de l'ESCDD, des habitants et une association ancrée localement : la CLCV (association nationale de défense des consommateurs et usagers). Un travail de recherche, de rencontre des acteurs et de connaissances ressources locales a été mené puis une présence orientée spécifiquement vers les questions de logement a été assurée dans quatre bassins de vie du Diois (vallée de Quint, la motte Chalancon, Menglon et Die).
- Sur l'emploi, l'objectif est très partiellement atteint : l'action des " petits déjeuners de l'emploi " menée pendant l'année 2014 a été arrêtée pour cause principale de manque de participation. Au niveau stratégique sur l'emploi, c'est plutôt le pôle numérique et la fonction d'accueil et d'orientation de l'ESCDD qui répond à ce besoin. C'est la MSAP qui est référente pour les questions d'emploi sur le territoire, ainsi que la mission locale.

Objectif 2: Creuser les besoins, envies, attentes avec les personnes en situation de précarité ou précaupées par ces questions dans le Diois.

Objectif 3: Initier de la réflexion, de l'échange/du débat sur les besoins, attentes identifiées (entre habitants, institutions, acteurs économiques et élus/institutions).

Objectif 4 : Accompagner des initiatives, en lien avec ces questions, dans la recherche de solutions.

Objectif 5 : Faciliter l'accès aux droits pour les personnes touchées par ces questions.

- Ces objectifs ont été atteints partiellement dans la limite des moyens disponibles pour accompagner individuellement (accès aux droits, écrivain public) et collectivement (développement social local).
 Au niveau collectif, la permanence " Espace Ressources et Soutien aux Personnes Exilées " a vu le jour suite à la demande d'habitants mobilisés sur cette question.
- → Sur la question de la santé, suite à la fermeture de la maternité de Die, un collectif d'habitants a été accompagné pour favoriser le partage d'informations entre habitants et entre habitants et institutions (Communauté de communes du Diois, Etat...)
- ➡ En ce qui concerne la mobilité des personnes, aucune action n'a pour l'instant été menée.

Les actions 2015 - 2018

Les différentes formes de précarité

Actions envisagées	réalisées	Année de réalisation
Mise en place de permanences d'écrivain public (accès aux droits) dans les 4 cantons du Diois	Non	
Poursuite de l'action « Café de l'emploi » : mobilisation collective autour de l'emploi et l'activité	Non	
Recueil de données/stats/diagnostics existants sur les questions économiques/les questions de précarité/pauvreté (dans le Diois, en France)	Oui	2018
Recueil de réponses existantes sur le territoire Diois et en dehors	Oui	2018
Organisation de visites sur sites pour rencontrer des porteurs de projets, Centres Sociaux, etc. qui agissent déjà sur ces questions	Non	
Organisation avec des partenaires d'un forum des initiatives locales et citoyennes en réponse à des formes de précarité : « Faisons-le et ça se fera »	OUI mais pas de suite réelles données	2014-2015
Accompagnement à la constitution de groupes de locataires (Cocause, Pluviane et autres) réalisé : organisation d'une commission « logement » de travail associé (bénévoles/salariés), animation de café logement dans 4 bassins de vie du Diois	Oui	2017-2018
Poursuite de l'animation de l'atelier ABC (atelier langue et socialisation)	Oui	2014-2018
Organisation de soirées débat/formation sur les questions de précarité	Non	

Actions envisagées	réalisées	Année de réalisation
Utilisation de l'enquête/diagnostic, réalisée pour le renouvellement du projet social, et de la, Car'Ambule pour aller vers les habitants, les mobiliser	Oui	2018
Lancer la réflexion autour d'un projet de couveuse associative	Non	
Mise en place d'une politique tarifaire qui permet à TOUS l'accès à nos offres d'activités socioculturelles et d'accueil de loisirs	Oui	2014-2015

2 / l'animation du territoire

Les objectifs 2015-2018

Objectif 1 : Être à l'écoute du territoire/être réactif vis-à-vis des enjeux qui s'y dessinent.

Objectif 2: Assurer une veille sociale de territoire.

Objectif 3: Faire remonter aux élus et partenaires l'expertise d'usage des habitants à propos des thématiques de notre projet social.

- Ces trois objectifs ont été atteints pendant les quatre dernières années, notamment grâce aux sorties de la, Car'Ambule sur le territoire pour aller vers les habitants, au plus proche de leur réalité, et pour apporter des services sur les différents bassins de vie du Diois (pour les différents âges et type d'activités : LAEP, Semaine bleue, activité famille « Bulle d'éveil »...).
- → La posture de passeur et de médiation entre habitants et collectivités locales a été menée principalement sur les thématiques du logement et de la santé.

Objectif 4 : Proposer aux acteurs du territoire des méthodes d'animation participatives.

D'une manière générale, l'ESCDD se positionne en animateur du territoire, en permettant la rencontre entre acteurs (ateliers collectifs d'associations, petits déjeuners partenaires, coordination des Espaces de Vie Sociale, COPIL petite enfance, enfance et jeunesse, co-construction de la convention territoriale globale, animation de réseaux santé, jeunesse...). Pour cela, l'ESCDD fait appel à des outils d'éducation populaire qui permettent de favoriser l'expression de chacun, l'analyse, le partage d'informations et la prise de décision collective.

Les actions 2015 - 2018

Actions envisagées	réalisées	Année de réalisation
Déplacement de la Car'Ambule, centre social itinérant, sur les 4 cantons avec des outils d'écoute des habitants et élus (mené par les différents secteurs de l'ESCDD: Bleu Hamac, Accueil de loisirs, Espace Jeunes, Activités sociales et culturelles)	Oui	2014 2017-2018
Communication autour des résultats de l'enquête, réalisée dans le cadre du renouvellement, pour faire remonter l'expertise d'usage des habitants	Oui	2018

Actions envisagées	réalisées	Année de réalisation
Mobilisation de moyens adaptés, dans des délais raisonnables, pour répondre à l'actualité du territoire (ex : aménagement des rythmes scolaires, la question de la Maternit)	Oui	2017-2018
Communication autour des résultats de l'enquête, réalisée dans le cadre du renouvellement, pour faire remonter l'expertise d'usage des habitants	Oui	2018
Accompagnement des acteurs du territoire (habitants, associations, élus, agents de développement territoriaux) dans la mise en œuvre d'animation de réunions participatives : proposition de formations et d'interventions		
Exemples réalisés :		
Commune d'Aucelon, Luc-en-Diois, élus de la CCD, PEDT, contrat enfance-jeunesse, Contrat local de santé, alliance éducative		
Fête de quartier à Cocause, festival de la gratuité, Accorderie, Ressourcerie, Les collectives, cafés logement, permanence d'accueil exilé, atelier ABC, Jardins nourriciers, potagers rares, REDAR	Oui	2015-2018
Formation des bénévoles (2015-2018): ateliers coopératifs (journées faisons-le ça se fera, café des associations, ateliers « merci d'avoir posé la question », formation sur les techniques d'animations de réunion, sur la démocratie dans les collectifs, sur les méthodes et outils pour favoriser la participation.)		

3 / Accompagnement de collectifs d'habitants

Objectif 1: Favoriser l'émergence de collectifs d'habitants autour de ce qui fait enjeu pour eux (passage de la conscience individuelle à la conscience collective).

Objectif 2: Accompagner les collectifs formés en fonction de leurs besoins.

Objectif 3: Favoriser la prise de conscience des enjeux et l'émergence de leviers d'actions.

→ Ces objectifs ont été atteints en résonance avec les objectifs d'animation du territoire. En effet, les initiatives et besoins des habitants ont été entendus particulièrement lors de l'enquête menée en 2014 et en 2018 sur les réalités de vie quotidienne, dans le cadre des renouvellements de projet social. Les paroles d'habitants ont aussi pu être recueillies lors des différentes sorties de la, Car'Ambule sur les marchés et grâce au dispositif du " porteur de paroles ".

Les demandes collectives, envies de projet et initiatives locales sont écoutées lors d'un rendez-vous avec un agent de développement social, puis analysé en interne par l'équipe en vue de calibrer le type d'accompagnement proposé (par qui ? Sur combien de temps ? Avec quelles intentions ?)

Il reste cependant un vrai besoin de renforcer et d'outiller l'expression et l'écoute des habitants afin de garder une vigilance sur les thématiques prioritaires pour la vie du territoire.

Notre posture d'animateur permet d'accueillir toutes les demandes et volontés d'action tant qu'elle entre dans les priorités et valeurs de notre projet social. La qualité de neutralité de l'ESCDD permet d'accompagner les collectifs d'habitants dans leurs envies et faciliter les liens avec l'État ou les collectivités locales (exemple : installation des compteurs Linky, festival de la maternité, accueil des personnes exilées...).

Les actions 2015 - 2018

Actions envisagées	réalisées	Année de réalisation
Mise en place d'une écoute active sur le territoire à travers l'accueil, la Car'Ambule, et les autres missions de l'ESCDD (ACF, accueil de loisirs, accueil jeunes, agents de développement)	Oui	2014-2018
Animation de collectifs avec des méthodes qui favorisent le passage de l'individuel au collectif/formation des acteurs sur ces méthodes	Oui	2014-2018
Mise à disposition de moyens matériels et humains à travers le pôle ressource	Oui	2014-2018
Appui administratif, financier, logistique conséquent pour des projets qui entrent pleinement dans le champ de notre projet social (Les Collectives, LAEP Bleu Hamac,)	Oui	2014-2018

3 / Accompagnement de la vie associative

Les objectifs 2015-2018

Objectif 1: Proposer un accompagnement des projets associatifs du territoire (montage, animation, gouvernance, gestion administrative et financière...).

Objectif 2: Favoriser l'émergence d'associations dans de bonnes conditions et leur permettre de tester leur projet sur le territoire.

Ces deux premiers objectifs ont été atteints particulièrement sur le volet de leur fonctionnement interne et de la gouvernance. L'agent de développement social favorise la mise en place de fonctionnement collectif dans les accompagnements réalisés. Les modes de communications internes, les schémas de gouvernance et de partage des informations et du pouvoir sont travaillés avec les structures demandeuses en vue de favoriser plus de fluidité et d'autonomie des individus et des associations. De plus en plus de structure associative souhaite atténuer les rapports de domination et de pouvoir au sein de leur conseil d'administration et bureau, un vrai travail de coopération et de recherche de fonctionnement démocratique est fréquemment mené par des associations sur le territoire. La ressource d'accompagnement de l'ESCDD permet de faciliter les transformations et différents modes de structuration des groupes. L'expérience en sociocratie de l'Accorderie est un exemple au niveau

- national en matière de démarche favorisant la participation et l'implication d'adhérents dans une association, ce modèle d'organisation est inspirant pour d'autres structures sur le territoire.
- ➡ En ce qui concerne, l'accompagnement sur les questions de comptabilité et de gestion, l'ESCDD ne propose plus ce service depuis 2015 (manque de moyens). Ces difficultés rencontrées par nombreuses associations locales sont surmontées par des temps de formations collectives des bénévoles associatifs ou par l'accompagnement d'autres structures locales (BADAM, Citoliens...).

Objectif 3: Proposer des formations à destination des acteurs associatifs

Objectif 4: Mettre à disposition des moyens matériels, locaux, ressources, informations mutualisables

- En 2013 et en 2015, deux grandes journées de valorisation des initiatives locales et des porteurs de projets ont été mises en place de manière coopératives avec des bénévoles : l'action faisons le ça se fera, qui a réuni une centaine de participants à chaque fois a permis de favoriser l'émergence et la mise en lien entre porteurs de projets (ex : le projet de Ressourcerie).
- Grâce au soutien de l'État (DDCS 26), particulièrement le fonds de développement de la vie associative (FDVA), des formations de bénévoles ont été organisées et animées sur le territoire par exemple la formation " Animer et développer le territoire " qui visait à renforcer les capacités des responsables associatifs du territoire, dans une visée émancipatrice et de renforcement du pouvoir d'agir, la formation à " l'écoute bienveillante " mise en œuvre suite au besoin exprimé par les associations de favoriser une culture commune d'écoute et d'empathie entre les associations locales qui sont au contact des habitants. Une bonne écoute et une bonne expression de la personne permet ainsi de mieux identifier les besoins et de ce fait de pouvoir, mobiliser les réponses des personnes à leurs propres questionnements et besoins.

C'est dans l'objet social de l'ESCDD de renforcer le pouvoir d'agir des habitants et leur permettre de s'engager dans les associations locales. Le développement du territoire passe par une dimension participative dans le portage de projets, par le renforcement de la capacité à faire ensemble et à fonctionner collectivement dans un groupe. Ce cycle de formation a eu un écho fort et favorable auprès des acteurs associatifs du Diois, car il vise la prise de recul, l'analyse et l'outillage concret pour l'animation de collectifs d'habitants (associations 1901, groupements...).

Formation " Animer et développer le territoire "

Modules thématiques:

- comprendre les niveaux de participation dans un projet collectif
- intégrer la posture d'animateur de réunion
- animer une réunion participative
- faire vivre la démocratie dans nos collectifs
- mobiliser de nouveaux bénévoles

Formation à " l'écoute bienveillante "

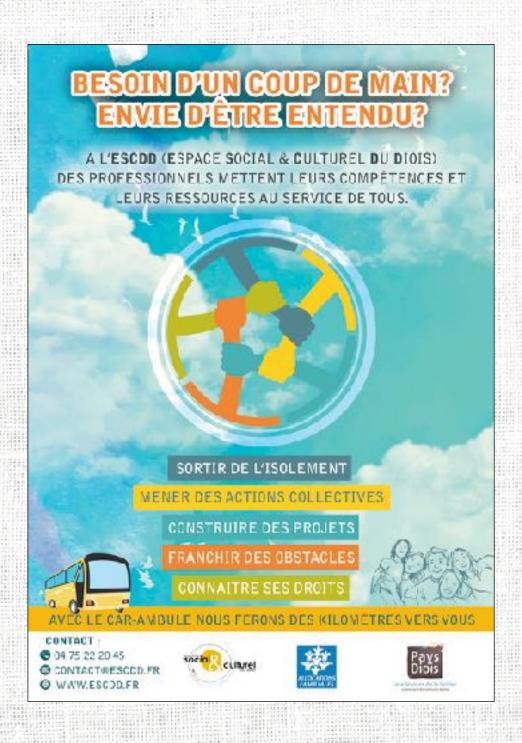
Modules thématiques:

- connaître les bienfaits d'une écoute centrée sur la personne (approche CNV, entretien non directif, écoute bienveillante)
- savoir fixer le cadre de l'entretien
- savoir faire la différence entre faits, opinions et sentiments
- assertivité, juste distance
- bilan et perspectives.

À ces deux formations ont peu ajouter l'animation d'une formation sur les questions de genre et d'éducation par l'association L'Ébullition.

Objectif 5 : Mieux communiquer et rendre plus lisible cette mission de l'ESCDD via le pôle ressource inauguré en 2014

- Cet objectif est partiellement atteint. La communication auprès des habitants pour faire connaître les possibilités d'accompagnement des associations est assez peu développée. En 2017 des moyens ont été mis sur une nouvelle plaquette de l'ESCDD et une affiche pour faire connaître les actions de développement social local.
 - L'offre de formations de bénévoles a fait l'objet d'une communication spécifique, relayer par mail aux associations et sur le site internet de l'ESCDD.



Objectif 6 : Favoriser la mise en lien des associations œuvrant sur des objets similaires

Suite aux formations de bénévoles organisées en 2017, des ateliers coopératifs d'échanges de pratiques entre associations ont été soutenus par le FDVA. Ces ateliers font suite à un travail en direction des associations qui s'est déroulé tout au long du projet social. Autour du « café des assos » dans un premier temps puis grâce à la mise en œuvre des ateliers assos « merci d'avoir posé la question » se sont des rendez-vous mensuels qui se sont mis en œuvre. 22 associations au total y ont participé (collectif vélo, Coop'aire de jeux, Accorderie, Potagers rares, Club de handball, Les collectives, CLCV, Zapping danse, Théâtre de Die, Rdwa, Ecologie au quotidien, Redar, Migrants 26, ValdecQuint, Buenas ondas collectif, ACAT, Jardins nourriciers, Décroissants de tunes, Les locaux motivent la paix, Les petits frères des pauvres, ESCDD).

Les actions 2015 - 2018

Accompagnement de la vie associative

Actions envisagées	réalisées	Année de réalisation
Accueil et première rencontre pour déterminer les besoins d'accompagnement	Oui	2014-2018
Proposition de formation des acteurs associatifs : gouvernance, animation de réunion, GRH, gestion administrative et financière, développement de projets ()	Oui	2014-2018
Accompagnement d'associations aux outils de gestion et de comptabilité	Arrêt du serv réorgani	
Formation continue des directrices Multi-Accueil du Diois : animation de réunions bimensuelles pour échange de pratiques, partage de compétences, temps de recul, élaboration de stratégies territoriales	Oui Non	2014-2018 2016-2018
Accompagnement des EVS ou des associations souhaitant bénéficier d'un agrément Espace de Vie Sociale de la CAF, si elles sont demandeuses (Accorderie, TIS St Nazaire le Désert,)	Oui	2017-2018
Prêt de matériel, mise à disposition de salles, de ressources documentaires, d'accès à des moyens de communication et d'un agent de développement (pôle ressources associatif)	Oui	2014-2018
Accueil et première rencontre pour déterminer les besoins d'accompagnement	Oui	2014-2018
Proposition de formation des acteurs associatifs : gouvernance, animation de réunion, GRH, gestion administrative et financière, développement de projets ()	Oui	2014-2018
Accompagnement d'associations aux outils de gestion et de comptabilité	Arrêt du service réorganisation	suite à

Actions envisagées	réalisées	Année de réalisation
Formation continue des directrices Multi-Accueil du Diois : animation de réunions bimensuelles pour échange de pratiques, partage de compétences, temps de recul, élaboration de stratégies territoriales	Oui	2014-2018 2016-2018
Accompagnement des EVS ou des associations souhaitant bénéficier d'un agrément Espace de Vie Sociale de la CAF, si elles sont demandeuses (Accorderie, TIS St Nazaire le Désert,)		2017-2018
Prêt de matériel, mise à disposition de salles, de ressources documentaires, d'accès à des moyens de communication et d'un agent de développement (pôle ressources associatif)	Oui	2014-2018
Mise en réseau d'associations ouvrant sur des objets similaires et/ou complémentaires	Oui	2015-2018
Proposition de domiciliation d'associations	Oui	2014-2018
Présence du pôle ressource sur tout le territoire via la Car'Ambule	Action, Car'Ambule, nouvelle communication ESCDD (2017-2018)	
Aider les jeunes mineurs dans le cadre d'accompagnement de projet à se constituer en association via le dispositif « Junior Association »	Oui	2014-2018

En 2019, ces différentes thématiques (animation du territoire, accompagnement de la vie associative et des collectifs d'habitants) sont compilées en trois grands objectifs. La notion de lutte contre les différentes formes de précarité n'est plus nommée ainsi et ne constitue plus directement une grille de lecture pour la priorisation. C'est la veille du territoire, l'écoute des habitants et la capacité de réactivité et de mise en place de dispositifs adaptés qui permettront de répondre aux besoins prioritaires formulés par les habitants.

Parentalité / Famille

Pour plus de précisions, se référer au projet spécifique " Animation Collective Famille "

Les objectifs 2015 - 2018

Objectif 1 : creuser les besoins, envies, attentes avec les parents et familles concernant les relations parents/enfants et les questions relatives à la famille/enfance dans le Diois

Objectif 2 : initier de la réflexion, de l'échange/du débat sur les besoins, attentes identifiées (entre parents, institutions, élus, partenaires)

Objectif 3: accompagner des initiatives de parents/familles (LAEP, ...)

Objectif 4 : favoriser les projets collectifs des familles (sorties familles, vacances, fêtes, événements solidaires,...)

Objectif 5 : Aller vers les familles les plus éloignées de l'action collective

Objectif 6 : Être à l'écoute des besoins des associations œuvrant sur ce champ et les accompagner

Objectif 7: Animer des réseaux en lien avec la famille

Objectif 8 : favoriser le dialogue de la communauté éducative (écoles, parents, intervenants socio éducatifs)

Le LAEP « Bleu Hamac »

Ouvert depuis janvier 2012, le Lieu d'Accueil Enfant Parents « Bleu Hamac » était en 2014 un projet d'habitantes, soutenu par l'Espace Social, en chemin de son autonomisation. Depuis ses débuts, l'ESCDD accompagnait le groupe de bénévoles, appelé " piloteuses ", pour la gestion et le portage de cette action.

Le personnel en charge de la comptabilité et de la gestion à l'ESCDD se rendant disponible régulièrement pour formaliser et faire évoluer les budgets et comptes du LAEP en fonction de l'évolution du personnel du LAEP, des ouvertures, de l'acquisition des financements.

La référente famille de l'ESCDD, quant à elle, a suivi tout au long de l'année son travail d'accompagnement du projet notamment en préparant et animant l'ensemble des réunions des " piloteuses ".

Depuis 2014 le cadre a évolué. Les " piloteuses " historiques ont laissé la place à d'autres bénévoles, le LAEP a intégré un temps le projet du pôle Petite Enfance qui devait regrouper le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), la créche de Die " Les 4 jeux Die "... et le LAEP. Malheureusement, le manque de surface dans le local prévu pour ce projet a fait qu'au second semestre 2017 nous avons appris que le LAEP ne fera pas parti de celui-ci. Bleu Hamac reste donc dans les locaux de l'ESCDD. Ce changement, ainsi que les difficultés liées à conserver le système de " piloteuses " font que désormais le LAEP est une action complètement intégrée à l'ESCDD. Il partage des locaux avec l'ALSH, situé au RDC du Palais Social que nous avons renommé " Espace Enfance Famille " depuis début 2018.

Pour toutes ces raisons, il nous a semblé important de faire état ici du bilan de ses actions depuis quatre ans, même si elle n'étaient pas de notre responsabilité à cette époque.

Présentation

Le LAEP est un lieu d'accueil, de rencontres, de paroles et d'écoute, un espace de jeux ouvert à tous les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte référent, ainsi qu'aux futurs parents.

"Bleu-Hamac" émane d'un groupe de citoyens bénévoles ; il a ouvert ses portes en 2012, après deux années de réflexion, avec l'appui administratif et juridique de l'ESCDD.

Quelques indicateurs quantitatifs

Nombre d'enfants accueillis:

Année	2015	2016	2017
Nombre d'enfants différents	90	121	140

Le nombre de personnes accueillies par séance se stabilise autour de 20 (enfants + adultes).

Concernant l'âge des enfants accueillis, on note une augmentation de la part des "grands": les 3/6 ans représentaient 12% en 2014, ils représentent 31 % en 2017.

Concernant l'origine géographique des familles, l'impact de Bleu-Hamac s'est élargi ces dernières années : les familles de Die représentent les 3/4 du public accueilli en 2015, puis seulement la moitié en 2017.

Des changements qualitatifs substantiels, que l'on peut regrouper en 2 thématiques : l'organisation et l'ouverture.

1 / L'organisation

1.1. Le groupe pilote

Depuis le départ, le LAEP est piloté par un groupe de parents bénévoles. Fin 2014, 3 pilotes sur 4 mettent un terme à leur engagement (c'est la fin du groupe d'origine). Quatre nouveaux parents s'engagent "en urgence", dans la "menace" de la fin du LAEP. Courant 2015, de nouveau 3 pilotes sur 4 se retirent du pilotage ...

Un poste de coordination est créé pour soulager les pilotes : une des accueillantes salariées travaille 10h supplémentaires par mois pour assurer des fonctions techniques. La convention qui lie le LAEP à l'ESCDD est ré-écrite afin de préciser les rôles de chacun.

En 2016, 2 nouvelles personnes s'engagent, suivies d'une troisième en 2017. Mais elles ne parviennent pas non plus à s'investir, et expriment leur souhait de s'arrêter en 2018.

Depuis le départ du groupe de pilotes d'origine, qui a monté le projet de LAEP, aucune nouvelle équipe ne parvient réellement à s'emparer du projet. Nous avons donc rencontré des collègues d'autres LAEP, soit à gestion associative, soit intégré à un centre social, soit intégré à une communauté de communes, afin d'enrichir notre réflexion sur l'évolution de la structure de Bleu-Hamac.

1.2. L'équipe d'accueillants :

Après plusieurs changements, l'équipe salariée se stabilise en 2017, avec Christèle Arnaud-Ribes et Satya Najera sur des postes d'accueillants, et Marie-Thé Moussard sur le poste d'accueillant-coordinateur.

Les 2 mises à disposition des 1ères années ont pris fin, l'une en 2015 par choix de la professionnelle, l'autre en 2017 suite à un changement de poste. Nous restons en contact avec la responsable des CMS pour remettre en place une mise à disposition lorsque cela sera possible dans son équipe.

Les accueillants bénévoles partent et arrivent .. au rythme des disponibilités de chacun. En moyenne 4 bénévoles complètent l'équipe. Afin d'assurer une qualité et une cohérence dans l'accueil, nous avons instauré un protocole d'intégration de l'équipe : la personne intéressée est reçue une 1ère fois en entretien, puis participe à 2 accueils "en observation", puis est reçue une seconde fois en entretien, à l'issue de quoi un document d'engagement bénévole peut être signé. A noter que pour la 1ère fois, en 2018, un homme intègre l'équipe des accueillants.

1.3. Bleu-Hamac dans l'espace social

De 2015 à 2017, le LAEP s'est investi sur le projet de pôle petite enfance, prévu pour rassembler la crèche de Die, le Relai Assistants Maternels et le LAEP; finalement il est acté en 2017 qu'il n'y aura pas de place pour le lieu d'accueil dans ce pôle petit enfance, et Bleu-Hamac s'installe définitivement au rez-de-chaussée de l'Espace Social, dans l'Espace Enfance Famille.

L'équipe travaille la question de l'aménagement du lieu, considéré dans un LAEP comme essentielle, en tant que lieu actif qui porte le sens de l'action. En 2016 et 2017, un formation à l'approche picklérienne permet de repartir des besoins de l'enfant pour repenser l'espace afin que chacun y trouve ce dont il a besoin. Cette réflexion commune a fait du lien dans l'équipe, sur la question du sens de ce que nous proposons aux familles.

Autant les lères années de Bleu-Hamac étaient teintées d'une volonté d'autonomie, et d'affirmation des valeurs portées par le groupe pilote, autant ces dernières années voient le LAEP assoir sa place au sein de l'espace social : davantage de présence au sein de l'équipe de l'ESCDD, davantage d'échanges avec l'agent de développement en charge de la parentalité, une forte volonté de travailler avec les autres utilisateurs de l'Espace Enfance Famille. Les jours d'accueil ont été modifiés pour faciliter la mutualisation des locaux : l'ouverture du mardi est passée au lundi, libérant ainsi les locaux à l'équipe de l'ALSH sur leurs 3 jours d'utilisation (du mardi au jeudi). Ce changement permet aussi au LAEP de mieux assurer son devoir de confidentialité.

2 / L'ouverture

1.1. Vers un public plus varié

D'abord fréquenté essentiellement par un groupe d'habitués, Bleu-Hamac accueille un public de plus en plus large. Les efforts de communication engagés dans ce sens (stand au marché et au forum des associations, article dans le journal, émission de radio) ont porté leurs fruits : les accueillants observent davantage de diversité dans les pratiques éducatives des familles, même si du chemin reste à parcourir pour toucher toutes les populations.

1.2. Un impact géographique élargi

D'une part les accueils à Die attirent de plus en plus de familles venues d'autres communes, d'autre part des accueils itinérants vont à la rencontre des populations plus éloignées.

Inscrite au projet du LAEP depuis le départ, l'itinérance a débutée en 2016 par des accueils à Marignac. Puis Bleu-Hamac s'est déplacé sur Ste Croix, Saint Julien en Quint et La Motte Chalancon en 2017. De nouveau La Motte Chalancon en 2018 et

en projet sur Luc en Diois pour la fin de cette année. L'itinérance du LAEP est en mode expérimental; plusieurs formules sont testées (fréquence, localités, périodes, ...) afin de déterminer celle qui répond le mieux aux besoins de la population.

Déjà quelques observations positives : rencontre de nouvelles familles, mise en lien de familles d'une même commune, relai de l'info sur les actions proposées par l'ESCDD. Et des limites : parfois peu de fréquentation, les aléas d'un nouvel espace et de passages très ponctuels, une organisation chronophage.

1.3. <u>Une ouverture sur le réseau</u>

Afin d'interroger et d'affiner toujours sa pratique, l'équipe se rend régulièrement aux rencontres du CALAEPDA (Collectif des Accueillants de LAEP de Drôme et d'Ardèche), participe à la journée d'étude annuelle organisée par la CAF, organise des rencontres avec les LAEP les plus proches (Tiss'âges et Pas'sage).

Après un temps d'élaboration et de mise en route du LAEP, les années 2015/2018 ont vu ce lieu d'accueil prendre toute sa place dans le réseau et sur le territoire. Le poste de coordination créé en 2015 sécurise l'équipe dans son fonctionnement, et lui permet de se lancer dans un travail de fond sur les conditions d'accueil proposées, dans un espace que l'on sait maintenant définitif.

Ont été envisagé mais pas encore réalisé: l'évolution des statuts (place des pilotes en questionnement), la formation systématique des nouveaux accueillants, le renforcement du lien aux partenaires, la rédaction d'une charte de l'accueillant spécifique à Bleu-Hamac, l'organisation d'une fête annuelle.

Animations socio-culturelles

Préambule

Secteur historique de l'association, issu de la MJC, les activités socio-culturelles restent une des portes d'entrées importantes pour les habitants du territoire. Audelà d'une proposition large d'activités pour tous (petits et grands), ce secteur développe ses activités au plus prêt de l'esprit de l'éducation populaire, émancipateur, porté par l'association.

Les objectifs 2015-2018

Objectif 1 : Proposer des lieux de rencontre, d'échange, de partage autour de la pratique d'activités culturelles et sportives,

Objectif 2: Permettre à des intervenants de développer leur activité.

Objectif 3: Accompagner à l'émancipation de certaines activités,

Objectif 4: Participer à l'organisation du forum des associations de Die,

Objectif 5 : Permettre à tous les habitants d'accéder à une activité culturelle et/ou sportive par la mise en place d'une politique tarifaire adaptée aux ressources de chacun,

Objectif 6 : Développer des activités décentralisées sur d'autres cantons,

Objectif 7 : Poursuivre la réflexion sur l'articulation des activités socioculturelles avec le projet social.

Les objectifs concernant ce secteur ont été pour la plupart réalisés grâce à l'implication des différents salariés et bénévoles oeuvrant au sein de ce secteur (coordinateur des activités, agents d'accueil, factotum ainsi que la quarantaine d'animateurs (salariés, bénévoles ou prestataires) intervenants au sein des activités.

Sur les 4 dernières années les inscriptions ont augmenté d'un tiers (de 440 à 611 participants), le nombre d'animateurs est passé de 20 à 40 animateurs et le budget de 50 000€ à 87 000€.

Les activités se sont diversifiées et ont pris une place plus importante sur le territoire, avec aujourd'hui une quinzaine de salles utilisées contre 9 en 2014. Les activités continuent de se développer à l'extérieur de Die avec des créneaux comme sur Luc en Diois, Châtillon, Pont de Quart, Sainte Croix, Menglon... Mais ce secteur atteint aujourd'hui un palier de développement, compte-tenu des potentialités du territoire, du nombre d'associations proposant également des ateliers hebdomadaires, et un financement limité en interne à la structure. Depuis la rentrée, une dizaine de propositions d'ateliers n'ont pu être maintenu faute de participants et le seuil de remplissage d'autres activités est très limite.

A ce jour, 60 créneaux d'ateliers fonctionnent sur 6 communes et 20 salles différentes avec 40 animateurs et 700 pratiquants, ce qui est un niveau inégalé et montre le succès de ces espaces de rencontre, d'apprentissage et de loisirs.

Les activités socioculturelles participent au développement du lien social à l'ESCDD et plus largement sur le territoire. Elles sont développées le plus en cohérence possible avec les valeurs d'éducation populaire que défend l'association. Elles constituent des lieux de rencontre, d'échange, de partage, ayant un rôle éducatif, social et inter-générationnel notamment pour des personnes isolées ou nouvellement arrivées sur le territoire diois.

De nouvelles perspectives s'ouvrent avec le prochain projet social et un travail plus spécifique sur la culture et les réseaux d'acteurs, la création artistique, et l'accompagnement de territoire plus défavorisés et éloignés de Die.

Les actions 2015 - 2018

Actions envisagées	réalisées	Année de réalisation
Accueil de nouveaux intervenants et accompagnement à la mise en place de leur activité	Oui	2015-2017
Recherche de nouveaux lieux d'activités	Oui	2015-2018
Développement d'ateliers libres/d'échanges de pratiques (Badminton, Futsal, Tango,)	Oui	2015-2018
Accompagnement à l'émancipation de certaines activités	Non	
Favoriser la rencontre des pratiquants d'activités, la rencontre avec d'autres structures	Partiellement	Fête de fin d'année des activités, match d'impro
Révision des tarifs pour permettre l'accès à tous	Oui	2014-2018
Travail de prospection auprès de fondations pour poursuivre la mise en place de tarifs accessibles à tous	Non	2015-2018
Mise en place d'une commission " activités " pour réfléchir et agir sur l'articulation avec le projet social ainsi que sur le sentiment d'appartenance des pratiquants au projet social	Partiellement	

Accueil de nouveaux intervenants et accompagnement à la mise en place de leur activité

Entre 2014 et 2018, une vingtaine de nouvelles activités ont vu le jour. La mise en place de ces activités émane la plupart du temps de la demande de groupes d'habitants et parfois de propositions d'animateurs qui doivent alors constituer un premier groupe "moteur".

Recherche de nouveaux lieux d'activités

C'est une question récurrente sur le territoire pour nombre d'associations. Il est en outre complexe de trouver des salles adaptées aux différentes pratiques (chauffage, espace, type de sol, coût...) mais le travail partenarial mis en place nous a permis de passer de 9 à 15 salles utilisées entre 2014 et 2018 grâce à la location de salles privées.

Développement d'ateliers libres / d'échanges de pratiques (Badminton, Footsal, Tango, ...)

Les ateliers libres (sans enseignement et programme spécifique) et autogérés sont généralement encadrés par des bénévoles qui souhaitent partager leur passion. Le nombre de bénévoles encadrant ces activités est passé de 10 en 2014 à 16 cette dernière saison montrant la vitalité de l'engament associatif au sein de l'ESCDD. De plus, des cogestions d'activités avec d'autres associations ont été mises en œuvre avec l'association Musubi Dojo, Loc Tango, la compagnie des Arts Felus, l'Arbre à sons et les Agités du local.

Accompagnement à l'émancipation de certaines activités

Il n'y a eu pas eu de réels accompagnement à l'émancipation d'activités à part de l'autonomisation de cours de musique dont le nombre d'inscrits n'était plus suffisant pour être maintenu au sein de l'ESCDD. Dans ce cas, l'association a pu accompagner, dans certains cas la recherche de salle, le prêt de matériel...

Favoriser la rencontre des pratiquants d'activités, la rencontre avec d'autres structures

Chaque année, de nombreuses actions sont proposées en dehors des ateliers et de la pratique hebdomadaire. Ces propositions émanent des groupes, des animateurs, répond à une sollicitation d'un partenaire ou émane de l'ESCDD. Tout au long de l'année se déroulent donc des rencontres, des stages, des repas et temps d'échanges conviviaux (théâtre, ping-pong, accordéon, badminton, danse du monde...), des sorties, tournois, expositions, spectacles, concerts (match d'improvisation à Lyon, marché de noël et aux peintres, week-ends d'exposition, scène ouverte), un rendez-vous annuel de ces activités en fin d'année scolaire. Un partenariat intéressant existe avec le Théâtre de Die et demande à être travaillé de manière plus précise afin de mettre en cohérence le développement des pratiques amateurs de l'ESCDD avec la programmation du Théâtre de Die par exemple. Ce sont donc une 40aine d'actions différentes qui ont été mises en place ces dernières années avec l'accompagnement et le soutien logistique de l'ESCDD.

Révision des tarifs pour permettre l'accès à tous

Le fonds de solidarité a donné un coup de pouce à certaines personnes leur permettant de pratiquer l'activité de leur choix. Il est beaucoup plus utilisé depuis 2 ans grâce à une meilleure communication vers notre public. Environ 1800€ ont été mobilisés ces 2 dernières saisons contre 500€ précédemment Cela a permis d'accueillir un public plus nombreux, d'une manière inconditionnelle. La révision des tranches de quotient familial et des tarifs engagée en 2014 et 2016 permet également un accès facilité pour certaines familles.

Travail de prospection auprès de fondations pour poursuivre la mise en place de tarifs accessibles à tous

Des recherches ont été engagées entre 2015 et 2017 mais aucune fondation n'a répondu favorablement, la pratique d'activités de loisirs étant considéré comme un luxe et non prioritaire malgré son caractère socialisant et épanouissant.

Mise en place d'une commission " activités " pour réfléchir et agir sur l'articulation avec le projet social ainsi que sur le sentiment d'appartenance des pratiquants au projet social

Suite à une réflexion sur les activités socio-culturelles (charge de travail, autonomie, événement organisés...) et le changement de politique tarifaire, il a été créé une commission de réflexion sur les améliorations à apporter à ce secteur et sur sa place au sein de l'ESCDD. Cette commission a très bien fonctionné entre

février 2015 et juin 2016 avec la participation d'animateurs, d'administrateurs et salariés. Elle a travaillé essentiellement sur la communication et l'accessibilité. Elle s'est interrompue suite à la crise financière et institutionnelle traversées par l'ESCDD.

Evolutions des activités socioculturelles

	Nombre pratiquants	Nombre d'ateliers (disciplines)	Créneaux horaires	Animateurs			
				Bénévoles	Salariés	Prestataires	TOTAL
2014-2015	477	22	33	11	3	7	21
2018-2019	699	37	60	22	6	15	43

La communication

Parent pauvre au sein de l'ESCDD, mission largement mise de côté depuis des années et ne bénéficiant que de peu de moyens, la communication est un chantier sans cesse repoussé à plus tard.

Les 4 dernières années n'ont pas fait exception à la règle, même si on peut noter une volonté nouvelle, depuis 2017, de mettre réellement ce chantier en action. Des progrès sont donc à noter, particulièrement sur cette dernière année, grâce aux actions menées dans le cadre du renouvellement du projet. Les objectifs mis en avant en 2014 n'ont, par contre, pas été atteints.

Les objectifs 2015 - 2018

Objectif 1 : Envoyer régulièrement un journal interne à tous les acteurs de l'association.

■ En ce début d'année 2019, il n'existe pas de journal interne, de bulletin permettant de faire le lien, de s'informer entre salariés, bénévoles, intervenants d'activités et associations adhérentes.

Objectif 2 : Développer et animer le site Internet de l'association.

→ Un nouveau site Internet est en ligne depuis le mois de décembre 2018. Il est beaucoup plus conforme aux standards actuels, beaucoup plus ergonomique, mais pour l'instant salariés, comme bénévoles de l'association ne se sont pas mobilisés afin de le rendre vivant.

Les actions 2015 - 2018

Actions envisagées	réalisées	Année de réalisation
Réalisation de "l'Écho de l'Espace" tous les trimestres/journal interne.	Non	
Poursuite du site Internet.	Non	

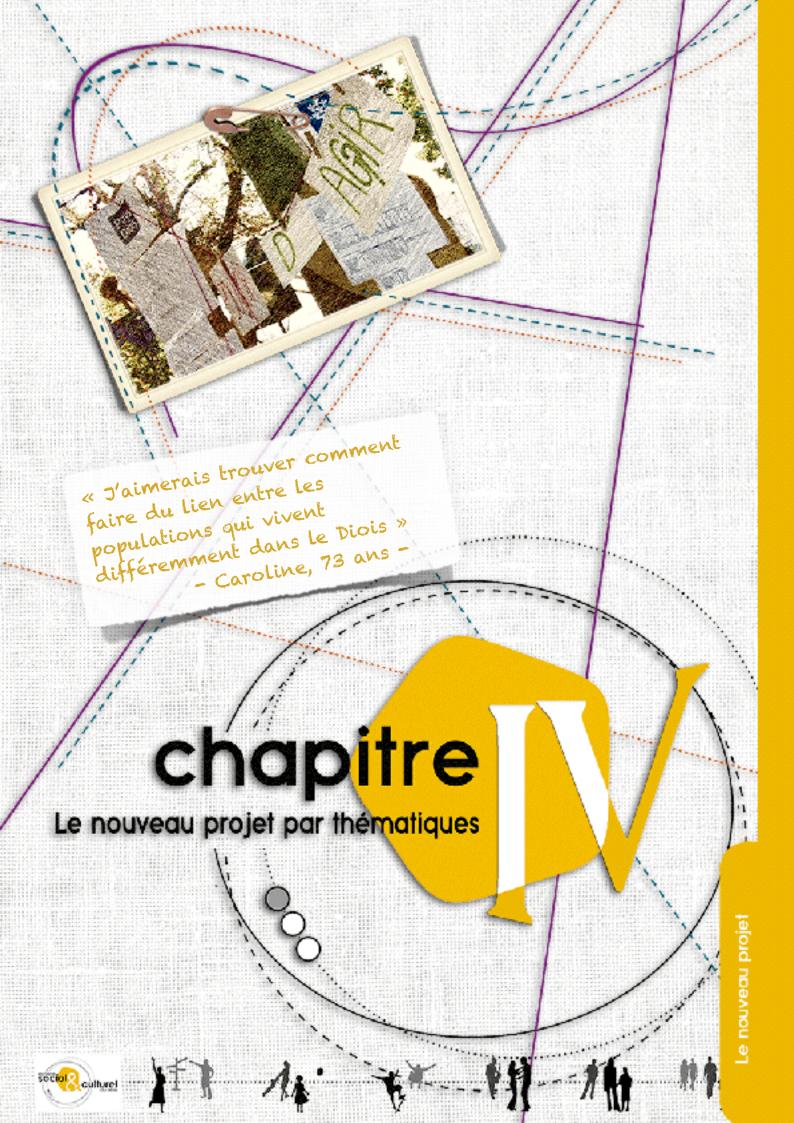
Le site de l'association a continué d'être alimenté durant ces 4 dernières années et à permis de garder un certain lien avec le public, mais son ergonomie obsolète, les difficultés liées à ses mises à jour en ont fait un outil de communication dépassé et peu utilisé par les services de l'ESCDD. Un nouveau site est en ligne depuis la fin de l'année 2018. Il devra être alimenté de manière plus régulière pour être un outil de communication pertinent.

Depuis la rentrée 2017 des actions plus nombreuses, mais non prévues dans le précédent projet social ont vu le jour afin de palier à ces manques en terme de communication.

▶ La plaquette de présentation de l'ESCDD et de ses activités ont été complètement refondées (rentrée 2017) grâce au travail de partenaires locaux (illustratrice et infographiste dioises). Cette nouveauté a poussé des partenaires de l'ESCDD a demander s'il était possible d'imaginer une plaquette commune réunissant les infos sur les activités socio-culturelles et sportives proposées sur le territoire. Celle-ci, pilotée par l'association, a vu le jour à la rentrée 2018.

- Le renouvellement du projet social a permis de définir une nouvelle identité visuelle à l'association, en s'appuyant sur les compétences de la graphiste travaillant pour la fédération des centres sociaux. Elle a réalisé l'ensemble des affiches liées à l'Assemblée Générale, aux restitutions, ainsi que la mise en page de l'enquête de territoire.
- Côté radiophonique, nous avons initié une émission mensuelle "L'Echo de l'Espace" sur les antennes de Radio Rdwa dans le cadre du renouvellement 2018 ayant pour but de suivre l'avancement de celui-ci.

 Nous avons pris un réel plaisir à mettre en place cette émission, c'est un outil pertinent qui aura toute sa place dans la future stratégie de communication de l'ESCDD. Cette émission pourrait être un élément important dans le cadre de notre projet de mesure de l'impact social.
- Enfin, grâce à l'aide du TIS Vallée de la Roanne, la signalétique de l'ESCDD a été renouvelée avec l'installation de kakémonos sur les façades du Palais Social et de l'Espace Jeunes.





Le nouveau projet par thématiques

"L'utopie est à l'horizon! Je m'en approche de l'utopie est à l'horizon! Je m'en approche de deux pas. Je fais dix deux pas, elle s'éloigne de deux pas. Peu pas de plus, et l'horizon s'éloigne de dix pas. Peu pas de plus, et l'horizon s'éloigne de dix pas. Peu pas de plus, et l'horizon s'éloigne de dix pas. Peu pas de plus, et l'emps je marche, je ne m'y importe combien de temps je marche, je ne m'y importe combien de temps je marche, je ne m'y importe combien de temps je marche, je ne m'y importe combien de temps je marche. Je ne m'en approche de l'utopie? Eh bien, elle sert à cela: À marcher. "Galéano

Quels liens entre diagnostic et nouveaux projets?

Pourquoi reconduire certaines actions, pourquoi mettre en place de nouvelles pistes de travail ?

Réaffirmer les objectifs participant à l'amélioration des conditions de vie sur le territoire

Comme nous venons de le voir, le précédent projet social vient de se terminer le 31 décembre 2018. Pourtant, dès la rentrée de janvier 2019, le public, comme les bénévoles et salariés de l'ESCDD, ont repris le chemin de la place de l'Évêché sans changement par rapport à la fin de l'année 2018.

Les activités se déroulent comme avant, l'accueil est assuré et les salariés sont à leur poste. Malgré la fin du projet social 2015-2018, la vie continue donc autour de l'ESCDD.

Et oui, le centre social, reste le centre social. Du passé nous ne faisons pas table rase. Cette étape de renouvellement qui vient de s'étendre sur près de neuf mois en 2018 doit donc être considérée comme le moment phare de ré-interrogation pour la structure, le moment où elle fait le point, va chercher d'une manière plus systématique l'avis des habitants, des partenaires, des élus du territoire et synthétise tout cela dans un document auquel on va pouvoir se référer pendant les quatre prochaines années pour développer des actions. Cela ne veut pas dire pour autant qu'on grave dans le marbre, des enjeux, objectifs et actions pour les quatre prochaines années, sans possibilité d'en inventer d'autres, de répondre à des sollicitations d'habitants qui auraient " loupé le coche " du renouvellement, mais cela donne tout de même une vision de ce vers quoi veut aller l'association.

En juin 2018, un grand nombre de centres sociaux se sont retrouvés avec d'autres acteurs associatifs, mais aussi institutionnels sur le campus de Grenoble, pendant 3 jours, pour le forum du Bien vivre (ref. bilan en note). Ce forum a permis de confronter des expériences provenant des quatre coins de la planète, et nous a conforté dans l'idée que de mettre l'habitant au centre de nos préoccupations, d'accompagner les initiatives plutôt que de faire à la place de, était la bonne voie à suivre, en bref permettre à chacun de développer son pouvoir d'agir et son autonomie. Il nous a aussi soutenu dans l'idée qu'il était nécessaire de mettre en place des indicateurs qui nous permettraient de suivre la mise en œuvre de nos actions, de mesurer leurs impacts.



Lien site

Nous le disions dans le projet précédent, mais cela reste évidemment d'actualité, chaque habitant est une ressource pour le territoire... et le territoire doit être une ressource pour les habitants. Ainsi le centre social doit rendre possible, faciliter les échanges, les transmissions réciproques de savoir-faire...

L'Espace social se veut d'abord et avant tout un foyer d'initiatives où il soit possible de développer des projets " par les habitants, pour les habitants ". Pour ce faire, les habitants peuvent être accompagnés par des professionnels qui mettent en œuvre les principes de l'Éducation Populaire et de Développement social.

https://bienvivre2018.org/wp-content/uploads/2018/11/Restitution-BV2018 web.pdf

En outre, la Charte des centres sociaux précise et affirme des valeurs et principes d'action de :

- " **dignité humaine** : reconnaître la liberté et la dignité de toute femme et de tout homme :
 - solidarité : considérer les hommes et les femmes comme étant capables de vivre en semble en société;
 - démocratie: vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir, en créant, avec et pour les habitants, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant la vie quotidienne et celle de la collectivité "*

Un « Aller vers » re-questionné

Sur un territoire comme le nôtre, la notion d'équité territoriale est importante. Pour cette raison, la notion " d'aller vers " déjà présente dans le projet précédent garde tout son sens et sa place dans le nouveau projet. Renforcer notre démarche vers l'ensemble des habitants doit pourtant évoluer. Conscient des difficultés que nous avons pu rencontré pour développer comme nous l'aurions souhaité le centre social itinérant, nous imaginons de nouvelles stratégies pour l'aller vers, s'appuyant d'abord et avant tout sur ce qui existe sur les territoires. Cela peut passer par un travail renforcé avec les EVS déjà existants, en incitant des collectifs d'habitants ou des associations à demander une reconnaissance EVS. Cela peut aussi passer par une multiplication des lieux de permanences du projet d'itinérance du centre social en s'appuyant sur des lieux de vie sociale déjà existants (café, clubs des anciens, évènements culturels et festifs...) au-delà de notre présence sur les marchés hebdomadaires qui restent des lieux de vie privilégiés.

Ainsi, partant des objectifs précédents du dispositif " aller vers ", nous nous proposons de les reconduire afin de participer...

- à un meilleur accès aux droits et à l'information,
- à la rencontre et au tissage de liens entre les habitants,
- à l'accompagnement des projets d'habitants,
- à la veille sociale permanente sur l'ensemble du territoire
- ... avec la Car'Ambule, mais aussi les partenaires locaux que nous trouverons.

Le Développement du Pouvoir d'Agir des habitants toujours au cœur du projet du centre social

Quatre ans après avoir fait du Développement du Pouvoir d'Agir le sous-titre du précédent projet social, ce concept reste une vigie d'actualité au sein de l'ESCDD et de son projet social, car c'est celui qui caractérise le mieux les actions de l'association et la philosophie qui donne corps au développement de ses activités. C'est un "Processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient ".

Le Développement du Pouvoir d'Agir est la notion centrale du projet de l'association, ainsi "L'intervention centrée sur le DPA consiste à bien identifier les ressources nécessaires au changement visé et à contribuer à trouver les moyens de les obtenir. Il consiste donc à renoncer à prescrire un changement préétabli,

^{*} Charte des Centres sociaux — Angers, juin 2000

qu'il soit d'ordre thérapeutique ou socio-politique, pour se centrer exclusivement sur ce qui constitue un obstacle au pouvoir d'agir actuel de la ou des personnes. Plus précisément, il s'agit de créer les conditions pour qu'elles puissent agir individuellement ou collectivement sur ce qui est important pour elles ".

En bref, et comme nous le disions précédemment, le centre social se doit de tout mettre en œuvre pour permettre le développement d'actions " pour, avec et par les habitants "

L'ESCDD d'abord et avant tout une association du territoire

L'ESCDD reste avant tout une association. Même si elle développe des services, des activités, soutenus par la puissance publique, elle n'est pas une institution, mais bien une association où la place des bénévoles se doit d'être centrale et... indispensable.

C'est pour cela que nous mettons au cœur de ce renouvellement la question de la gouvernance associative.

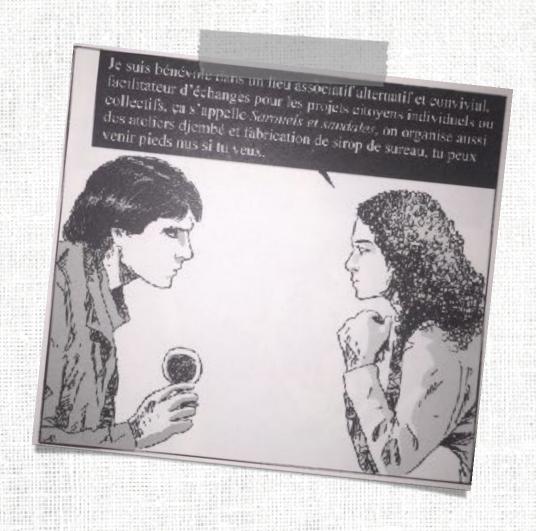
L'Espace social sort doucement d'une période où sa vie associative était au plus bas dans la gestion de son organisation. Grâce au travail des co-présidentes, l'assemblée générale de l'association en 2018 a été un moment démocratique important qui a permis un afflux de nouveaux administrateurs. Désormais , 14 habitants sont membres du conseil d'administration. L'enjeu est important pour la structure. Comment garder, intéresser des administrateurs, aux parcours pluriels, aux envies multiples, ayant des connaissances du monde associatif différentes ?

Difficile équation!

Comment réussir à être de nouveau dans l'innovation, dans la recherche de nouvelles formes de gouvernances quand on est dans une association avec plus de 20 salariés, une fonction " employeur " qui pèse sur les épaules des administrateurs, et des contraintes en provenance des collectivités et partenaires financiers toujours plus fortes, à l'heure où les financements publiques se raréfient.

Il n'empêche que même si le chemin sera long et la pente dure, la volonté de parvenir à repenser la gouvernance et éclaircir les circuits de décisions dans l'association est là. Les statuts ont été modifiés lors de la dernière assemblée générale pour donner la possibilité aux administrateurs d'être plus libre dans leurs propositions, en ouvrant, par exemple, la possibilité de créer des collèges au sein du Conseil d'Administration. Ce chantier continue. Depuis quelques mois, un travail autour du règlement intérieur de l'association précisant la place de chacun, son rôle, son autonomie a été lancé. L'Espace social est une association importante, une machinerie qui demande de la patience, car les changements y prennent peut être un peu plus de temps que dans d'autres structures associatives.

C'est sur cette notion qu'il faut travailler sans cesse. Le temps des uns n'étant pas celui des autres, il est souvent difficile d'arriver à se régler sur la même heure. Reste alors des décalages qui peuvent rendre difficile la communication, alors que chacune des aiguilles va exactement dans le même sens.



L'Espace Social une association, et un partenaire important pour les institutions.

On pourrait ici disserter de la place singulière d'un Centre Social sur un territoire. La proximité, notamment en ruralité, entre les élus et les représentants des centres sociaux est souvent étroite. Les élus sont, la plupart du temps, membres de droit des conseils d'administration des centres sociaux, et en tant que financeurs, entendent régulièrement ces derniers lors des rendus et évaluations des politiques qu'ils ont aidés à mettre en œuvre grâce à leurs subventions.

Pour autant, le centre social n'est pas une annexe des collectivités. Il n'est pas une coquille associative sans autonomie et sans projet propre. Dans notre cas, le projet est principalement axé sur le développement du pouvoir d'agir des habitants. Nous sommes là pour faciliter la mise en place de leurs projets. Cela se fait par en les accompagnant, mais aussi par l'usage d'outils que nous maitrisons, en s'appuyant sur les expériences, les outils du réseau des centres sociaux et plus largement de l'éducation populaire.

Le centre social a, sur le territoire, un rôle important dans la médiation, pas en porteur de la parole habitante, mais en organisateur du débat démocratique. Apporter notre expertise dans la conduite de débats contradictoires est une des missions du centre social. Il doit être le tiers, celui qui facilite la parole entre deux interlocuteurs dont les visions ne sont pas forcement les mêmes.

Permettre la tenue de débats sereins entre habitants, entre habitants et élus, faciliter l'expression et le développement du débat démocratique à l'heure où le système politique et ses représentants sont fortement remis en cause ne peut être que bénéfique pour notre territoire.



Introduction

L'Accueil est à la fois un poste stratégique et une posture essentielle. Il constitue le premier contact du public avec l'ESCDD, qu'il s'agisse de rencontrer la population dans les locaux du Palais social ou sur une place de village.

Depuis son origine, l'ESCDD vise à ouvrir son accueil inconditionnel le plus largement possible, à étendre ses horaires d'ouverture et à développer sa capacité à partir à la rencontre des habitants sur l'ensemble du territoire diois.

Mise en avant de quelques éléments récoltés auprès de la CAF ou lors de l'enquête

Données froides

Les indicateurs de précarité sont très marqués sur le territoire Diois. Les habitants du Diois sont nombreux à percevoir des minima sociaux.

Dans ce contexte, les problématiques d'accès aux services sont prégnantes sur ce territoire. La majorité des services est centralisée sur la Commune de Die, avec des relais par:

- ▶ les Espaces de Vie Sociale Saint-Julien-en-Quint, Lus-la-Croix-Haute,
- l'Espace Public Numérique de Saint-Nazaire-le-Désert,
- l'Accorderie,
- le Centre social itinérant, qui reste à développer de manière plus importante.
- "Les indicateurs de précarité sont très marqués sur ce territoire : le taux de chômage des habitants du Diois est de 15,7 % en 2013 (12,2 % en Drôme), celui des ménages allocataires de la Caf est encore plus élevé : 18 % en 2015. Le taux de pauvreté s'élève à 22 % sur le territoire intercommunal en 2013 (contre 15 % en Drôme), les 30-39 ans sont les plus touchés : plus d'un tiers vivent sous le seuil de pauvreté. Le taux de ménages à bas revenus s'élève à 47 % parmi la population allocataire, soit 11 points de plus qu'à l'échelle départementale (875 ménages vivent avec moins de 1 043 euros par mois par unité de consommation). La pauvreté frappe encore plus fortement les familles monoparentales, qui sont 73 % à vivre sous le seuil des bas revenus, contre 64 % pour l'ensemble des familles monoparentales drômoises.

Les habitants du Diois sont nombreux à percevoir des minima sociaux : on recense 377 allocataires du Rsa socle en 2015, soit 20 % des foyers allocataires (14 % sur le département).

Les prestations sociales et familiales de la Caf constituent une source de revenus essentielle pour bon nombre de ménages, puisqu'un tiers des allocataires du territoire ont des ressources composées pour plus de la moitié des prestations Caf (10 points de plus qu'en Drôme).

Dans ce contexte, les problématiques d'accès aux services sont prégnantes sur ce territoire. La majorité des services sont centralisés sur la commune de Die.



À l'inverse, les communes de La Motte-Chalancon et Lus-la-Croix-Haute, qui regroupent au total 950 habitants, paraissent assez peu desservies par l'offre de services publics. Conscients de la nécessité de proposer des services de proximité, de nombreux équipements délocalisent leurs activité dans une démarche "d'aller vers " les publics des communes rurales. "

Extrait de la CTG Diois (CCD-CAF)

Enquête ESCDD

Pour l'accès aux droits: le besoin d'appui juridique est clairement exprimé (21%) et se vérifie lors des permanences du CIDFF (Centre d'Informations du Droit des Femmes et des Familles) qui ont lieu à l'ESCDD, une demi-journée par mois en 2018.

Un accès aux ressources numériques (10%) est une autre des préoccupations qui ressort de l'enquête et qui s'exprime au quotidien à l'Espace Public Numérique de l'ESCDD. Sa fréquentation est exponentielle, notamment depuis septembre 2018. Ce sont près de 720 visites pour consultation numérique. La généralisation de la dématérialisation des services publics nécessite un accompagnement spécifique et soigné.

"Les Collectives" accueillent et accompagnent plus particulièrement les femmes en difficulté (+ droits des femmes = 6.75%)

Services publics: 35% des personnes formulent une grande crainte sur l'avenir Santé: 38% veulent donner naissance dans une maternité, 19% à la maison et 17% ont besoin d'infos

39% sont satisfaits des infos sur la santé, 56% des répondants éprouvent des difficultés dans l'accès aux soins

Paroles d'habitants

à La Motte Chalancon : pas de distributeurs de monnaie, sentiment d'être oublié, isolé.

Partout : services publics en danger, baisse des services en général (souspréfecture et santé), quête de rentabilité au détriment des services publics, santé, maternité, infos droits, CCAS...

Exclamation / interrogation dans les restitutions

- " Halte au démantèlement des services publics!"
- "Comment rendre accessible à tous les mêmes droits et services?"
- "Vive la proximité des antennes (espaces de vie sociale) sur le territoire!"
- " Jusqu'à quand rester à son domicile, toutes générations confondues, en raison des difficultés liées à l'éloignement ? "



Détermination des enjeux, objectifs et pistes d'actions prioritaires

- **Enjeu n° 1** : Un service public d'intérêt général
 - ••• **Objectif n° 1**: Un appui aux personnes dans leurs démarches individuelles
 - → Proposition d'action n° 1 : développer au quotidien la médiation numérique à visée émancipatrice auprès du public de l'ESCDD selon des créneaux horaires dévolus à cette fonction;
 - → Proposition d'action n° 2 : dédier des temps à la prise d'autonomie des personnes en matière d'accès aux démarches (Point numérique CAF, miniformations);
 - Objectif n° 2: Un accueil actif de permanences d'accès aux droits
 - → Proposition d'action n° 3 : permettre aux permanences de différentes associations – CAF, CIDFF, AFOC, CLCV, CIMADE, etc – ou collectifs d'accueillir les personnes dans de bonnes conditions – confortables et efficaces -, mutualiser nos installations et matériels, actualiser les informations concernant le territoire;
 - → Proposition d'action n° 4 : veille constante et collecte assidue des informations et actualités des partenaires afin d'être à la pointe de l'information et de l'orientation du public dans une logique de parcours adapté et coordonné;
- Enjeu n° 2 : Un accompagnement coopératif
 - Objectif n° 3: Une coordination et une animation de réseaux d'acteurs locaux (Espaces de Vie Sociale - EVS, institutions, associations partenaires,...)
 - Proposition d'action n° 5 : Organisation mensuelle de Petits Déjeuners Partenaires permettant aux acteurs sociaux agissant sur le territoire de se rencontrer de façon informelle sur le mode d'échange d'actualités, de situations, etc.; renforcer les liens avec la M.S.A.P. (Maison de Services au Public);
 - Proposition d'action n° 6 : Mise en place de rencontres régulières d'échanges avec les Espaces de Vie Sociale pour croiser les actions, mutualiser les outils, pour une mutuelle actualisation des informations afin d'orienter au mieux les personnes;



- ••• Objectif n° 4: Une mobilisation de ressources favorisant une approche collective
- → **Proposition d'action n° 7**: Relancer et animer la plate-forme collaborative d'écrivains publics et mise en place de formations d'écrivains publics sur le territoire;
- → Proposition d'action n° 8 : Susciter la collaboration de personnes ressources, en partenariat avec l'Accorderie;
- et bienveillante
 - Objectif n° 5 : Un accueil humain, offrir un espace de convivialité, de confiance, de lien
 - → Proposition d'action n° 9 : Créer les conditions d'une véritable rencontre avec les personnes qui se présentent à l'Accueil, c'est-à-dire prendre le temps de l'écoute, du dialogue, susciter l'entraide entre les personnes présentes;
 - → **Proposition d'action n° 10** : Veiller au bien-être de chacun.e, à ménager une place pour la parole de chacun.e ;
 - Objectif n° 6: Un accueil inconditionnel, dans le respect de chacun
 - → Proposition d'action n° 11 : Accueillir toute personne qui arrive à l'ESCDD quels que soient ses nom, âge, origine, statut, etc. dans le respect des lieux et des personnes présentes ainsi que des valeurs de l'association ;
 - Objectif n° 7: Un accueil territorial, large et équitable
 - → Proposition d'action n° 12 : Aller à la rencontre des habitants sur leur bassin de vie et proposer un accueil décentralisé dans les cafés locaux en fonction de la disponibilité desdits cafés;
 - → **Proposition d'action n° 13**: Proposer des informations, une orientation à la demande, les services d'écrivain public et aide aux démarches administratives, dans les différents bassins de vie



Indicateurs à mettre en œuvre pour le suivi de la réalisation des objectifs :

Calendriers de rencontres des partenaires, cartographie des déplacements et formations sur le territoire, comptage des passages et catégorisation des demandes à l'accueil, campagnes régulières de " porteurs de paroles " pour être au plus près du public et des demandes

Moyens nécessaires à la mise en œuvre :

- Renouveler le matériel informatique présent dans l'Espace Public Numérique;
- Journée de formation Accueil CAF;
- Mobiliser du temps d'accueil supplémentaire : pour un accompagnement plus réactif à la dématérialisation des services publics;
 - pour la réactivation de la plateforme « écrivains publics » et la formation de bénévoles;
 - pour l'animation du centre social itinérant.

Propositions:

- Concentrer l'Accueil sur ses missions et renoncer à lui confier l'ensemble des inscriptions aux activités socioculturelles,
- Augmenter le temps d'accueil par le recrutement d'un jeune en Service Civique, soutien à l'accueil du public.
- Assurer un relais constant et des remplacements en cas de déplacements extérieurs (centre social itinérant), d'animations de rencontres E.V.S., de porteurs de paroles,... tout en conservant les horaires d'ouverture habituels.

Éléments transversaux identifiés :

- Les petits déjeuners partenaires, pour l'ensemble des secteurs de l'ESCDD, et toute l'animation des réseaux,
- Les déplacements dans le cadre du Centre social itinérant,
- La collaboration de personnes ressources par exemple avec l'Accorderie ou une foire aux compétences des bénévoles de l'ESCDD.
- La veille constante et la collecte assidue des informations et actualités des partenaires afin d'être à la pointe de l'information et de l'orientation du public dans une logique de parcours adapté et coordonné.



Les Accueils de Loisirs et le dispositif de re-mobilisation scolaire Des outils au service du développement du bien vivre des enfants du territoire

Introduction

Depuis le printemps 2018, l'ESCDD compte 2 accueils de loisirs sur le territoire Diois : 1 à La Motte Chalancon et 1 à Die. L'ESCDD développe également de plus en plus de séjours vacances afin de répondre aux besoins des familles. Tout cela est possible grâce à la présence de 4 salariés qui travaillent à l'ALSH en permanence et au renfort, sur les périodes de vacances de 5 à 6 animateurs qui rejoignent l'équipe permanente principalement sur la période d'été.

En deux années l'ALSH est passée de 966 heures-enfants à 1157 heures-enfants. La moyenne quotidienne des enfants fréquentant l'ALSH en Eté est ainsi passée 23 en juillet 2016 à 30 en juillet 2018.

L'embauche de deux animateurs en CDI sur les deux dernières années, tout deux passés par une période de formation, d'intégration de 1 à 3 ans en emploi aidé dans la structure a permis de renforcer l'offre d'accueil de loisirs, sa qualité et par làmême son attractivité.

Sur ces deux dernières années, les collaborations se sont ainsi renforcées sur le territoire, mais aussi avec des partenaires extérieurs à celui-ci. Les séjours développés avec le centre social « La Paz » de St Jean en Royans en sont un bon exemple. Pour revenir au Diois, nous développons ainsi de plus en plus de lien avec nos collègues de l'ALSH de l'association GAPE située sur la commune de Châtillon en Diois.

Du côté de l'accompagnement scolaire, les ateliers ont été doublé entre 2016 et 2018. En 2018 nous avons une équipe de 3 salariés et d'un bénévole qui accueille les enfants scolarisés en primaire sur les deux groupes.

Mise en avant de quelques éléments récoltés via les données CAF et lors de l'enquête :

- Au total **949 familles allocataires sur le Diois dont 35% monoparentales** (28% en Drôme)
- ▶ 17% sont des familles nombreuses (3 enfants et plus)52,8% des familles dioises ont un quotient inférieur à 715€ (quotient en dessous duquel les droits aide aux vacances sont attribués).
- 4 ALSH sur le territoire en gestion associative mais une absence relevée de plus en plus problématique d'un ALSH sur Luc-en-Diois qui pourrait répondre aux besoins exprimés sur les bassins de vie de Luc et du haut diois.



Paroles d'habitants et exclamations lors des restitutions

La Motte:

- "Comment arriver à garder les familles sur le territoire ? Ne partez pas ! Venez ! " Sainte Croix :
- " En 2019 la scolarité sera à partir de 3 ans : est ce qu'il y aura plus de place pour cet âge dans les multi accueil les mercredis? "
- " Qu'est ce que nos enfants sont bien ici!"



- **Enjeu n° 1**: Pérenniser, développer une offre d'accueil des enfants de qualité sur le territoire (notamment dans un souci d'équité territoriale)
 - ••• **Objectif n° 1**: Travailler à l'amélioration de nos accueils (à la journée, à la semaine) afin de répondre à un plus grand nombre d'enfant.
 - → Proposition d'action n° 1 : Mieux communiquer sur les services par le biais des écoles, office du tourisme, mairies, affichage dans les commerces et sur place tableau prévue à cet effet, article régulier dans les journaux locaux (JDD et la Tribune pour La Motte Chalancon)
 - → Proposition d'action n° 2 : Une formation accrue du personnel de l'ESCDD en vue de développer leurs compétences, leur polyvalence et de pouvoir se déployer sur le territoire.
 - Objectif n° 2 : Participer au développement des capacités d'accueils extra-scolaires des enfants sur l'ensemble du territoire (ouverture de nouveaux sites ALSH, aide au développement de partenaires locaux.)
 - ••• **Objectif n° 3**: Mettre l'accent sur les formations des salariés en charge des dispositifs CLAS pour une amélioration de leurs compétences. Développer les liens avec les parties prenantes.
 - → Proposition d'action n° 3 : impliquer les familles dans les ateliers.
 - → **Proposition d'action n° 4 : i**nstaurer une rencontre/évaluation trimestriel entre les enfants, leur famille et l'équipe ESCDD.
 - Objectif n° 4 : Favoriser la redéfinition des objectifs éducatifs de l'ESCDD et les partager aux différents acteurs du territoire (familles, institutions, bénévoles de l'ESCDD...)
 - → **Proposition d'action n° 5**: Proposer aux élus associatifs de se retrouver afin de travailler sur le Projet Educatif. Intégrer des parents et professionnels à cette refonte.



- **Enjeu n° 2** : Participation des familles et partenaires éducatifs dans la mise en œuvre des projets
 - ••• **Objectif n° 5**: Favoriser la mise en lien des acteurs éducatifs (parents, école, animateurs, éducateurs...) notamment par la poursuite de l'animation de l'Alliance éducative.
 - ••• **Objectif n° 6**: Participer au renforcement des liens entre les familles et l'école.
 - → **Proposition d'action n° 6**: Rencontrer les divers acteurs, en participant aux conseils d'écoles, en mettant en place des temps où les parents puissent parler de leurs problèmes et/ou difficultés, en mettant en place des temps conviviaux où chacun puisse y participer.
- Enjeu n° 3 : Développer les partenariats avec les acteurs du territoire.
 - Objectif n° 7 : Soutenir les professionnels, structures et partenaires petite enfance/enfance du territoire.
 - → Proposition d'action n° 7 : Mettre en place une journée de formation par an, des temps de réflexions sur des sujets choisis, participer à des temps d'échanges et accompagner les structures (particulièrement les élus bénévoles) dans la gestion de leurs structures.
 - Objectif n° 8 : Accentuer le travail avec les deux écoles de Die, afin de mieux cibler les enfants, familles qui ont besoins de cet espace.
 - Objectif n° 9 : Participer à la coordination de la politique enfance territoriale.



Indicateurs à mettre en œuvre pour le suivit de la réalisation des objectifs :

- Création d'une commission de travail associé qui réunira familles, bénévoles et salariés.
- Retours des familles, des enfants et salariés via des enquêtes flashs de satisfaction.
- Fréquentation des accueils de loisirs et des séjours
- Evolution des offres proposées et de leurs fonctionnements.

En ce qui concerne le dispositif CLAS:

- Nombre d'enfants bénéficiaires.
- Retours des enseignants, familles, enfants, salariés et bénévoles.
- Retours de la technicienne CAF en charge du suivi du dispositif.

Il est a noté, que comme sur les autres thématiques, les outils de mesure de l'impact social seront mis à disposition du personnel de l'ALSH afin qu'ils puissent servir à un suivi renforcé et pertinent des actions déployées.

Moyens nécessaires à la mise en œuvre :

Avec les évolutions dans l'équipe (passage d'un CDI à 3 CDI), avec le développement du nombre d'accueil, l'ouverture de l'ALSH sur la Motte Chalancon en 2018 et la multiplication des offres de séjours, il va être nécessaire de revoir les fiches de postes et les missions des salariés.

L'utilisation de locaux plus spacieux serait un plus non négligeable dans la montée en qualité de nos accueils.

L'équipe, grâce aux formations suivies acquiert de plus en plus de compétences et le travail en commun renforce sa cohésion. Permettre à chacun d'acquérir une polyvalence plus importante afin de couvrir au mieux le territoire est une des pistes de développement nécessaire à la bonne conduite des projets de l'ALSH.

Enfin, continuer de développer des partenariats avec un nombre plus important de structures comme nous le faisons avec Châtillon-en-Diois et Saint Jean en Royans peut être un facteur de développement de la qualité de notre offre et d'ouverture de celle-ci vers d'autres horizons.

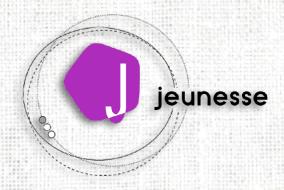
En ce qui concerne le dispositif CLAS:

- L'équipe doit avoir les moyens de se mobiliser afin de participer aux temps de formation dédiés aux opérateurs CLAS.
- La participation de bénévoles de manière plus systématique aux séances pourrait apporter un plus non négligeable.
- Enfin, permettre aux animateurs d'avoir un temps de coordination avec la direction de l'ESCDD serait nécessaire.



Éléments transversaux identifiés :

Les activités de l'ALSH ne peuvent pas se concevoir en circuit fermé. En interne à la structure, il est désormais indispensable que l'Espace Enfance Famille acquiert une identité forte et qu'un travail commun s'engage, sur les 4 prochaines années avec le Lieu Accueil parent Enfants (LAEP), l'Accompagnement collectif famille (ACF). Au delà de l'EEF, des liens devront être tissé avec l'Espace jeunes (EJ) notamment sur la question de la création d'un Accueil de loisirs dédiés aux préados (10-14 ans).



Jeunesse

Introduction

L'Espace Jeunes accompagne les jeunes sur le territoire Diois de 11 à 18 ans.

Ses missions sont développées dans le cadre de partenariats institutionnels importants.

Un diagnostic partagé a été réalisé en 2017, et ces soutiens institutionnels divers sont indispensables à la bonne marche et au financement des actions du service. Ainsi le Conseil Départemental de la Drôme (CD26), la Communauté des Communes du Diois (CCD) et la CAF soutiennent l'EJ dans ses différentes missions.

Le CD26 intervient sur les thématiques animation jeunesse et prévention spécialisée (cf. fiche suivante), la CCD venant renforcer ce soutien et la CAF financer un dispositif expérimental sur le territoire avec le Réseau d'Acteurs Jeunesse.

Les entrées thématiques sont donc multiples : mobilité, engagement, citoyenneté, santé, culture et sport, éducation et insertion sociale et professionnelle font le quotidien des salariés de l'Espace Jeunes.

Les actions partenariales sont nombreuses et montrent la complémentarité des acteurs.

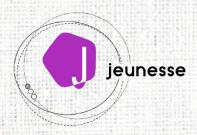
L'équipe de l'Espace Jeunes est une spécificité du territoire; elle intervient en duo sur des compétences (animation et prévention spécialisée), ailleurs portées par des structures différentes.

Des documents d'objectifs spécifiques qui viennent en appui au projet :

- Le projet social de l'ESCDD de 2014-2018
- La fabrique des possibles (projet social de FCCS)
- La CTG
- La convention prévention spécialisée
- La convention animateur de proximité
- La feuille de route de l'Espace-jeunes 2017-2018

Mise en avant de quelques éléments récoltés lors de l'enquête :

- Les données froides
 - Il y a 524 jeunes et adolescents à vivre dans la CCD (13-17 ans)
 - La propension de jeunes vivants dans une famille mono parentale et à bas revenu est plus importante sur la CCD que sur l'ensemble du département.



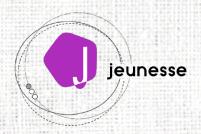
Au regard du nombre d'allocataires, nous supposons une précarité plus forte sur le territoire.

A noter la présence en faible effectif des jeunes dans la vallée de Quint.

- L'analyse des réponses
 - Un besoin de lieu de rencontre et de convivialité pour les adolescents est identifié,
 - Un besoin d'activités adaptées,
 - Un besoin de plus d'offres de loisirs,
 - Un fort besoin de socialisation...

... à un coût accessible !

- ▶ Un accompagnement renforcé à la parentalité et au développement des activités pour les 11-15 ans est identifié
- Les déplacements sont comme pour les autres classes d'âges, perçus comme une difficulté sur le territoire
- Les répondants portent un grand intérêt pour les actions de prévention en réduction de risque, notamment comme action de lutte contre les incivilités.
- Les animations jeux sont bien perçues comme véritable outil de lien social.



- Enjeu n° 1 : Renforcer l'équipe
- **Enjeu n° 2** : Favoriser l'autonomie des jeunes
 - ••• **Objectif n° 1**: Soutenir les jeunes dans la construction de leurs valeurs, de leurs identités et dans leurs engagements
 - ••• Objectif n° 2 : Favoriser et valoriser la place des jeunes sur le territoire
 - Objectif n° 3 : Accompagner les jeunes dans leurs projets individuels et collectifs (prévention et insertion sociale, santé, loisirs, éducation aux médias, mobilité...) en lien avec les parents et les partenaires
 - → Proposition d'action n° 1 : Accueil libre au local EJ
 - → Proposition d'action n° 2 : Solidarité Internationale :
 - Accompagnement de projet,
 - Ancrage local (Diois Jumelage-Maison de l'Europe, Drome-Ardèche...)
 - Partenariat (Ados, Club Teli, ...)
- Enjeu n° 3 : Une veille sociale à renforcer
 - ••• Objectif n° 4 : Assurer une veille sociale pour prévenir, informer et orienter les jeunes
 - Objectif n° 5 : Proposer et soutenir l'animation de lieux d'accueil sur tout le territoire
 - ••• **Objectif n° 6**: Renforcer et enrichir la mise en réseau des acteurs en lien avec la jeunesse du territoire
 - Proposition d'action n° 3 : Promotion à la santé et réduction des risques, ateliers de prévention (RdR, Sexualité, développement des compétences psychosociales) au sein du CESC, continuation du dispositif "Vélo santé " (permanences, animation de rue, milieu festif, ressourcesoutils...)



- → Proposition d'action n° 4 : Projet d'appui autour de la scolarité et orientation scolaire et professionnel CLAS.
- → Proposition d'action n° 5 : Participation et développement des réseaux :
 - ▶ CESC
 - Conduites addictives
 - Prévention suicide



Sollicitations diverses: Actions et interventions possibles

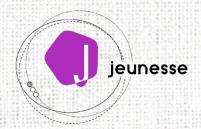
- Accueil spécialisé et permanences (EMPP, Planning familial, TEMPO- OPPELIA),
- Journée inter-générationnelle, contraception, journée sida, journée des droits des femmes,
- ▶ Club citoyen (lien café philo, lien collectif sentier, web TV, beat box...),
- Atelier socio-culturel, séjours de loisirs (11 -13 ans).

Vigilance particulière

- Garder un équilibre entre le public collégien/lycéen/autres par rapport à l'accueil et les activités/projets,
- > Veiller à la dynamique d'équipe et rester disponibles pour les jeunes
- Qualité d'accueil (horaires, communication, posture, outils...)
- Évaluation et supervision

Indicateurs à mettre en œuvre pour le suivi de la réalisation des objectifs :

- Nombre de jeunes accompagnés individuellement et collectivement
- Fréquence des interventions dans la cité scolaire
- Nombre d'actions mutualisées entre partenaires
- CR de réunion : commission travail associé, XCLSPD, DSL, copil....
- Nombre de personnes ressources mobilisées (salariés et volontaires en service civique).



Prévention - Jeunesse

Préambule - Cadre de référence de la prévention spécialisée

La loi du 6 janvier 1986 (loi de décentralisation) a transféré aux Présidents de Conseils généraux les compétences de l'Aide Sociale à l'Enfance, dont la prévention spécialisée est l'une des missions. Celle-ci est précisée dans les articles L 121-2 et L 221-1 du code de l'action sociale et des familles qui stipule que le département a « une mission de prévention de la marginalisation et d'aide à l'insertion dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale.»

Article L121-2

Modifié par LOI n°2013-403 du 17 mai 2013 - art. 1 (V)

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes:

- 1° Actions tendant à permettre aux intéressés d'assurer leur propre prise en charge et leur insertion sociale;
- 2° Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu;
- 3° Actions d'animation socio-éducatives ;
- 4° Actions de prévention de la délinquance.

dans le cadre des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, à la prévention des risques d'inadaptation ou de marginalisation que connaissent les populations de jeunes qui ne peuvent être atteintes par les services de droit commun.

Le cadre juridique et administratif de l'action est constitué essentiellement par :

- l'arrêté interministériel du 4 Juillet 1972 et ses circulaires d'application, à l'origine des principes d'intervention de la prévention spécialisée :
- L'absence de mandat nominatif : « la population n'est pas désignée nominativement ». Pour autant, cette absence de mandat ne veut pas dire une absence de commande sociale
- 2. La libre-adhésion du public : c'est un principe fort qui sous-entend qu'il « faut être libre pour adhérer à des propositions éducatives »
- 3. Le respect de l'anonymat des jeunes et des familles
- les lois de décentralisation donnant aux départements autorité en matière d'action sociale,
- la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale,
- le schéma départemental de l'enfance 2012/2016 qui ordonne les grandes orientations de prise en charge,
- la loi du 5 Mars 2007



Introduction

Même constat que pour l'animation jeunesse, l'Espace Jeunes, sans ces soutiens institutionnels, ne pourrait pas fonctionner. Et même si, aujourd'hui, ce soutien est juste limite pour permettre l'emploi de 2 ETP sur le territoire sur ces problématiques. A partir de 2019, le soutien du CD26 devrait être plus conséquent (augmentation de son enveloppe de 20k€ après une baisse de 70k€ opéré en 2015).

Mise en avant de quelques éléments récoltés lors de l'enquête :

Au regard des documents de références et de l'enquête auprès des habitants, 3 enjeux, 6 objectifs et 5 pistes d'actions ont émergés pour la thématique Jeunesse sur le Projet Social 2019-2022.

Les enjeux sont différents entre l'animation jeunesse et la prévention spécialisée mais les objectifs d'action restent les mêmes :

- L'enjeu 1: "Etre plus et plus proche des jeunes " correspond aux objectifs Jeunesse 1, 2, 3, 4, 5, 6
- L'enjeu 2: " de favoriser l'autonomie des jeunes " correspond aux objectifs Jeunesse 1, 2, 5
- L'enjeu 3 : " de veille sociale " correspond aux objectifs Jeunesse 3, 4, 6





Enjeu n° 1 : Etre plus et plus proche des jeunes

(objectifs Jeunesse: 1, 2, 3, 4, 5, 6)

Développer un accueil sur Die ou/et ailleurs sur la Communauté des Communes pour que les jeunes se retrouvent, pour faire ou proposer des activités, pour faire du sport ou discuter, écouter de la musique, construire des projets ou tout simplement rencontrer d'autres jeunes! Qu'il s'agisse d'un centre de loisirs 11-14 ans ou d'un accueil de jeunes DDCS.

Enjeu n° 2 : Favoriser l'autonomie des jeunes

(objectifs Jeunesse: 1, 2, 5)

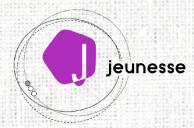
Co-organiser une journée tout public dédié à la jeunesse, comme la Journée internationale des Jeunes de Die. Cette journée, ouverte à tous, serait l'occasion à des jeunes ou groupes de jeunes de la CCD de présenter leurs savoirs-faire

Enjeu n° 3 : Une veille sociale à renforcer

(objectifs Jeunesse: 3, 4, 6)

Faire perdurer et promouvoir le vélo santé.

Le vélo-santé, c'est un vélo-cargo aménagé, grâce à l'ajout d'un grand chevalet et d'une table pliante, en stand de prévention et de promotion de la santé. Il permet aux éducateurs d'installer une permanence d'écoute et de conseil sur des espaces publics fréquentés par les jeunes ou lors de soirées.



Moyens supplémentaires nécessaires à la mise en œuvre

- > Un renforcement de l'équipe indispensable pour son bon fonctionnement.
- Un Vélo cargo renouvelé, outil de prévention santé
- Un soutien des habitants et des administrateurs dans les projets, comme dans les actions,
- ▶ Un nouveau local adapté à l'accueil de mineurs.



Porteur de parole, devant la cité scolaire



Introduction

Les habitants du Diois, répartis sur différentes vallées et bassins de vie du territoire vivent les réalités d'un environnement rural protégé (Parc du Vercors): la qualité des espaces naturelles et de la vie quotidienne en terme de rapport de coopération et d'entraide (intentions écologiques, protection des espaces naturels, circuits courts des produits de consommation, partage des informations locales...), mais aussi de manière contradictoire des situations d'isolements et de précarité. Le lien social et l'ancrage durable sur le territoire est ainsi au centre des préoccupations.

Au niveau économique, les problématiques d'emplois et d'accès au logement sont très présentes et fragilisent une partie de la population (taux de personnes allocataires du RSA supérieur à la moyenne de la Drôme : 16,8 % par rapport à 12 % pour le Département). Les familles vivent des difficultés pour se loger, faire garder les enfants et s'ancrer durablement avec une situation professionnelle au niveau local. Le territoire connaît une un nombre important de familles monoparentales pour qui ces difficultés sont accrues.

Les questions de mobilité pour les jeunes et les personnes âgées sont une difficulté supplémentaire dans la vie quotidienne. Les distances kilométriques, le manque de moyens financiers des foyers et la baisse des services publics, notamment le manque de transports en commun ou mutualisés compliquent l'accès au soin, au travail et aux activités culturelles pour les habitants de tous âges.

Par ailleurs, le Diois est riche d'une vie associative diversifiée et dynamique. Plus de 50 % des habitants interrogés dans l'enquête de l'espace social sont soit engagés dans une association, soit impliqués dans la vie communale de leur localité. L'engagement bénévole est très présent sur le territoire, le Diois bénéficie d'un riche terreau culturel (nombreuses compagnies artistiques, associations de productions artisanales ou culturelles...) et d'un fort tissu social.

Cependant, les habitants répondant à l'enquête déployée sur le territoire dans le cadre du renouvellement du projet social énoncent un besoin de renforcer le lien social entre les différentes catégories de population sur le territoire (par exemple : les néo ruraux, nouveaux arrivants, et ancien habitants), mais aussi au niveau politique dans le lien local avec les élus municipaux en vue d'une meilleure implication et utilisation des ressources et compétences locales.

L'équipe de développement social local de l'ESCDD (référent famille, agent de développement et directeur) est sollicitée pour intervenir de manière équitable sur l'ensemble du Diois, notamment grâce à différents dispositifs de recueil d'expression des habitants, par l'organisation et l'animation de formation des élus et des bénévoles associatifs à la dimension participative des projets émergents. Pour cela,



les différents Espaces de vie sociale répartis sur le territoire sont une source d'informations et de partenariats pour agir au plus proche des habitants.

Mise en avant de quelques éléments récoltés dans les statistiques ou lors de l'enquête :

91% des habitants répondants à l'enquête apprécient leur vie quotidienne dans le Diois, 49.5% expriment entretenir de très bonnes relations de voisinage pour 37% plutôt correct, 4% qui n'ont pas de relation. Cela est révélateur de la qualité de vie locale. Cela est confirmé par le fait que 83% des habitants comptent rester vivre dans le Diois dans les années à venir.

Au niveau des réalités économiques des foyers, il est a noté la forte présence de quotient familiaux CAF très bas : 12,7% des familles allocataires du Diois alors que ce taux est de 7,5% pour la Drôme.

52,8% des familles dioises allocataires CAF ont un quotient inférieur à 715€ (quotient en dessous duquel les droits aide aux vacances sont attribués). Il est de 69% pour le territoire La Motte Chalancon.

351 des ménages allocataires CAF (16,8%) perçoivent le RSA contre 12% sur le département dont 33 ménages le perçoivent pour cause d'isolement et grossesse.

Au niveau de l'implication locale et du pouvoir d'agir, on compte une association pour 56 habitants soit 30% des répondants à l'enquête qui sont investis dans une association et 8% dans un conseil municipal. La présence du centre social intercommunal ESCDD et l'ancrage des trois Espace de Vie Sociale (ratio 1 structure pour 2800 habitants par rapport ratio départemental : 1/15000 habitants) permet le maillage et l'animation du territoire.



- Enjeu n° 1 : recueil de l'expression des habitants sur les différents bassins de vie du territoire
 - ••• Objectif n° 1 : Assurer une veille sociale et l'écoute du territoire
 - → **Proposition d'action n° 1**: Organisation et mutualisation de " l'aller vers les habitants " par la car'ambule et le développement des partenariats avec les acteurs locaux (associations, EVS...)
 - → **Proposition d'action n° 2**: Mise en place de dispositifs d'éducation populaire : porteurs de paroles, enquêtes conscientisant-es, criée publique, gazettes locales... sur les espaces publics
 - → Proposition d'action n° 3 : Mobilisation des bénévoles et personnes ressources en lien avec l'ESCDD sur les différents bassins de vie
- Enjeu n° 2 : Développement du pouvoir d'agir et émergence de projets collectifs d'habitants
 - ••• **Objectif n° 2**: Favoriser et renforcer les dynamiques collectives d'habitants sur le territoire
 - → **Proposition d'action n° 4**: Accompagnement des collectifs et associations (gouvernance, mobilisation de bénévoles, démarche participative, mise en œuvre d'actions concrètes...)
 - → **Proposition d'action n° 5**: Formations des bénévoles associatifs (techniques d'animation de réunions, outils d'éducation populaire...)
 - → **Proposition d'action n° 6**: Mise en synergie des initiatives locales du territoire (animation de réseaux, valorisation des initiatives locales)
- Enjeu n° 3 : développement de la démocratie, de la participation des habitants dans les instances locales
 - ••• Objectif n° 3 : Favoriser la mise en lien entre élus et citoyens
 - → Proposition d'action n° 7 : Organisation et animation de débats citoyens,
 - → Proposition d'action n° 8 : Médiation et facilitation sur les points en tension,
 - → Proposition d'action n° 9 : Accompagnement des dynamiques participatives à l'échelle communale et intercommunale.



Indicateurs à mettre en œuvre pour le suivi de la réalisation des objectifs :

Les indicateurs suivants permettront de mesurer les actions réalisées :

- nombre de km parcourus sur le territoire pour aller vers les habitants,
- nombre de bassins de vie couverts et d'habitants rencontrés,
- nombre de paroles recueillis,
- nombre de débats organisés sur différentes thématiques,
- nombre de formations de bénévoles réalisées,
- types de dispositifs mobilisés pour favoriser l'expression des habitants,
- nombre de nouveaux bénévoles mobilisés,
- nombre d'élus participants aux temps collectifs organisés (débat, formation, rencontres sur les espaces publics...),
- type de partenariat développés sur les différents bassins de vie.

Moyens nécessaires à la mise en œuvre :

- 1 agent de développement social en lien avec les différents secteurs de l'ESCDD (80 % ETP)
- un camion « Car'ambule » (amortissement, entretien et carburant)
- Du matériel pédagogique

Éléments transversaux identifiés :

- Lien avec les différents secteurs de l'ESCDD pour favoriser l'implication des habitants aux différents âges de leur vie.
- Lien avec les collectivités locales (Communauté de communes du Diois et mairies)



Introduction

Un travail de lien avec les nombreux partenaires des activités socioculturelles a été initié dans le cadre du renouvellement du projet social. S'appuyant sur les résultats de l'enquête et des restitutions, des rencontres avec les animateurs d'activités, les différents acteurs culturels (théâtre, musée, cinéma) ont été programmées. Pour finir, c'est une rencontre avec des administrateurs de l'ESCDD qui a validé les enjeux, objectifs et pistes d'action que vous retrouverez ci-dessous.

Comme nous l'avons vu dans le bilan, les activités sont un volet historique de l'ESCDD. Elles sont des lieux de rencontre, d'échange, de partage, ont un rôle social important particulièrement pour les personnes seules ou nouvellement arrivées.

Nous ne sommes pas que centrés sur le développement de nos propres activités, mais bien dans la droite ligne de l'éducation populaire. Ainsi nous co-organisons le Forum des associations dioises avec la mairie de Die ce qui est en fait l'unique évènement annuel, co-construit avec la municipalité. C'est une collaboration rapprochée, efficace avec l'équipe de la municipalité de Die en charge des associations (et notamment des associations sportives) qui donne lieu à de belles journées conviviales et riches. Dans le même esprit, nous avons piloté et coordonné cette année la mise en place de la plaquette commune des activités socioculturelles et sportives du Diois.

Mise en avant de quelques éléments récoltés lors de l'enquête :

- 47 % des répondants connaissent les activités socioculturelles de l'espace social,
- 52 % des répondants pratiquent une activité de loisirs hors de chez eux,
- 26 % des enfants des répondants pratiquent une activité de loisirs hors de chez eux.

Cela traduit une très bonne connaissance de ce secteur et un très fort taux de participation. C'est la porte d'entrée principale à l'ESCDD.

Les données CAF et autres données ne sont pas significatives pour cette thématique.

Des problèmes d'éloignement géographique, de garde d'enfant ou de budget sont relevés sur les sorties culturelles. La place de la culture à l'ESCDD est interrogée, ainsi que les politiques culturelles du territoire et la mise en réseau des acteurs. La création artistique, au-delà de la pratique de loisirs, fait défaut. La communication disparate sur les événements culturels du territoire pose question.

Enfin, l'impact, en termes de lien social, des actions socioculturelles ou culturelles, est mis en avant et des actions visant la création de liens sont attendues sur les territoires les plus éloignés de Die.



- **Enjeu n° 1**: Maintien des activités socioculturelles et sportives et du travail autour de l'accessibilité (financière, géographique, etc.)
 - ••• Objectif n° 1: Proposer des lieux et espaces d'apprentissage, de rencontre, d'échange, de partage autour de la pratique d'activités sociales, culturelles et sportives accessibles à tous.
 - → Proposition d'action n° 1 : Continuer la mise en place d'activités socioculturelles et sportives à visée émancipatrice
 - → **Proposition d'action n° 2**: Continuer à accompagner les actions hors ou inter-ateliers (expositions, tournois, sorties, stages, interventions extérieures...) et mise en place d'une newsletter sur les actions menées
- Enjeu n° 2 : Coordination, mise en réseau, partenariat et accompagnement des acteurs culturels
 - ••• **Objectif n° 2**: Accompagner les associations culturelles sur la mise en réseau et la communication, les parcours de création artistique et la médiation, la création d'emplois.
 - → Proposition d'action n° 3 : Mieux faire connaître les offres culturelles existantes, avec l'appropriation par les acteurs, des médias existants sur le territoire (JDD, Ensemble ici, offices du tourisme...)
 - → **Proposition d'action n° 4**: Développer la création artistique amateur, avec l'appui de professionnels, conjointement avec les acteurs culturels du territoire (spectacles inter-disciplinaires avec des pratiquants des activités
- Enjeu n° 3 : Identifier les besoins des territoires éloignés, les acteurs potentiels et les accompagner
 - Objectif n° 3 : Développer un nombre plus important d'activités sur les territoires hors vallée de la Drôme (Vallée de Quint, de la Roanne, La Motte Chalancon)
 - → **Proposition d'action n° 5**: Etablir un diagnostic plus précis des actions mises en œuvre sur ces bassins de vie et repérer les acteurs locaux ou porteurs de projets potentiels. Promouvoir l'échange et la coopération.
 - → Proposition d'action n° 6 : Travailler autour d'un protocole pour la mise en œuvre d'actions culturelles de proximité, et inviter les acteurs locaux à porter alternativement différentes actions en fonction de leurs centres d'intérêts.



- Enjeu n° 4 : Approfondir la place, l'identification et la reconnaissance des politiques culturelles du territoire et définir la place de l'ESCDD dans ce champ d'intervention
 - Objectif n° 4: Repenser et travailler la dimension culturelle au niveau politique (ESCDD et élus locaux)
 - → Proposition d'action n° 7 : Mettre en place une commission de réflexion autour du terme "culturel" dans le nom de l'association et de la place des actions qui en découlent
 - → Proposition d'action n° 8 : Etablir des liens / partenariats entre les acteurs culturels locaux et travailler la question de la culture à l'échelle du Pays Diois



Indicateurs à mettre en œuvre pour le suivi de la réalisation des objectifs :

Diagnostics locaux, identification d'acteurs et porteurs de projets, nombre de rencontre, fréquence, participations, nombre d'événements, cartographie des actions, appréciations des participants, nombre de personnes touchées par les actions, évaluations financières...

Moyens nécessaires à la mise en œuvre :

Déplacements sur les territoires, temps de travail dédié, renforcement des financements extérieurs, moyens techniques à développer et coopération d'acteurs.

Éléments transversaux identifiés :

Mobilité, mise en réseau, dynamiques locales, fractures numérique et sociale, mixité des publics, lien social, précarité et accessibilité

Demandes d'éclaircissement, besoin de calage avec d'autres thématiques/ collègues :

Liens avec les actions enfance-jeunesse, passerelles avec l'animation du territoire.

En conclusion:

L'augmentation exponentielle des dernières années du nombre d'inscrits et du nombre d'activités proposées semble marquer le pas. Les propositions socioculturelles sont de plus en plus nombreuses, portées par un grand nombre de structures et le nombre de salles disponibles, comme le nombre de pratiquants n'est pas quant à lui exponentiel. La popularité des actions sur les bassins de vie hors de Die semblent s'inscrire dans la durée et le centre social, avec son souci de travailler à une meilleure équité du territoire se doit d'aller ailleurs que sur la ville centre, proposer des activités, aider des potentiels porteurs afin de développer là où un besoin non pourvu serait identifié. Les salariés en charge de l'animation du territoire peuvent être un relais sur cette question. Ils peuvent surtout être vigilant afin de faire remonter, vers les activités socioculturelles toute demande émergente des habitants.

Les liens développés avec le secteur jeunesse (via l'activité Parkour), et l'animation collective famille (via Bulles d'éveil) semblent porter leurs fruits ce qui nous pousse à penser que ces liens pourraient être développés dans les années qui viennent.



Introduction

La thématique Vieillissement n'a pas été traitée spécifiquement dans le dernier projet social 2015-2018.

Elle fait désormais partie des actions développées spécifiquement par l'ESCDD notamment grâce au soutien, depuis 2 ans, de la CARSAT et du rapprochement initié entre l'ESCDD et le Département de la Drôme pour co-animer cette thématique sur le territoire.

En 2017, une commission spécifique "Vieillissement et Territoire " a été créée au sein de l'ESCDD pour donner un cadre aux réunions qui rassemblaient les acteurs intervenants sur le territoire Diois. C'est dans ce groupe que les priorisations pour le futur projet social ont été discutées.

Lors de la dernière réunion de la commission, celle-ci a intégré des acteurs du territoire très divers (Club des anciens, Croix rouge Française de Recoubeau, petits frères des pauvres, CAP de la Drôme, Centre Hospitalier de Die, représentants des usagers de l'Hôpital, élus de la Mairie de Die et du Département de la Drôme, cabinet infirmiers libéraux, Solidarité Habitat, Bénévoles de l'ESCDD...).

Mise en avant de quelques éléments récoltés dans les statistiques ou lors de l'enquête :

Avec une part de personnes âgées (65 ans et plus) s'élevant à 24 % contre 16 % en Rhône Alpes, le pays diois est un territoire vieillissant

Sur le canton du Diois, au 31/12/2015, 164 personnes âgées sont bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en établissement. 355 bénéficient de l'APA à domicile : 10 personnes en GIR 1 ; 41 en GIR 2 ; 71 en GIR 3 et 233 en GIR 4

18 % des répondants à l'enquête de l'ESCDD sont retraités ce qui est 8 points en deçà de la moyenne du territoire. Ils sont majoritairement en couple (60 %) et vivent à l'année dans le Diois (85 %). Plus de la moitié d'entre eux vivent sur Die, 25 % dans les 3 grands autres bassins de vie (Luc-en-Diois, La Motte Chalancon et Châtillon-en-Diois), le reste d'entre eux étant réparti sur le reste du territoire.

Les retraités du territoire qui ont répondu à l'enquête sont impliqués dans la vie sociale. Les 2/3 font partie d'une association et bon nombre y exerce des fonctions bénévoles. À noter que 10 % des répondants déclarent avoir un mandat d'élus ce qui n'est pas étonnant puisque le nombre d'élus municipaux dans le Diois atteint 5 % de la population. Les associations dont ils font partie exercent leurs actions en très grande majorité dans le champ culturel, social ou sportif.



Pour les 2/3, ils connaissent l'ESCDD notamment par ses liens avec l'Accorderie, via notre présence sur le territoire et l'accompagnement des associations. Les 3 principales fonctions qu'ils connaissent sont nos activités socioculturelles, le soutien aux associations et... le Centre de Loisirs (un vieux souvenir ? Non, plutôt un service dont bénéficient leurs petits enfants, et avec lequel ils peuvent être en lien!).

Ils plébiscitent la qualité de vie dans le Diois (à 99 %), en vantent l'environnement et le dynamisme.

Le manque de transports en commun, de service de proximité notamment dans le domaine médical (spécialistes...) et d'activités culturelles est largement partagé.

Plus de 80 % d'entre eux ne se sentent pas isolés socialement ni géographiquement (pour les 2/3). Ils comptent d'ailleurs rester dans le Diois pour y vivre à plus de 90 %.

Plus de 80 % des répondants mettent en avant les difficultés liées à l'accès aux soins : Pas ou trop peu de spécialistes, listes d'attentes trop longues, obligation de se déplacer sur Crest, Valence, Grenoble ou Lyon et demandent donc une meilleure couverture du territoire. En sus, les services à domicile (infirmièr·e·s), le développement nécessaire des maisons de santé sont souvent cités dans les solutions à apporter pour améliorer le quotidien des habitants sur cette question.

Après l'accès au soin, le principal problème cité est lié à la mobilité. Peu de transport en commun, crainte de la disparition de l'offre ferroviaire, ce sont prés des 2/3 des répondants qui expriment ces opinions. Ils plébiscitent l'idée mise en avant par le centre social de création d'un service de transport qui serait développé par le centre social en co-organisation avec des bénévoles.



- Enjeu n° 1 : L'inter-générationnel
 - ••• Objectif n° 1 : Être facilitateur de lien entre les générations
 - → Proposition d'action n° 1 : Devenir relais ou accompagner un collectif d'habitants afin de développer la cohabitation inter-générationnelle (solidarité/inter-générationnel) sur des courtes et plus longues périodes. Lien avec Solidarité Habitat, mis en lien des jeunes en formation avec des logeurs potentiels, s'appuyer sur les acteurs locaux (Accorderie, CFPPA, GRETA, Centre Hospitalier).
 - → Proposition d'action n° 2 : Permettre le développement des liens entre les AVS et les Clubs des anciens qui sont vieillissants (accueil des nouveaux habitants, développement des actions dans les bistrots de pays, accompagner les clubs a devenir inter-générationnel...).
 - ••• Objectif n° 2: Valorisation des savoirs et savoirs faire
 - → **Proposition d'action n° 3**: Aider à la mise en œuvre d'une université populaire (valorisation et transmission des savoirs entre les générations)
 - → Proposition d'action n° 4 : Développer des actions « d'aller vers » les anciens (interview chez eux, dans leur lieu de vie) par des plus jeunes afin de valoriser leur place dans la société.
- Enjeu n° 2 : Les solidarités
 - ••• Objectif n° 3: Renforcement de l'aide aux aidants
 - → Proposition d'action n° 5 : En lien avec les associations de maintien à domicile, en lien avec les infirmiers permettre une meilleure information des aidants et des personnes aidées.
 - → Proposition d'action n° 6 : Asseoir la présence de l'ESCDD dans les groupes de travail territoriaux sur cette thématique et apporter notre soutien aux initiatives décidées collectivement.
 - Objectif n° 4: Renforcement de la communication sur les actions et dispositifs existants. Accompagnement au montage de projet.
 - → **Proposition d'action n° 7**: Accompagner les associations spécifiques dans le développement de leur communication, dans le développement de la connaissance des dispositifs d'accompagnement (notamment sur le droit des aidants).



- → **Proposition d'action n° 8**: Développer des actions lors de la journée nationale d'accès aux droits des usagers à la santé.
- → **Proposition d'action n° 9**: Développer un projet d'achat groupé de vélos électriques accompagné de cours pratiques pour permettre un développement des interventions à domicile de personnes ne possédant pas le permis de conduire.
- Enjeu n° 3 : La mobilité des anciens, enjeu majeur du territoire
 - Objectif n° 5 : Développement du projet « Diois Express » (sur le modèle du Royans express)
 - → **Proposition d'action n° 10 :** Dépôt des demandes de subvention sur le projet avec plusieurs acteurs du territoire.
 - Proposition d'action n° 11 : Détermination des circuits et promotion de l'action pour trouver des chauffeurs bénévoles.
 - Proposition n°12 : Accompagner tout projet visant à développer des solutions de mobilité pour les anciens sur le territoire.
 - ••• Objectif n° 6 : Sensibilisation à la prévention routière
 - → **Proposition d'action n° 13**: travailler en lien avec la Sous-Préfecture au développement d'action de prévention des risques liés à la conduite pour les personnes âgées.



Indicateurs à mettre en œuvre pour le suivi de la réalisation des objectifs :

Une commission de travail associé va se réunir pour traiter la question de la mesure de l'impact social. Elle va travailler durant le premier semestre 2019 à la mise en place d'indicateurs pertinents.

Moyens nécessaires à la mise en œuvre :

Du temps de travail spécifique pour le développement des actions (salariés de l'ESCDD) et pour la coordination (directeur de l'ESCDD) au-delà du soutien qu'apporte aujourd'hui la CARSAT est nécessaire à la bonne réalisation des objectifs sus-cités. Portés aujourd'hui par la direction de l'ESCDD ce temps de travail pourrait être assuré dans l'avenir par un autre membre du personnel du centre social ou confié à un partenaire tiers avec qui l'espace social travaillerait cette question.

Éléments transversaux identifiés :

Les actions identifiées sont de nature à être co-construites avec l'Espace Enfance Famille, l'Espace Jeunes et les agents de développements de l'ESCDD en interne et plus largement avec nos partenaires des autres EVS du territoire et les associations en lien avec cette question dans le Diois.

Place de l'ESCDD sur la question du vieillissement depuis 2016

L'Espace Social et Culturel du Diois développe son dispositif « Aller vers » vers l'ensemble des habitants du Diois notamment ceux isolés socialement/ géographiquement et les personnes âgées qui sont particulièrement touchées par cet isolement.

Par le biais de la fédération des centres sociaux, l'ESCDD bénéficie d'un financement de la CARSAT pour développer, sur 4 ans, des actions spécifiques au public vieillissant.

En 2018, ce financement entame sa troisième année. Cette aide financière a permis de développer des actions spécifiques, de mettre en place une meilleure coordination sur le territoire notamment en :

- Accompagnant des projets portés par les habitants qui enrichissent la vie de la commune et répondent à des enjeux locaux de vie quotidienne en termes de dynamique locale, de bien vivre ensemble et de cohésion sociale.
- Prenant en charge l'animation, l'accompagnement du collectif d'associations réunies précédemment autour du CLIC de la Drôme en janvier 2017. Cette mission est désormais partagée, depuis la rentrée de septembre 2017, avec le nouveau chargé de mission Coordination Autonomie Prévention (CAP) " Vallée de la Drôme ".
- Ayant décidé de travailler particulièrement sur trois thématiques, après concertation de la commission "Vieillissement et Territoire": Une première pour



- la mise en œuvre de la « Semaine Bleue », une seconde autour de la question de " l'aide aux aidants " et une dernière sur les questions de " mobilité et d'isolement ".
- Ayant détaché son directeur afin qu'il se forme spécifiquement sur ces questions et enjeux spécifiques du vieillissement puisque l'ESCDD n'avait pas, il y a 4 ans, d'actions spécifiques sur la question.

Aujourd'hui, l'ESCDD renouvelle son projet social de territoire et souhaite intégrer la question du vieillissement au cœur de celui-ci. Pour cela il est nécessaire de dégager au moins 3 enjeux principaux qui se déclineront ensuite en objectifs et actions opérationnels. L'enquête de territoire a donné un certain nombre de pistes, les rencontres avec les habitants aussi. À la commission « Vieillissement & Territoire » de maintenant dégager les enjeux et prioriser les actions à mettre en œuvre pour les 4 prochaines années.

Les actions financées par la CARSAT en 2018

ACTION 1: " Aller vers ", l'Espace Social " hors les murs ".

ACTION 2: "Écrivain publique et développement de l'accès aux droits en particulier pour les personnes âgées."

ACTION 3 : " Veille sociale de territoire " : participation au développement des actions d'aide aux aidants.

ACTION 4 : Consolidation de notre partenariat avec le CAP "Vallée de la Drôme"



Thématiques transversales

Mobilité, Numérique, Communication, Gouvernance Associative et Mesure de l'Impact Social

Préambule

Si on se réfère au cahier des charges de la CAF concernant le renouvellement des projets sociaux, ces 5 thématiques ne sont pas obligatoires dans un projet social, comme d'ailleurs bon nombre d'autres que nous avons abordé précédemment dans ce document. Exception faite peut-être de la mesure de l'impact social dont nous voulons faire l'outil de mesure, justement de la mise en œuvre de notre projet. Il n'empêche que pour comprendre au mieux la cohérence du projet de l'ESCDD et le souci que prend l'association a avoir un projet qui répondent aux attentes, aux besoins du territoire, il nous a semblé important de les faire apparaître ainsi. D'ailleurs dans la partie sur la gouvernance associative, nous reviendrons sur le débat en cours entre projet social et projet associatif.

La mobilité

Thématique centrale, thématique transversale par excellence, elle reste, encore aujourd'hui, une des très grandes problématiques du territoire. Elle revient pratiquement dans toutes les autres comme un des grands éléments d'iniquité dans l'accès aux services et aux soins notamment. Elle est particulièrement problématique pour les adolescents, les personnes âgées et les personnes en recherche d'emploi.

La Communication

Enjeu essentiel de la période qui s'ouvre et, à l'heure des réseaux sociaux, de l'organisation sans cesse plus croissante des habitants via ces supports, la communication doit enfin prendre la place qu'elle devrait avoir dans la structure depuis des années. En effet, l'ESCDD est une association en mouvement, qui développe énormément de projets, qui accueille, oriente, soutient, accompagne les habitants, mais qui étrangement ne communique que très peu sur ses actions. Ce manque de conscience de l'importance de communiquer est interpellant. Cet état de fait doit changer. Il faut poser un cadre, se tenir à une certaine rigueur dans la compilation et la restitution des informations essentielles qui font la richesse du centre social. L'arrivée de nouveaux administrateurs, la volonté de mettre en place des outils de mesure de l'impact social font de cette nouvelle période un temps favorable à la relance de ce chantier. Enfin, l'année qui vient de s'écouler à montré la pertinence de la communication entre les thématiques, a renforcé les liens et la connaissance qu'ont les services entre eux, l'importance d'un " aller vers " renforcé



visible lors de l'enquête et des restitutions. La conclusion a été sans appel. Il ne s'agit pas seulement de faire du bon travail, de proposer des actions pertinentes pour le territoire. Encore faut-il que les habitants en soient informés (notamment auprès des non adhérents et dans les réseaux de l'ESCDD).

Le numérique

Nous l'avons noté dans le bilan des actions d'accueil et d'accès aux droits, le numérique prend aujourd'hui une place très, peu être trop importante, sur le territoire. En tout cas, sur la question spécifique de l'accès aux droits c'est largement le cas. Pis-aller censé répondre à la disparition physique des services publics sur le territoire, l'ESCDD est en première ligne pour développer des actions en lien avec le numérique. Elle le fait non contrainte et non forcée, consciente de l'importance pour les populations dioises d'avoir un accès accompagné à des ressources variées, qui de toutes les manières ont disparu du territoire.

Cette question du numérique, de son accès, de son appropriation, est passionnante tant elle a radicalement impacté la société depuis vingt ans. En contact avec un public qui n'a pas forcement les moyens de s'adapter facilement à ces évolutions, nous sommes à notre place comme partenaire important dans l'accompagnement des personnes, dans le développement d'initiatives (comme le printemps du numérique), pour faire du numérique autre chose qu'un symbole de la disparition de services, et qui propose bien plus que des accès aux droits.

La gouvernance associative

Abordée succinctement, mais précisément dans notre partie faisant le lien entre diagnostic et projet futur, la gouvernance associative est évidemment un des chantiers essentiels quand on est structuré en association. Car on le sait, la vie associative n'est qu'une succession de hauts et de bas, de périodes de fortes implication des habitants suivis d'autres où cette vie semble en hibernation. Mais à chaque hiver succède un printemps, saison de renaissance et de forte poussée de sève. Nous sommes heureux d'entrer aujourd'hui dans une de ces périodes. Une période où de multiples envies s'expriment, où les pousses partent dans tous les sens et où ce travail sur la gouvernance va être essentiel pour tuteurer ces multiples pousses, pour qu'elles évitent de s'épuiser dans un développement désordonné qui finirait par ne pas donner de fruits à la fin de l'Été. Alors que nous accompagnons de nombreuses associations et collectifs dans leur parcours associatif, alors que nous les aidons à passer des périodes souvent difficiles en lien avec leur gouvernance, nous avons plus de mal à nous appliquer ces recettes en interne. L'ESCDD est souvent cité en exemple sur le territoire comme à l'extérieur. N'est-il pas le moment de repenser entièrement la gouvernance de l'association, d'inventer peut-être des manières de fonctionner entre bénévoles, en lien avec les salariés, de repenser la notion de " pouvoir " que nous avons du mal à cerner dans notre famille de l'éducation populaire.



La mesure de l'impact social

" Il n'existe pas de **consensus** sur le vocabulaire à employer pour qualifier les effets des organisations sur les bénéficiaires et la société. On parle d'utilité sociale, de valeur sociale, d'externalités, d'impact social, d'investissement social... De même, le terme d'évaluation est parfois associé à une forme de contrôle et est parfois remplacé par les termes de valorisation, d'étude ou encore de mesure.

Aujourd'hui, les institutions (financeurs, collectivités...) investissent socialement sur les territoires. L'activité des acteurs de ces territoires (associations, acteurs de l'ESS, entrepreneurs...) répond à des besoins sociaux et est porteuse d'une utilité sociale; d'où la prise de conscience de l'intérêt de donner à voir l'impact social, dans une démarche d'évaluation associant les parties prenantes afin de prendre collectivement la mesure de la coproduction d'un impact partagé en faveur du développement territorial.

C'est donc un outil à la fois de pilotage stratégique, mais également de réflexivité, véritable moteur de l'innovation sociale. Évaluer son impact social peut ainsi avoir plusieurs finalités:

- S'interroger sur le sens de son action
- Guider la stratégie d'un projet, dans une démarche de progrès et d'améliorer.
- Accompagner la prise de décision pour rendre l'action plus efficace.
- Ouvrir le dialogue avec les parties prenantes.
- Communiquer et accroître la visibilité et la lisibilité des actions.
- > Reconnaître et valoriser le travail dans ses diverses formes.

Derrière un vocabulaire varié se dessine une même visée, à savoir un processus pour comprendre, qualifier et prendre la mesure des effets, négatifs ou positifs, générés par l'action, le projet et l'activité d'une structure sur un territoire et ses habitants "*

Après cette définition très complète, nous pouvons faire état du travail en cours sur la question.

Au début de la phase de renouvellement nous espérions pouvoir aboutir à la mise en place d'indicateurs pertinents et les intégrer dans le présent document, mais les débats qui ont rythmé l'année, les rendez-vous autour de cette question lors des restitutions et en commission de travail partagé nous ont poussé à plutôt prendre notre temps, pour arriver, au cours de l'année 2019 à un outil, des indicateurs et surtout une méthode de travail qui permette de répondre au mieux aux attentes de chacun.

^{*} Lila Chaloyard "Mesures de l'impact social dans les centres sociaux".— avril 2018



Mesure d'Impact Social

- Enjeu n° 1 : Mettre en œuvre un outil et l'utiliser pendant les quatre années du projet pour mesurer l'impact de sa mise en œuvre
 - ••• Objectif n° 1 : Mettre en débat ce que nous produisons.
 - ••• Objectif n° 2 : Développer un outil d'évaluation de ce qui est produit sur un territoire, ouvert et qui puisse servir à tout le monde
 - → **Proposition d'action n° 1**: Mise en place d'une commission de travail partagé spécifique réunissant salariés, administrateurs, représentants des partenaires du territoire et habitants.
 - → Proposition d'action n° 2 : Tester l'outil au fil de l'eau au fur et à mesure de l'avancer de sa mise en œuvre.

Communication

- Enjeu n° 2 : Faire de la Communication (interne et externe) une mission prioritaire spécifique.
 - ••• **Objectif n° 3**: Mettre en œuvre un processus de récolte, production et diffusion de l'information au sein de l'ESCDD.
 - → **Proposition d'action n° 3**: Développer du temps de travail spécifique au sein de l'ESCDD, ou réfléchir à un poste mutualisé entre le centre social et les EVS du territoire.
 - ••• **Objectif n° 4**: Travailler en partenariat plus rapproché avec les acteurs médias du territoire
 - → **Proposition d'action n° 4**: Négocier une place récurrente dans le Journal Du Diois et trouver les moyens nécessaires à la poursuite de l'émission mensuelle sur Radio Rdwa.



Gouvernance associative

- Enjeu n° 3 : L'ESCDD : un laboratoire pour développer de nouveaux outils de gouvernance
 - ••• **Objectif n° 5** : Poursuivre et soutenir le travail engagé d'appropriation du fait associatif par les nouveaux administrateurs.
 - → Proposition d'action n° 5 : Poursuivre le travail sur le règlement intérieur et la remise à plat des circuits d'information et de décision (CA, Bureau, Direction et salariés),
 - → **Proposition d'action n° 6**: Mettre en place les collèges votés lors de la dernière assemblée générale.

Le numérique

- Enjeu n° 4 : L'inclusion numérique, une priorité pour l'accès aux droits.
 - ••• Objectif n° 6 : Développer l'accès aux droits partout sur le territoire.
 - → Proposition d'action n° 7 : Equiper le centre social itinérant d'un accès internet disponible sur tout le territoire
 - → Proposition d'action n° 8 : Proposer des actions d'accompagnement, d'inclusion numérique pour les publics les plus éloignés (socialement et géographiquement)
 - ••• **Objectif n° 7**: Utiliser le numérique comme thématique transversale aux actions de l'ESCDD.
 - → **Proposition d'action n° 9** : Développer des actions partenariales sur le territoire comme " le Printemps du Numérique "
 - → Proposition d'action n° 10 : Développer une newsletter mensuelle à destination des adhérents et des partenaires de l'ESCDD.



La mobilité

Les propositions suivantes sont pour la plupart issues du travail d'enquête et de restitution.

Sur la question de la mobilité les contributions des habitants ont été plurielles et nombreuses. Nous listons ici quelques unes des actions les plus souvent citées. Issue des discussions de la commission "Vieillissement et territoire ", la proposition de transport collectif sur le modèle de ce qui est développé dans le Royans a été testé dans l'enquête de mai 2018.

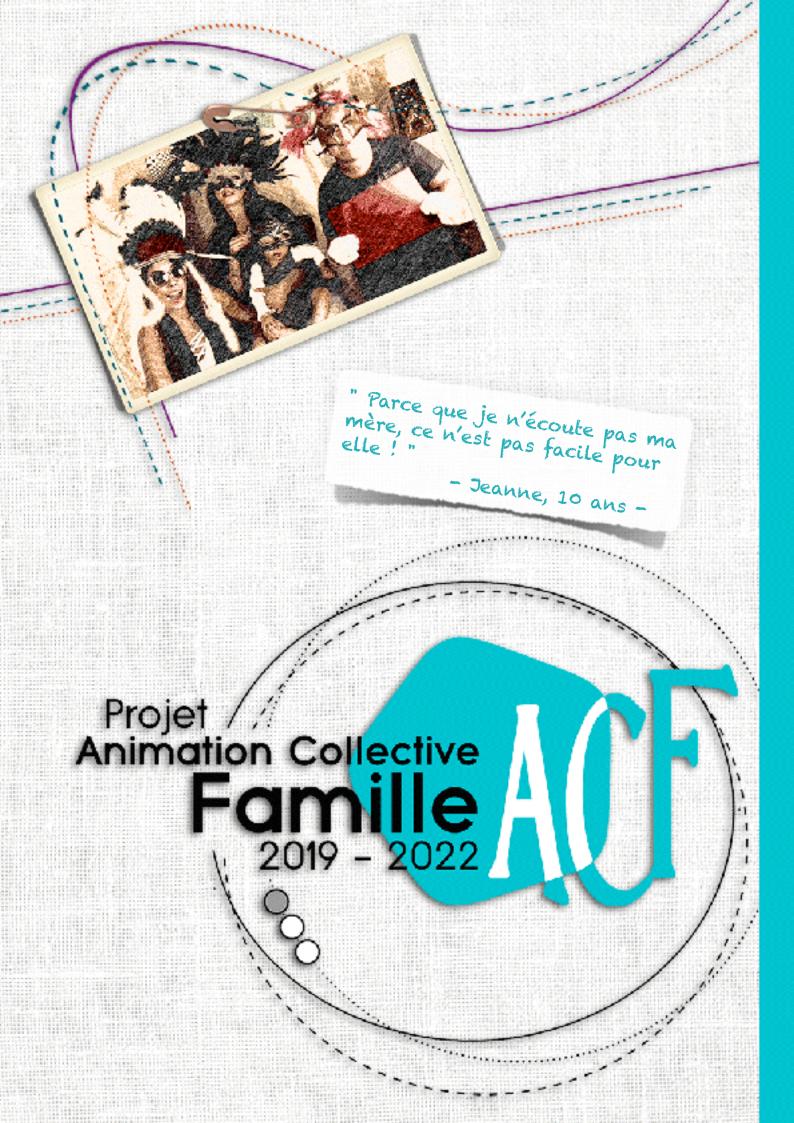
Majoritairement (à plus de 80%) cette idée, comme le constat que la mobilité est un des grands problèmes du territoire, a été mise en avant. De plus, prés de 40 personnes se sont déclarées disposées à donner de leur temps, de manière bénévole, afin de faire tourner ce nouveau service.

Les enjeux et objectifs sont partagés par l'équipe de l'Espace Social, alors que certaines pistes d'actions relèvent de la responsabilité des salariés, et d'autres ne pourront être réalisées que dans le cadre d'un engagement bénévole.

- Enjeu n° 5 : Développer la mobilité sur le territoire
 - ••• Objectif n° 8 : Multiplier les offres permettant la mobilité
 - → Proposition d'action n° 11 : Développement d'un service de transport collectif et individuel géré par le centre social avec le soutien de conducteurs bénévoles.
 - → Proposition d'action n° 12 : Valorisation du temps bénévole des chauffeurs par des avantages et des réductions chez des partenaires et à l'ESCDD.
 - → **Proposition d'action n° 13**: Accompagner le développement du vélo électrique en libre accès avec un réseau de bornes dans chaque village du Diois.
 - → **Proposition d'action n° 14**: Ouvrir les transports scolaires à tous. Accompagner les habitants dans la discussion avec les prestataires. Communiquer sur le dispositif.
 - → **Proposition d'action n° 15**: Aider à l'acquisition de vélos électriques pour permettre l'accès à ce type de véhicule aux plus précaires
 - → **Proposition d'action n° 16**: Mettre en lien des personnes âgées propriétaires de véhicules avec des jeunes conducteurs par le biais d'échange de service.



- Enjeu n° 6 : L'insertion par la mobilité
 - ••• Objectif n° 9 : Développer les actions en lien avec les partenaires
 - → **Proposition d'action n° 17**: Travailler avec la mission locale, le CFPPA et les chantiers d'insertion à des actions communes.
 - → **Proposition d'action n° 18**: Aider à l'achat de vélos électriques, les personnes ayant les plus faibles revenus (afin de développer l'accés possible à de l'emploi local).
 - → Proposition d'action n° 19 : Accompagner à la création d'un garage solidaire pour tout collectif d'habitants et/ou de partenaires qui se lanceraient dans le projet



Le Projet Familles, intégré au Projet d'Animation globale du Centre Social, vise à mettre en cohérence et en synergie les différentes actions destinées aux familles (enfants et parents). Il vise également à soutenir les parents dans leur rôle éducatif. Pour bénéficier de la prestation de service " Centre Social – Animation Collective Familles ", le projet " Familles " doit présenter les caractéristiques suivantes :

- A) Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- B) Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales
- C) Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du Centre Social
- D) Faciliter l'articulation des actions familles du Centre Social avec celles conduites par les partenaires du territoire

Le Projet Familles doit obligatoirement être porté par un "Référent Famille " qualifié qui consacre au moins un mi-temps à cette fonction. Son rôle est d'impulser et de fédérer les actions destinées aux familles. Il lui revient également de repérer et/ou de construire le "fil conducteur " à travers l'ensemble des actions "Famille " conduites par le Centre Social. Cette fonction ne peut être exercée par le responsable du Centre Social.

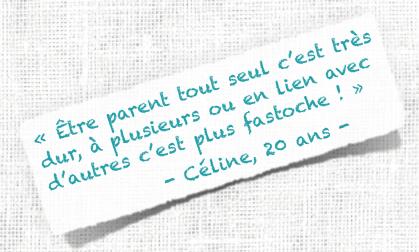


TABLE DES MATIERES

Problématiques familiales repérées sur le territoire
Données générales
Éléments issus de de la démarche de renouvellement
Paroles d'habitants
Paroles d'élus
Focus sur l'école : résultats de l'enquête
Dynamiques constatées
Enjeux prioritaires
Développer des actions collectives
Bilan des actions menées entre 2015 et 2018
Lorsqu'enfants, parents et professionnels partagent
Lorsque les parents avec les professionnels prennent du temps et partagent des supports pour se construire en parents
Lorsque des collectifs de parents sollicitent les professionnels
Quelques hypothèses d'action peu investies
Objectifs prioritaires 2019–2022
Quelques pistes d'actions prioritaires
Indicateurs pour le suivi de la réalisation des objectifs
Moyens nécessaires à la mise en œuvre
Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité
développés au sein du centre social
Bilan des actions menées entre 2015 et 2018
Objectifs prioritaires pour 2019-2022
Quelques pistes d'actions prioritaires
Indicateurs pour le suivi de la réalisation des objectifs
Moyens nécessaires à la mise en œuvre
Faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec
celles conduites par les partenaires du territoire
Bilan des actions menées entre 2015 et 2018
Objectifs prioritaires pour 2019-2022
Quelques pistes d'actions prioritaires
Indicateurs pour le suivi de la réalisation des objectifs
Moyens nécessaires à la mise en œuvre
Synthèse de l'ACF pour l'ESCDD 2019-2022

Problématiques familiales repérées sur le territoire

Données générales

- Au total 949 familles sont allocataires sur le Diois dont 35% monoparentales (28 % en Drôme)
- ▶ 17 % sont des familles nombreuses (3 enfants et plus)
- ▶ 52,8 % des familles dioises ont un quotient inférieur à 715 € (quotient en dessous duquel les droits d'aide aux vacances sont attribués).
- ▶ 661 enfants de 0 à 17 ans (40,4 %) vivent dans une famille à bas revenu.
- Le plus fort taux d'enfants en famille à bas revenu est chez les 3-5 ans et chez les 16-17 ans.
- Les enfants 12-15 ans sont plus représentés que la moyenne (21,5 %) sur le territoire de la commune de Lus (28,2 %) et le territoire de la Motte Chalancon (28,6 %) et moins sur le territoire vallée de Quint (12,2 %).
- Les enfants de 16-17 ans à la charge de familles allocataires représentent 10,3 % sur le territoire et sont plutôt bien répartis

Éléments issus de de la démarche de renouvellement

--- Paroles d'habitants

La Motte:

"Comment arriver à garder les familles sur le territoire? Ne partez pas! Venez!"

"Qu'est ce que nos enfants sont bien ici !"

Ste Croix 2019:

"Scolarité à partir de 3 ans : est ce qu'il y aura plus de place pour cet âge dans les multi accueils les mercredis ?

--- Paroles d'élus

"Animation, formation, identification claire du secteur jeune et de ses partenaires" "Problème de déplacements des familles (mobilité)"

"Jeux sur l'espace public : lien social l'été"

"Soutenir la parentalité et la place du jeu sur le territoire"

"Vigilances : pas de lieu pour accueillir les jeunes à Luc"

--- Focus sur l'école : résultats de l'enquête

À la question : " Que pouvez-vous dire de la scolarisation des enfants ? ", les les personnes interrogées répondent :

Réponse	Décompte	Poucentage
C'est plutôt source :		
de difficultés ou de problèmes	50	8,04 %
C'est plutôt satisfaisant (A2)	212	34,08 %
Ni l'un ni l'autre (A3)	29	4,66 %
Non concerné·e (A4)	160	25,72 %
Sans réponse	89	14,31 %
Non complété ou Non affiché	82	13,18 %

Analyse des réponses libres :

- Globalement les commentaires montrent que les parents trouvent l'école satisfaisante (22 oui, 7 non) et les enseignants compétents et motivés (12 contre 3) même si 5 personnes regrettent des classes trop chargées, notamment en maternelle. Les classes uniques dans les villages sont plébiscitées (13 citations) et plusieurs s'inquiètent de leur pérennité (7).
- La répartition des écoles et la présence de la cité scolaire sont vécues diversement : 8 personnes citent l'accessibilité des établissements scolaires, mais c'est un problème pour 9 personnes (en maternelle et à cause du choix d'options en collège-lycée).
- ▶ 13 personnes apprécient le fait d'avoir le choix pour scolariser leurs enfants. Le choix d'une école alternative est cité 4 fois et les difficultés financières de ces écoles sont également citées 4 fois. 2 personnes apprécient que leurs enfants aient accès à la pédagogie Montessori au sein de l'école publique alors que deux autres souhaiteraient que ces pédagogies soient plus présentes dans le système publique.
- Les problèmes de budget et de complexité administrative restreignant l'initiative des enseignants (4), le remplacement d'enseignants (3), les soucis de communication et d'information (3) sont également cités. La cantine n'est citée qu'en positif (3).
- Enfin, si 4 personnes vantent l'école comme lieu de mixité sociale, 4 autres personnes regrettent que les enfants différents (handicapés ou en difficulté) y trouvent difficilement leur place.

--- Dynamiques constatées

Les actions relatives à la parentalité repérées comme efficaces ont présenté à plusieurs reprises les caractéristiques suivantes :

- des réponses concrètes à une demande des familles (activités avec les toutpetits, accueil bienveillant, organisation de sorties...);
- une mise en œuvre par des acteurs ménageant un temps et un espace explicites pour la dimension de développement de la parentalité;
- des dispositifs qui évoluent avec le temps : les actions naissent, s'épanouissent puis meurent ou se transforment.

--- Enjeux prioritaires

Les problématiques repérées sur le territoire nous conduisent à définir les enjeux suivants :

* Permettre aux enfants et aux jeunes de tout le territoire de bénéficier :

- d'un accueil extra-scolaire, notamment en accentuant le travail avec les écoles de Die
- d'une offre de loisirs variée favorisant la socialisation, avec un accent particulier pour les 11-15 ans
- d'actions de prévention en réduction de risques comme, par exemple, la lutte contre les incivilités

En veillant à l'accessibilité grâce à :

- la prise en compte des problématiques de mobilité
- des coûts supportables
- une adéquation avec les attentes des enfants et des familles.

- * Accompagner les familles dans le développement de leurs compétences parentales :
 - en veillant à leur information et à leur participation dans la mise en œuvre des projets
 - en animant des espaces et des temps permettant de développer les liens sociaux et les solidarités intra ou inter-familiales
 - en développant une attention particulière sur le lien école/famille en poursuivant le travail de mise en réseau
 - des actions touchant à la parentalité au sein de l'ESCDD
 - avec les acteurs de la parentalité du Diois

Développer des actions collectives

Bilan des actions menées entre 2014 et 2018

Le précédent projet prenait en compte le développement des actions collectives dans ses 5 premiers objectifs :

Objectif 1 : Creuser les besoins, envies, attentes avec les parents et familles concernant les relations parents/enfants et les questions relatives à la famille/enfance dans le Diois

Objectif 2 : Initier de la réflexion de l'échange/du débat sur les besoins, attentes identifiées (entre parents, institutions, élus, partenaires)

Objectif 3: Accompagner des initiatives de parents/familles (LAEP)

Objectif 4: Favoriser les projets collectifs des familles (sorties familles, vacances, fêtes, événements solidaires,...)

Objectif 5 : Aller vers les familles les plus éloignées de l'action collective

Objectif 6 : Être à l'écoute des besoins des associations œuvrant sur ce champ et les accompagner

Objectif 7: Animer des réseaux en lien avec la famille

Objectif 8 : Favoriser le dialogue de la communauté éducative (écoles, parents, intervenants socio éducatifs)

À partir des hypothèses d'actions définies en 2015, l'activité de l'animation collective famille s'est structurée autour de nombreuses actions qui ont regroupé différents acteurs :

- Des enfants, des parents et des professionnels qui partagent
 - des moments de vie collective
 - des activités pour échanger
- ▶ Des parents avec les professionnels prennent du temps et partagent des supports pour se construire en parents.
- Des collectifs de parents qui sollicitent les professionnels pour accompagner la co-éducation.

--- Lorsqu'enfants, parents et professionnels partagent...

... des moments de vie collective.

- LAEP (* Poursuite de l'accompagnement/partenariat avec le LAEP » Bleu Hamac »)
 depuis 2015, le partenariat s'est renforcé, ce qui a permis d'approfondir une culture commune, une réflexion partagée avec les professionnels. Des partages de ressources, de la mutualisation de moyens et des actions croisées ont enrichi le LAEP et le secteur famille de l'ESCDD.
- ► En 2015, le projet Bulles d'air a permis à des jeunes mamans de se retrouver chez l'habitant, accompagnées par l'éducatrice de prévention. Un projet de séjour de vacances a été initié mais n'a pu aboutir. (❖ Accompagnement d'un groupe de mamans repérées, en situation de grande précarité et d'isolement, en lien avec l'équipe jeunesse de l'ESCDD).
- Le projet "Qu'est-ce qu'on mange ce soir ", en lien avec AgriBioDrôme a permis à 8 familles de se retrouver au cours de 8 temps forts pour voir comment bien manger sans dépenser plus. Cette dynamique a incité certains participants à aller plus loin pour imaginer des sorties familles.
- Les sorties familles ont débuté en 2016 par des journées piscine et bricolage de Noël réunissant une soixantaine de personnes. En 2017, l'activité s'étoffe avec plus de sorties et un week-end du 18 au 20 février à Vassieux-en-Vercors regroupant une trentaine de participants. Ces activités en famille apportent une grande mixité sociale et permettent à des familles très différentes de se rencontrer et de partager de bons moments ensemble. Une alternance d'activités à moindre coût avec les activités plus onéreuses permet à toutes les familles de participer quels que soient leurs revenus. En 2018, l'action monte encore en puissance avec l'organisation de sorties à la journée et la mise en œuvre d'un long week-end à la mer (9 au 13 mai) au centre de vacances de Fabrégas. 30 personnes ont participé à ce moment riche en échanges facilité par la mise en œuvre pour 5 des familles du dispositif VACAF de la Caf de la Drôme. (*Favoriser les actions collectives familles [à partir des parents du CLSH], sorties, vacances, fêtes...).

... des activités pour échanger

- Dès 2015 des ateliers parents-enfants danse sont mis en route. Ces ateliers itinérants portés par la Car'Ambule sont menées conjointement par une intervenante et la référente famille. En 2016 et 2017 une petite vingtaine de séances annuelles sont proposées sur tout le territoire. Petit à petit, la présence de la référente famille s'espace et des temps de régulation sont mis en œuvre avec les intervenantes afin d'intégrer plus étroitement la dimension parentalité à l'activité.
- La saison 2017-2018 se structure autour des Bulles d'éveil, c'est à dire 3 cycles de 3activités (musique, danse et arts plastiques) sur 3 villages du territoire (Luc-en-Diois, Châtillon-en-Diois et Sainte Croix). Ce cadre permet un meilleur repérage pour les familles et un meilleur accueil dans des lieux choisis pour leurs qualités. Un travail régulier d'analyse de pratique avec la référente famille permet aux intervenantes d'assumer seules les temps et les espaces de parentalité prévus par ce dispositif. (❖ Utilisation de la Car'Ambule pour proposer des animations Parents/enfants et animer des groupes de parents sur l'ensemble du territoire).

--- Lorsque les parents avec les professionnels prennent du temps et partagent des supports pour se construire en parents

- Café des parents: cette action s'est achevée courant 2015. Cependant, le site www.parentdudiois.fr existe toujours. Il sert notamment de boite aux lettres pour informer les parents inscrits de certaines activités pour des échanges d'informations.
- L'action " des films pour en parler " a évolué tout au long du projet 2015-2018 : Dès 2015, la vidéothèque " des films pour en parler " constitue un fond mis à disposition des parents comme des professionnels. Une première soirée publique est organisée.
 - A partir de 2016 des projections publiques rassemblent des parents notamment sur la vallée de Quint.
- Les pauses parents : Les films sont également utilisés comme supports pour les pauses parents au cours de 6 pauses " parents enfants " et 10 pauses " parents ados " au cours de l'année 2017.
 - En 2018, plusieurs pauses ont été proposées mais seule celle intitulée "Les limites " a pu se tenir, accueillant 13 parents.
 - Les films continuent à être empruntés par des structures partenaires (Poursuite des soirées débat / conférences sur la base par exemple du projet " Des films pour en parler ")
 - (Poursuite des « cafés des parents / cercles de parole » et proposition de formules décentralisées via la Car'Ambule).
- Par ailleurs, un partenariat avec le RAM du Diois étend le public des pauses parents aux professionnels et aux parents des plus petits lors de soirées débats menées en collaboration avec le RAM au rythme de 3 rencontres annuelles.

--- Lorsque des collectifs de parents sollicitent les professionnels

... pour accompagner la co-éducation

- Des groupes de parents ont sollicité la référente famille de l'ESCDD en 2016, 2017 et 2018 autour du climat scolaire et périscolaire (à Barsac, Châtillon et Menglon notamment). Ces collectifs qui cherchent à améliorer le bien-vivre ensemble, dans et hors l'école ont été accompagnés sur plusieurs réunions. La volonté de donner une dimension plus territoriale et de réfléchir plus globalement pour sortir d'une logique de médiation à conduit à concevoir le projet d'Alliance éducative.
- L'Alliance Éducative du Diois a réuni au cours de 7 réunions entre 2017 et 2018 des parents, des enseignants et des personnes ressources dans les domaines de la communication et/ou l'éducation afin de définir des objectifs concrets d'action. La volonté affichée est de favoriser la confiance entre les acteurs en travaillant sur leur légitimité respective ainsi que de penser la gestion de l'enfant en difficulté.

... pour travailler leurs actions collectives

- Les parents administrateurs de la crèche de Luc ont été accompagnés pour le renouvellement de leur projet éducatifs
- Un collectif d'habitants de Barnave souhaitant créer un lieu d'accueil collectif a également été accompagné par l'ESCDD.

--- Quelques hypothèses d'action peu investies

Certaines hypothèses d'action imaginées en 2015 ont peu été investies :

- Utilisation de l'enquête/diagnostic, réalisée pour le renouvellement du projet social, et de la Car'Ambule pour aller vers les habitants, les mobiliser autour des questions de famille/parentalité.
 - Poursuite des « cafés des parents / cercles de parole » et proposition de formules décentralisées via la Car'Ambule
- Malgré son utilisation dans le cadre des ateliers parents enfants, il semble que le format de la Car'Ambule ne se soit pas révélé pertinent pour promouvoir l'activité de la référente famille. Néanmoins, de nombreuses actions se sont déroulées en dehors de Die, d'autres actions ont regroupé des parents issus de divers points du territoire sans que l'outil de la Car'Ambule n'ait été mobilisé

Par ailleurs le relais avec l'EVS Val de Quint a été particulièrement investi pour la dimension parentalité du projet social de l'association.

Objectifs prioritaires 2019-2022

- Objectif 1 : Se tenir à l'écoute et accueillir les familles,
- **Objectif 2**: Mieux faire connaître les ressources pour favoriser l'implication des parents,
- Objectif 3: Accompagner et développer des réseaux en lien avec la famille
 - entre parents,
 - entre parents et professionnels.

Quelques pistes d'actions prioritaires

- Poursuivre l'accompagnement des sorties familles,
- Amplifier l'activité du réseau Alliance Éducative,
- Promouvoir des espaces/temps parentalité sur différents points du territoire avec d'autres partenaires.

Indicateurs pour le suivi de la réalisation des objectifs

- Nombre de familles impliquées dans les actions.
- Nombre de nouvelles familles.
- Nombre de parents « moteurs » dans les actions portées.

Moyens nécessaires à la mise en œuvre

- Référent(s) famille à plein temps
- Financement de formations pour les accueillants du LAEP (salariés et bénévoles)
- Augmentation des heures salariées en cas de développement de l'itinérance du LAEP

Récapitulatif des actions menées

		Projet bulles d'air	Avec éduc de prévention, accompagnement de jeunes mamans en difficulté. Chez Thabitant. Projet de séjour de vacance n'ayant pas pu aboutir			
	Des moments de vie collective	Qu'est ce qu'on mange ce soir ?	8 temps forts : « comment bien manger sans dépenser plus ? » Avec AgriBioDrôme	Groupe de parents pilotes vers sortie familles		
Enfant(s) Parent(s) Professionnel(s)		Sorties familles		journée piscine Journée bricolage de Noël	Sortie Vassieux Journée piscine Journée bricolage de Noël	Vacances à la mer
	Dac activité muir échange	Ateliers parents enfants	Atelier danse parents/enfants 7 séances dans les villages. Une intervenante + référente famille	Ateliers Mouvement, jeu et musique 19 séances Une intervenante + référente famille	18 séances Une intervenante + référente famille présente moins souvent	
	res activité pour écrianges	Bulles d'éveil				Mise en route de 3 cycles sur 3 villages (Mouvement, musique et arts visuels
		Cafés des parents	fin de l'action en 2015	Cafés des parents fin de l'action en 2015 Groupe dissous mais le site « parents du Diois » reste		
Darent(c)	Du temns et des sunnorts nour se	Des films pour en parler	Bibliothèque d'emprunt + Une soirée collective avec « Ressources parentalité 26 »	Emprunts individuels+ Projection à l'EVS Val de Quint et Die et Pauses parents		
Professionnel (s)	construire en parent	Pause parents petite enfance		bimensuelle	mensuelle sauf si soirée RAM En alternance matin/soir sur inscripti	Une pause réalisée
		Pause parents ados		avec l'espace jeunes	mensuel en soirée sur inscription	Deux pauses programmées mais annulées
		Soirées débats RAM	3 rencontres parents pros	3 rencontres parents pros	3 rencontres parents pros En alternance avec Pause petite enfance	
		Vélo santé		Présence sur le marché (3 mercredis)		
		Collectifs accompagnés		Menglon Bien vivre dans et hors l'école 4 mois d'échanges	Crèche de Châtillon Co-éducation parents pros	Barsac Climat scolaire
Collectifs de Parent (s)	Des temps et des lieux pour	Alliance éducative			Mise en route, mobilisation définition des objectifs	Mise en route, mobilisation définition des objectifs
Professionnel (s)	accompagner la co-éducation	Collectifs accompagnés			Crèche de Luc Réécriture du projet éducatif	
		Collectifs accompagnés			Barnave Lieu d'accueil collectif	

Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social

Bilan des actions menées entre 2014 et 2018

La coordination « Développement Social Local » avec les agents de développement de l'association favorise l'interconnexion des problématiques soumises à l'ESCDD. La participation de la référente famille facilite la prise en compte de la dimension parentalité dans l'ensemble des actions menées dans ce champ.

La mise en place de l'Espace Enfance Famille au sein des locaux de l'ESCDD a été l'occasion d'une réflexion partagée entre l'ALSH, le LAEP et le RAM. La cohabitation des différents temps et usages a nécessité une animation collective importante pour accueillir les familles au mieux.

Objectifs prioritaires pour 2019-2022

Objectif 3 : Accompagner et développer des réseaux en lien avec la famille entre professionnels, notamment de l'ESCDD

Quelques pistes d'actions prioritaires

- Colorer « parentalité » lorsque c'est possible certaines actions de l'ESCDD (activités socio-culturelles, accueil, ...)
- Accompagner, participer à la mutualisation de l'Espace Enfance Famille,
- Soutenir l'équipe du LAEP et développer son itinérance,
- Mettre en place la commission enfance jeunesse parentalité comprenant des administrateurs, des habitants et des salariés de l'association.

Indicateurs pour le suivi de la réalisation des objectifs

- Prise en compte de la dimension parentalité dans les actions de l'ESCDD (recensement des formes de prise en compte et de leur diversité)
- > Satisfaction des salariés quant à la mutualisation de l'espace enfance famille

Moyens nécessaires à la mise en œuvre

- Référent(s) famille à plein temps,
- Organisation des bureaux favorisant les échanges avec les acteurs des secteurs petite enfance, enfance et jeunesse.

Faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire

Bilan des actions menées entre 2014 et 2018

A partir des hypothèses d'actions définies en 2015, l'activité de l'animation collective famille s'est structurée autour de nombreuses actions qui ont regroupé

différents acteurs dont des professionnels qui se ressourcent au sein de réseaux . (Animation de réseaux : pôle enfance de l'ESCDD qui réunit 7 projets autour de l'enfance et la parentalité, prévention du suicide, prévention des conduites addictives, réseau des multi-accueils et accueils de loisirs du Diois)

- Des rencontres régulières avec la communauté des communes et le relais d'assistantes maternelles facilitent une veille partagée sur les enjeux du territoire.
- Un partenariat avec le RAM du Diois étend le public des pauses parents aux professionnels et aux parents des plus petits lors de soirées débats menées en collaboration avec le RAM au rythme de 3 rencontres annuelles
- Le REAPP a réuni des membres de la Communauté des Communes du Diois, du Relais d'assistantes maternelles, de la CAF et du LAEP. Il a travaillé sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un outil pour être plus à l'écoute des demandes des parents. Cet outil n'a pas réussi à faire la preuve de son efficacité lors de son expérimentation.
- La participation au comité de pilotage petite enfance et au comité de pilotage enfance de la communauté des communes facilite l'articulation des actions entre partenaires.
- Les réseaux santé co-animés avec l'IREPS ont réuni régulièrement les professionnels concernés lors d'une dizaine de réunions annuelles tout au long du projet. Accueillant entre 8 et 14 participants il favorisent la connaissance mutuelle et le croisement d'informations. Deux réseaux coexistent : le réseau prévention du suicide et santé mentale et le réseau de prévention des conduites addictives. Beaucoup de professionnels appartiennent aux deux réseaux. Deux rencontres annuelles réunissant les membres des deux réseaux sont organisés chaque année.

Objectifs prioritaires pour 2019-2022

Objectif 3 : Accompagner et développer des réseaux en lien avec la famille

- entre professionnels,
- avec les écoles

Quelques pistes d'actions prioritaires

- Poursuivre les rencontres inter-partenariales
- Promouvoir des espaces/temps parentalité sur différents points du territoire avec d'autres partenaires
- Accompagner des collectifs dans le cadre du DSL
- Colorer " parentalité " certaines actions de l'ESCDD (printemps du numérique, vieillissement...) mettant en œuvre des partenariats.
- Se rapprocher de l'Éducation Nationale afin de travailler conjointement su l'Alliance Éducative.

Indicateurs pour le suivi de la réalisation des objectifs

 Nombre de partenaires impliqués et nombre d'informations centralisées par les espaces/temps parentalité

Les hypothèses d'action définies au départ du projet sont citées en italique.

- Prise en compte de la dimension parentalité dans les actions de l'ESCDD (recensement des formes de prise en compte et de leur diversité)
- Nombre d'actions communes avec l'Éducation Nationale.

Moyens nécessaires à la mise en œuvre

Référent(s) famille à plein temps

Synthèse de l'ACF pour l'ESCDD 2019-2022

Enjeux prioritaires

L'ESCDD décline les objectifs suivants en s'engageant à :

- > aller vers les familles isolées géographiquement,
- aller vers toutes les familles avec une attention particulière aux familles mono-parentales, aux familles isolées socialement (ou "hors-réseaux").

Objectifs prioritaires

- Digetif 1: Se tenir à l'écoute et accueillir les familles,
- Objectif 2 : Mieux faire connaître les ressources pour favoriser l'implication des parents,
- Objectif 3 : Accompagner et développer des réseaux en lien avec la famille :
 - entre parents,
 - entre parents et professionnels,
 - entre professionnels, notamment de l'ESCDD,
 - avec les écoles.

Pistes d'actions prioritaires

- Poursuivre, approfondir une offre diversifiée pour les familles ayant des enfants de tous âges (LAEP, ALSH, actions jeunes, sorties familles...)
- Accompagner le développement des compétences parentales par des dispositifs variés, notamment en ce qui concerne les relations avec la scolarité
- Accompagner et développer les réseaux mettant en relation divers publics (enfants, parents, professionnels) au sein de l'ESCDD et avec les partenaires du territoire

En guise de conclusion 2019-2022 quel espace social pour le territoire ?

« Mieux vaut viser l'excellence et la manquer, que viser la médiocrité et l'atteindre… »

Au-delà de l'ensemble des projets que nous venons de mettre en lumière dans les chapitres précédents, il nous a semblé nécessaire de mettre en avant des pistes de développement plus large pour le territoire, des pistes qui mettent en lumière notre volonté de développement de partenariat, des pistes de mises à disposition de nos compétences au service de la communauté.

Un lien renforcé avec les associations qui animent la vie sociale sur le territoire (Valdequint, Lucioles, Accorderie, TIS Vallée de la Roanne...)

Après une année d'introspection, mais aussi d'ouverture au territoire, grâce au renouvellement, mais aussi aux discussions qui ont eu lieu lors de la rédaction de la Convention Territoriale Globale auxquelles nous avons participé activement, il est temps de tirer des conclusions quant à la place que nous devons, nous voulons avoir sur le territoire.

L'idée d'un centre social omniprésent (voire omniscient), rayonnant à partir de son centre névralgique sur l'ensemble du territoire a fait long feu. Il n'est simplement pas possible, à partir de Die de piloter un projet qui rayonnerait partout et de manière uniforme sur les 1200 km² de la communauté des communes. Mais est-ce cela qu'on demande à l'ESCDD? Non certainement pas. Ce qui est possible pour l'association par contre c'est d'aider au développement, de faire du lien avec des structures présentes partout sur le territoire. Les EVS sont ainsi des partenaires avec lesquelles il nous faut encore plus développer des partenariats. Nous pouvons nous nourrir les uns et autres. Nous pouvons réfléchir, dans les mois et années qui viennent à coordonner au mieux nos actions, en développer en partenariat. Nous pouvons même imaginer de développer en commun des fonctions comme de la communication, nous pouvons imaginer des actions.

Des outils de l'éducation populaire au service de la vitalité démocratique du territoire

En ce début d'année 2019 où le gouvernement promet la mise en place d'un grand débat national en réponse à une mobilisation populaire sans précédent depuis plus de 50 ans, on peut interroger la place des centres sociaux dans ce processus et le lien à faire pour nous, à l'heure du rendu de notre nouveau projet social.

Nous le disions dès le mois de juin face à l'ampleur du nombre de réponses que nous avons reçues après la diffusion de notre enquête de territoire, un constat est à faire :

Les habitants ne se désintéressent aucunement de la vie publique.

Ils sont très demandeurs d'espace d'expression à l'heure de l'immédiateté que confèrent les réseaux sociaux, à l'heure où le système démocratique représentatif en France est fortement remis en question. En effet, nous évoluons dans un système représentatif où, dès la fin du scrutin, le "pouvoir " de l'électeur se trouve pratiquement réduit à néant jusqu'à l'échéance prochaine. Paradoxalement, sur Internet, on peut rapidement donner son opinion sur n'importe quel sujet, et se mobiliser collectivement (pétitions, débats...).

En cohérence avec ses valeurs et son projet fédéral partagé, le conseil d'administration de la fédération nationale a réaffirmé, en décembre dernier, que le rôle des centres sociaux était d'être au côté des habitants et des acteurs des territoires. Nous pouvons contribuer au recueil des expressions et à la remontée des revendications. Nous pouvons contribuer aux réflexions sur les postures des décideurs pour une meilleure prise en compte des propositions.

La décentralisation en cours depuis les débuts des années 80 du XXe siècle n'a pas tenu ses promesses et le système français reste un système très centralisé où l'habitant a des difficultés à trouver sa place. De plus, même avec la meilleure volonté du monde et particulièrement en zone rurale, il est difficile pour les élus de faire autrement, de passer outre un système normé qui ne laisse place qu'à peu d'innovation dans la prise en compte de l'expression des habitants.

Un grand débat va donc avoir lieu.

Le gouvernement demande aujourd'hui aux corps intermédiaires les plus proches de la population, c'est à dire aux communes, de l'organiser, afin de recueillir la parole des habitants. Pour répondre aux attentes de la population, il va donc falloir mettre en place des débats, récolter les opinions, réflexions, les encadrer, permettre à tous de s'exprimer. Enfin faire remonter les résultats, afin qu'une synthèse et des propositions soient faites. Dans un temps réduit, sans réel outil à leur disposition, beaucoup d'élus vont se trouver désemparé. Alors pourquoi ne pas mettre à disposition nos outils de l'éducation populaire, ces outils que nous utilisons chaque jour pour accompagner les habitants dans leurs projets collectifs au service des collectivités. Dans le Diois, nous sommes coutumiers de ces pratiques. La communauté des communes fait régulièrement appel à l'Espace Social pour l'organisation de réunions de concertation, sur différentes thématiques: Diagnostic Local de Santé, Plan Educatif De Territoire, Convention Territoriale Globale. Chaque fois, nous avons apporté notre expertise dans le recueil de la parole de chacun.

Ce rendez-vous promis pourrait devenir un moment enrichissant de la vie démocratique de notre territoire et pourrait permettre :

- L'expression de chacun, dans le respect de l'autre
- Montrer au plus grand nombre qu'il est possible de travailler ensemble, habitants et élus, à la co-construction d'un territoire où il fasse bon vivre,
- De faire naître des envies de poursuite d'engagement lors des prochaines échéances électorales, à l'heure où l'on pressent une extrême difficulté sur les territoires ruraux dans la constitution des listes pour les municipales fautes de candidat.

La mesure de l'impact social nouvel outil de suivi de la réalisation du projet social

Au-delà de la démarche de renouvellement, nous avons la volonté de mettre en œuvre des outils nous permettant de mesurer, sur la durée du projet social,

l'impact de nos actions sur le territoire. C'est pour cela que nous nous sommes inscrits dans la démarche départementale visant à doter les centres sociaux d'outils de mesures de l'impact social. Comme nous l'avons spécifié précédemment nous mettrons en chantier cette question au cours de l'année 2019 afin de la tester et d'en poser le fonctionnement d'ici à la rentrée scolaire 2019/2020.

Nous avons rappelons ici, en guise de conclusion l'importance que nous accordons à cette démarche autant pour la structure en interne, que pour les partenaires en externe.

En interne il s'agira de:

- Mesurer la pertinence de nos actions et faire de la mesure d'impact social un outil de prise de décision, d'orientation,
- Permettre en associant des acteurs diversifiés à la démarche et en combinant action et expérimentation à la mesure d'impact de mettre en œuvre des dynamiques de coopération nouvelles sur le territoire.

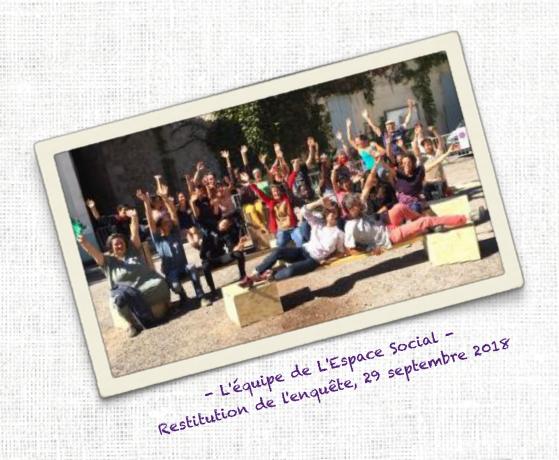
En externe:

- Démontrer notre pertinence, prouver notre utilité et l'efficacité de nos actions auprès des partenaires extérieurs,
- Se doter d'outils d'évaluation de nos actions construites avec les partenaires en amont, plutôt que d'attendre que ces derniers nous proposent des outils ne prenant pas forcement en compte l'ensemble de nos spécificités.

Un CocoDAK annuel, comité de pilotage de la mesure de l'impact social.

L'organisation que nous avons mise en place dans le cadre de ce renouvellement nous a permis de faire des comptes-rendus réguliers à nos partenaires. Même s'ils n'ont pas toujours été fortement suivis, ces rendez-vous ont rythmé notre année de réflexion et nous nous proposons de garder le comité de pilotage afin que chacun puisse suivre la mise en œuvre du projet.

Ce document doit être le support du développement de nos actions pour les quatre prochaines années, pas juste un document qui rejoint nos tiroirs déjà bien remplis. Nous voulons un projet vivant, un projet où les administrateurs, les salariés et les bénévoles peuvent y puiser, pour les aider à développer leurs missions et leurs envies.



Un grand merci à vous tous!



« Si vous avez compris ce que l'on fait, c'est qu'on vous l'a mal expliqué » - Marie Goetz -